



**STRATÉGIE NATIONALE
DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ**
#FranceSolidaire

Diagnostic territorial de l'illettrisme en Guadeloupe

Portrait à l'échelle de la Guadeloupe



Présentation de l'ANLCI



L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, c'est :

- Un groupement d'intérêt public créé en 2020
- Qui intervient sur **les territoires à travers** :
 - L'appui à la mise en œuvre et à l'animation de politiques publiques et de projets visant à accompagner les personnes en situation d'illettrisme
 - Des chargés de mission régionaux de prévention et de lutte contre l'illettrisme.



L'ANLCI n'est pas une agence de moyens et ne dispose pas de crédits d'intervention mais « produit ce qui manque et peut être utile à tous pour que la prévention et la lutte contre l'illettrisme changent d'échelle. »

Les missions de l'ANLCI

Mesurer

Disposer de données fiables afin de mieux connaître les personnes concernées et d'offrir aux décideurs une vision claire des besoins

Organiser

Fédérer et organiser les moyens mobilisés par l'Etat, les collectivités territoriales, les entreprises et la société civile

Outils

Accompagner les acteurs et favoriser le partage et l'échange de pratiques afin de valoriser les outils qui marchent

Les objectifs de l'étude lancée en Guadeloupe

Mesurer



- Réaliser un **diagnostic quantitatif et qualitatif** du territoire guadeloupéen.
- Mettre en évidence les **caractéristiques des habitants, et notamment des publics vulnérables** face à l'illettrisme.
- **Identifier les besoins et les manques grâce au recueil de la parole** des acteurs.

Organiser



- **Sensibiliser les acteurs** concernés par la prévention de l'illettrisme ou l'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme (petite enfance, enfance-jeunesse, éducation, parentalité, insertion, accès aux droits, etc.).
- **Fédérer un réseau d'acteurs** autour du sujet.

Outiller



- **Restituer les résultats de l'étude de manière participative et pédagogique** afin de mobiliser les acteurs et favoriser l'échange de pratiques.

La méthodologie d'intervention – Vision globale



Réunion de lancement
08 mars 2022



Entretiens de cadrage
Mars-Avril 2022



Analyse documentaire
Mars-Avril 2022



Analyse sociodémographique
Avril 2022



Préparation des groupes de travail
Avril 2022



Animation de groupes de travail (2 par EPCI, à l'exception de Marie-Galante)
Mai 2022



Point d'étape de la démarche
Mai 2022



Elaboration de la synthèse de la concertation et du diagnostic
Mai-Juin 2022



Point d'étape de la démarche
Juin 2022



Entretiens complémentaires
Juin-Juillet 2022



Stabilisation du diagnostic et point d'étape
Septembre 2022



Restitution finale lors des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme
Septembre 2022

Un diagnostic fondé sur de multiples données quantitatives et qualitatives ...

Une méthodologie de diagnostic reposant sur de multiples données quantitatives et qualitatives

Le diagnostic de l'illettrisme en Guadeloupe repose sur des données quantitatives et qualitatives parmi lesquelles :



Des données documentaires : documents consultables en ligne et documents transmis par les acteurs rencontrés et les institutions locales ;



Des données socio-démographiques : données publiques accessibles en ligne (INSEE, CAF...) ;



Des entretiens : 17 entretiens réalisés avec des acteurs clés à l'échelle nationale et de Guadeloupe ;



Des groupes de travail EPCI : 10 groupes de travail territoriaux organisés dans les EPCI de Guadeloupe, ayant réuni près de 170 acteurs à l'échelle guadeloupéenne ;



Des rencontres avec les bénéficiaires de dispositifs de formation pour les personnes en situation d'illettrisme : rencontres avec les stagiaires de Guadeloupe Formation, des allocataires du RSA et des recrues volontaires du RSMA.

Un diagnostic territorial de l'illettrisme composé de 2 volets :

- Dans le cadre de ce **rapport à l'échelle de la Guadeloupe** composé de 5 parties :
 - **Introduction** : cadrage des concepts ;
 - **Portrait social de territoire** : profil socio-démographique de la Guadeloupe à partir de données statistiques ;
 - **L'illettrisme en Guadeloupe** : état des lieux et caractéristiques des personnes en situation d'illettrisme en Guadeloupe ;
 - **La prévention contre l'illettrisme** : diagnostic des enjeux, analyse des offres, manques et perspectives en matière de prévention de l'illettrisme en Guadeloupe ;
 - **La lutte contre l'illettrisme** : diagnostic des enjeux, analyse des offres, manques et perspectives en matière de lutte contre l'illettrisme en Guadeloupe.

- **Dans le cadre d'un rapport territorial à l'échelle des EPCI** qui revient sur les caractéristiques propres à chacun des EPCI en matière d'illettrisme.

... et sur la prise en compte de la parole des acteurs

Des acteurs professionnels et locaux rencontrés dans le cadre de groupes de travail territoriaux

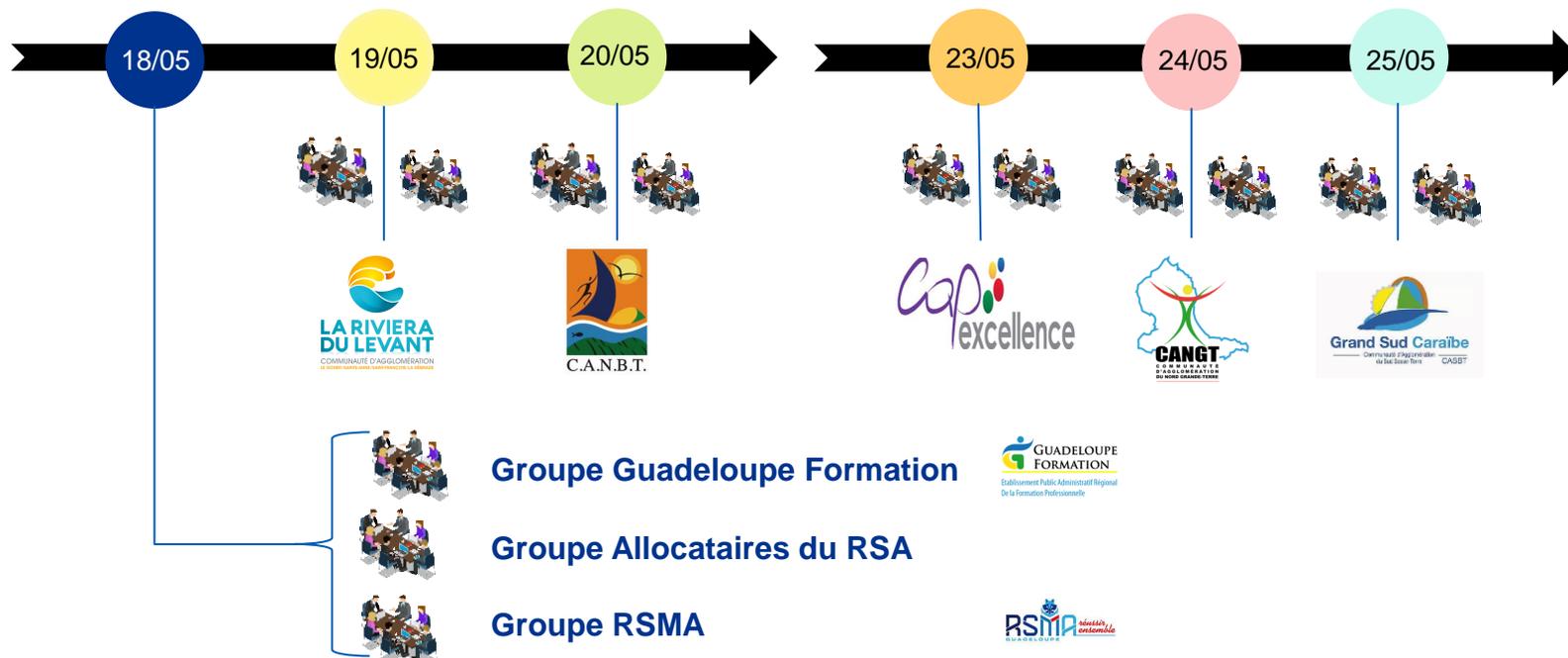
D'autres acteurs ont par la suite été rencontrés sur place dans le cadre de groupes de travail territoriaux organisés à l'échelle des EPCI.

→ **10 groupes de travail ont été menés en mai 2022 dans 5 EPCI de Guadeloupe** : la Communauté d'agglomération de la Riviera du Levant (CARL), la CA du Nord Grande-Terre (CANGT), la CA de Cap Excellence (CAPEX), la CA Nord Basse-Terre (CANBT) et la CA Grand Sud Caraïbe (CAGSC). Aucun groupe de travail n'a été réalisé à Marie Galante, du fait de difficultés à entrer en contact avec la collectivité. 170 acteurs ont été rencontrés dans ce cadre.

→ **2 groupes de travail de 3h ont eu lieu dans chacun des EPCI** : un groupe de travail sur la prévention de l'illettrisme le matin et un groupe de travail sur la lutte contre l'illettrisme l'après-midi.

Des rencontres avec des stagiaires de Guadeloupe Formation, des bénéficiaires du RSA et des volontaires du RSMA

Par ailleurs, des personnes en situation d'illettrisme ou qui étaient précédemment en situation d'illettrisme ont été rencontrées sur place pour aborder leurs profils, leurs difficultés, leurs parcours, leur appréciation des offres dont ils ont bénéficié et leurs attentes en termes d'amélioration de leurs situations personnelles.



Focus : les acteurs professionnels et locaux rencontrés

Des acteurs professionnels et locaux rencontrés dans le cadre d'entretiens de cadrage

Plusieurs acteurs institutionnels ont été rencontrés dans le cadre de diagnostic pour recueillir des informations et des données. Les acteurs ont pu être interrogés sur le profil des publics touchés par l'illettrisme, sur les besoins identifiés, sur l'offre existante et leurs éventuels manques et sur la coordination et dynamique partenariale. La majorité d'entre eux ont par la suite transmis des documents permettant de compléter leurs propos.

Entretiens réalisés avec des acteurs clés à l'échelle nationale

- ▶ Hervé FERNANDEZ, Directeur de l'ANLCI
- ▶ Jean-Pierre JEANTHEAU, Chargé de mission ANLCI

Entretiens réalisés avec des acteurs clés de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme en Guadeloupe

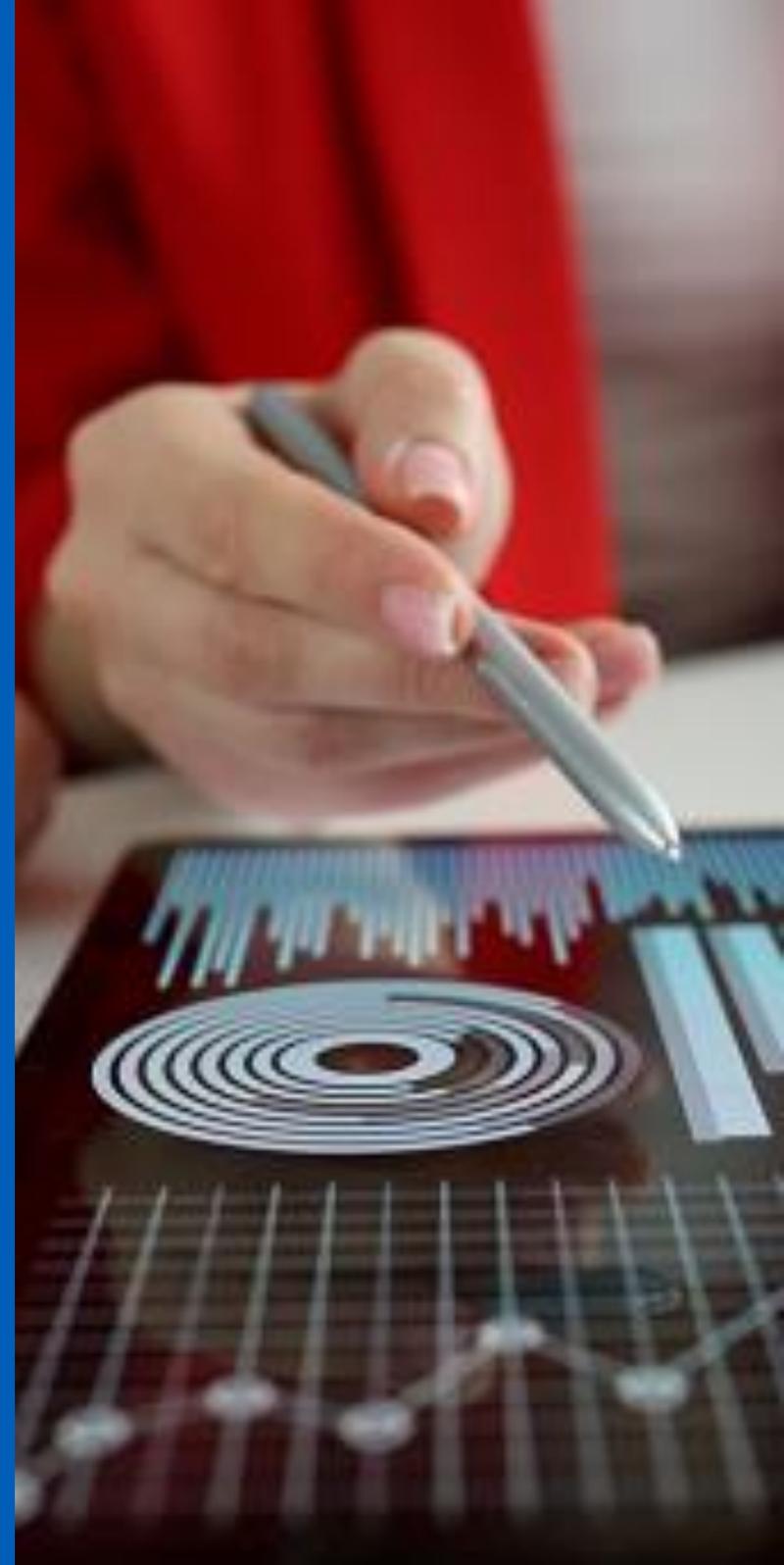
- ▶ Agnès BRUNET-TESSIER, DEETS
- ▶ Géraldine CAMY, Rectorat de Guadeloupe, Plan Maitrise de la langue
- ▶ Catherine CHOMEREAU-LAMOTTE, Mission locale
- ▶ Murielle CIETTE, CNFPT
- ▶ Annie ERAPA, Danielle CASSIN, Josiane MARTINEAU, Lydie DOW, Tania LINDOR-PROTO, Nadia SALCEDE, Valérie FLASON-ALTONE et Agnès VOUSEMER, CAF
- ▶ Patsy FEUILLARD, Région Guadeloupe
- ▶ Josy JOUYET, Pôle Emploi
- ▶ Erwan LEAUSTIC, Marie ANDREE GERSEN et Sandre GANE, Entretien collectif avec les OPCO
- ▶ Commandant MICHEL et Steeve GRAND, RSMA
- ▶ Odile MORAND, Rectorat de Guadeloupe, Mission de lutte contre le décrochage scolaire
- ▶ Jessica OUBLIE, ANLCI Guadeloupe
- ▶ Syndra PAVIUS, Guadeloupe Formation
- ▶ Tifenn PRADES, Dispositif Régional d'accompagnement des structures d'insertion par l'activité économique (DRASIAE)
- ▶ Catherine ROMUALD, Mme MELIOT, Mme DOMIQUIN et Mme LAVISO, Département de Guadeloupe
- ▶ Philippe WINNICKI, INSEE



Sommaire

- 1** Introduction p.9
- 2** Portrait social de territoire p.16
- 3** L'illettrisme en Guadeloupe p.29
- 4** La prévention de l'illettrisme p.63
- 5** La lutte contre l'illettrisme p.89
- 6** Vers des réseaux territoriaux des acteurs « Illettrisme » ? p.120
- 7** Annexe : compte-rendu des rencontres avec les publics p.124

Diagnostic territorial
Introduction



La définition de l'illettrisme

Origine du mot Illettrisme : Le mot illettrisme (venant du latin *illitteratus* signifiant "ignorant") est un **néologisme créé en 1981** par ATD Quart Monde afin de désigner les personnes ayant une connaissance insuffisante de l'écrit.

Illettrisme : une personne en situation d'illettrisme est une personne qui, après avoir **été scolarisée en France**, n'a **pas acquis la maîtrise suffisante** de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base pour être autonome dans les actions simples de sa vie courante.



Il s'agit pour elles de **réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les compétences de base**, dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme.



Analphabétisme : une personne en situation d'analphabétisme est une **personne qui n'a jamais été (ou peu) scolarisée** et qui donc ne connaît pas l'alphabet.



Il s'agit pour elles d'entrer dans un **premier niveau d'apprentissage**.



Apprentissage du FLE : une personne étrangère, non francophone, scolarisée dans son pays d'origine et qui s'installe en France relèvera de dispositifs d'apprentissage FLE "Français langue étrangère".



Il s'agit pour elles **d'apprendre le français à des fins d'insertion sociale et/ou professionnelle**.

Source : ANLCI

Des mots non synonyme malgré des frontières poreuses entre les définitions.

Des précédentes données sur l'illettrisme grâce à l'enquête IVQ de l'INSEE : Information et Vie Quotidienne

L'enquête Informatique et Vie Quotidienne, l'outil de mesure de l'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

L'enquête **Information et Vie Quotidienne (IVQ)** est une enquête réalisée par l'INSEE qui porte sur la mesure des **compétences fondamentales en littératie (lecture de mots, écriture de mots et compréhension d'un texte simple) et en numératie (calculs)**. Il s'agit principalement d'examiner si les personnes interrogées ont un degré de maîtrise suffisant pour rechercher de l'information et faire face aux mutations du monde du travail et de la vie quotidienne.

L'enquête IVQ permet de mesurer les situations d'illettrisme, de connaître le **profil des sous-populations en difficulté**, d'étudier les **déterminants des compétences à l'âge adulte** (parcours scolaire, pratique de la lecture, situation de l'enquêté durant l'enfance...) et, enfin, d'évaluer **l'influence des compétences sur la vie personnelle et professionnelle**.

Deux éditions de l'enquête Information et Vie Quotidienne (IVQ) ont eu lieu en France Métropolitaine, en 2004 (précédée par un pilote en 2002) et en 2011 : les résultats sont présentés en p12.

En Guadeloupe, une enquête IVQ a été réalisée fin 2008-2009 auprès d'un échantillon de 1 600 personnes âgées de 16 à 65 ans. Les résultats sont présentés en p13. Cette enquête a été menée par l'INSEE en partenariat avec la région Guadeloupe, la Préfecture de la Région, la mission régionale de lutte contre l'illettrisme et la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Les compétences évaluées



INSEE ANTILLES-GUYANE

PREMIERS RESULTATS

N°60
Juin
2010

REGION GUADELOUPE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DE LA REGION GUADELOUPE

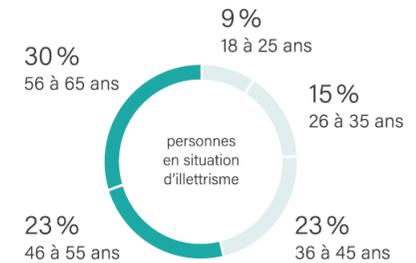
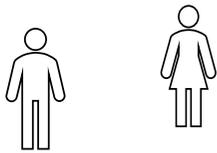
Direction du travail, de l'emploi et de la Formation Professionnelle de la GUADELOUPE

ANLCI
AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Enquête Information et Vie Quotidienne

L'illettrisme, un problème préoccupant en Guadeloupe

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IQQ (France Hexagonale)



60,5 %
sont des hommes

39,5 %
sont des femmes

+ de 50%
exercent une activité professionnelle

40% des personnes détenues en France sont en situation d'illettrisme

+ de 50%
des personnes concernées ont plus de 45 ans

10%
vivent dans les quartiers Politique de la Ville

7%
de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France hexagonale et ayant été scolarisée en France (2012) (9% en 2004, soit un taux en diminution)

2 500 000
personnes en situation d'illettrisme en Hexagone

71%
parlent uniquement le français à la maison à l'âge de 5 ans

4,6%
des jeunes participant à la JDC* sont en situation d'illettrisme

Près de 50%
vivent dans des zones faiblement peuplées

22,5 %
vivent dans des villes de moins de 20 000 habitants

26 %
vivent dans des zones rurales

* Voir pages suivantes pour la description de la JDC

Source : Atlas de l'illettrisme en France, ANLCI, 2021

L'illettrisme en chiffres selon l'enquête IVQ (Guadeloupe)

55 000 Guadeloupéens âgés de 16 à 65 ans, soit une personne sur quatre, se trouvent dans une situation préoccupante face à l'écrit

25% des Guadeloupéens de 16 à 65 ans éprouvent des difficultés suffisantes pour les gêner au quotidien

Pour 70% des personnes en situation de graves difficultés face à l'écrit la langue parlée à la maison était le créole

Pour 54% des personnes en difficultés, les obstacles ont commencé dès l'école primaire

15% des 16 – 29 ans sont en grande difficulté

84% des Guadeloupéens maîtrisent la compréhension orale

La lecture ne pose pas de problème à 90% des Guadeloupéens

72% des Guadeloupéens maîtrisent l'écrit de la langue française

20%
de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en Guadeloupe et ayant été scolarisée en France

En calcul, 25% des Guadeloupéens éprouvent des difficultés

16%
de jeunes d'environ 17 ans en difficultés sévères de lecture (~illettrisme) en Guadeloupe

61% des Guadeloupéens en difficultés à l'écrit sont à l'aise à l'oral

Parmi les 16 000 Guadeloupéens qui sont en difficultés / 47% sont employés, 33% ouvriers spécialisés et 10% ou ouvriers qualifiés.

69% des personnes en situation d'illettrisme n'ont aucun diplôme

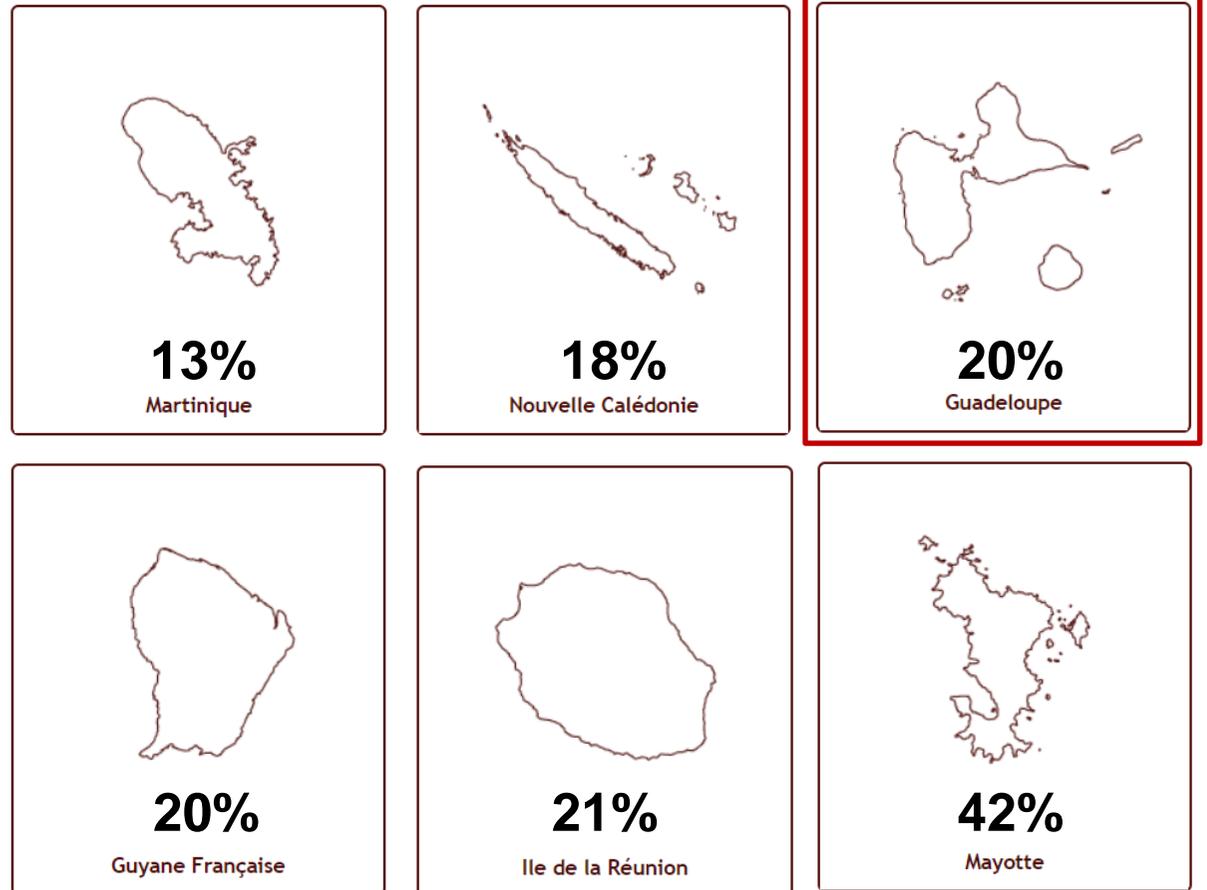
L'illettrisme en chiffres

Une population particulièrement touchée en Outre-Mer

Les chiffres observés en Hexagone diffèrent de ceux en Outre-Mer.

Alors que dans l'**Hexagone**, **7%** des personnes âgées de 16 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, ce taux est **de 2 à 6 fois supérieur dans les départements et régions d'outre-mer.**

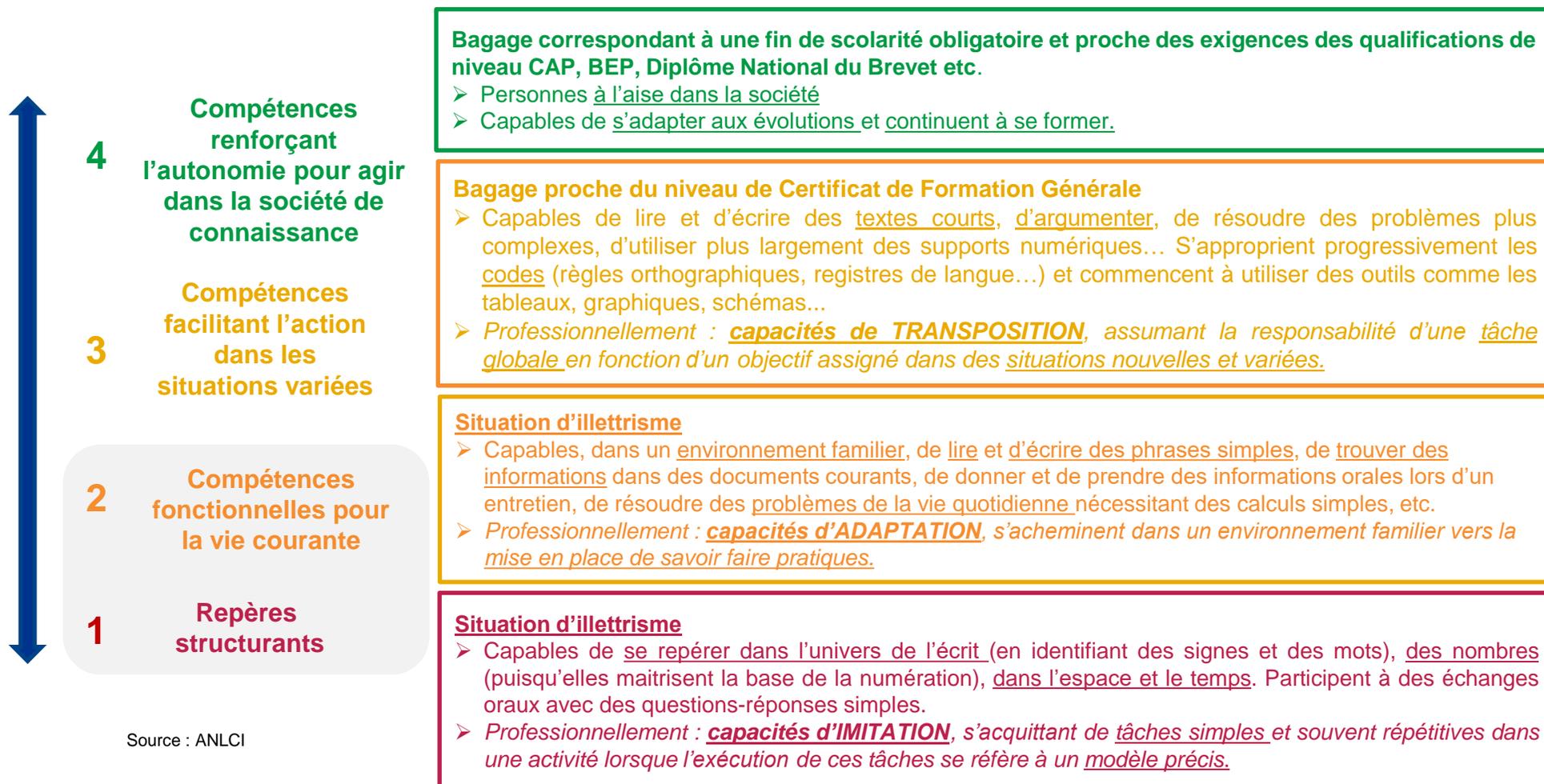
La **Guadeloupe**, la **Guyane Française**, la **Réunion** et la **Nouvelle-Calédonie** comptent environ 1 cinquième (**environ 20%**) de leur population âgée de 16 à 65 ans en situation d'illettrisme.



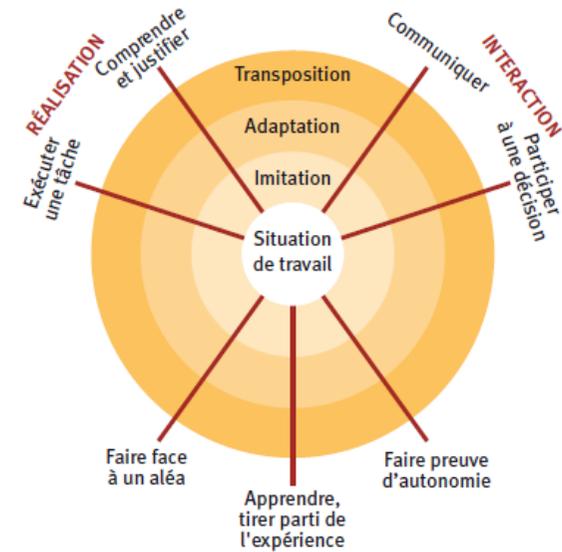
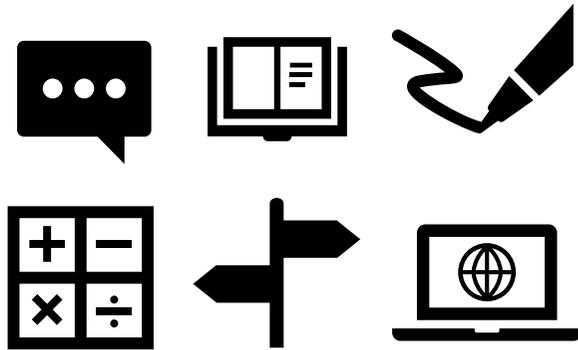
De situations d'illettrisme selon les 4 degrés du Cadre Nationale de Référence de l'ANLCI

4 degrés ou profils positionnant les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base

Le Cadre National de Référence de l'ANLCI décrit 4 degrés définissant des paliers progressifs d'autonomie au quotidien puis d'accès à la société de la connaissance. Ces 4 degrés du « Cadre National de Référence » s'associent aux 3 degrés de capacités professionnelles décrites dans le « Référentiel des Compétences Clés en situation professionnelle » : 1 – Imitation, 2 – Adaptation, 3 – Transposition.



Des compétences de base et des compétences clés en situation professionnelle



Compétences de base

Comprendre et s'exprimer à l'oral, lire, écrire

Calculer et tenir un raisonnement mathématique

Se repérer dans le temps et dans l'espace

Utiliser les outils numériques

Source : ANLCl

Portrait social de territoire

La Guadeloupe



Un territoire qui connaît une décroissance démographique

Une diminution de la population qui touche l'ensemble du territoire

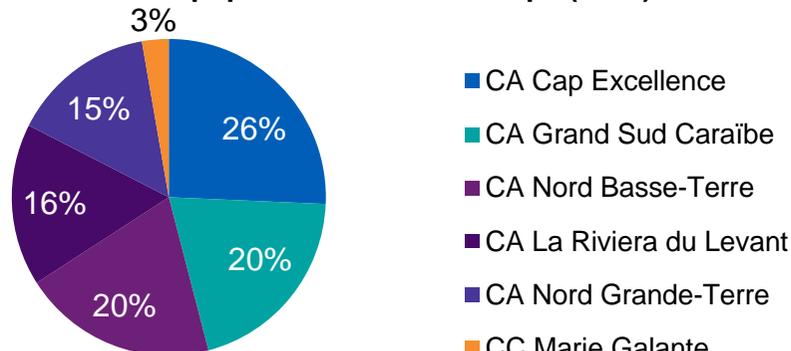
En 2018, la Guadeloupe comptait 387 600 habitants : on constate ainsi une **décroissance démographique importante**, puisque lors du recensement de 2013, elle comptait encore plus de **400 000 habitants**. Lors du dernier recensement (2021), on constatait une poursuite de cette baisse démographique, avec seulement 375 700 habitants.

Cette dynamique est contraire à la tendance nationale (**+0,4%/an entre 2013 et 2018**), avec une diminution de la population de **-0,7%/an sur la même période en Guadeloupe**.

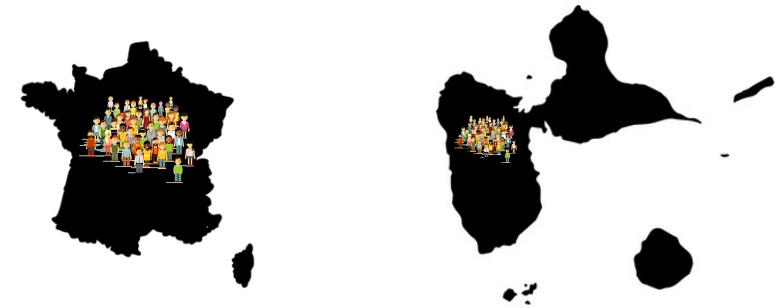
Les habitants se répartissent sur 6 EPCI : un **quart d'entre eux réside dans l'EPCI central de Cap-Excellence** (près de 100 000 habitants). S'en suivent en termes de nombre d'habitants les **EPCI les plus proches du centre** à savoir le sud de la Grande Terre (Grand Sud Caraïbe) et le nord de la Basse-Terre. Les **EPCI les plus excentrés** et en particulier l'île de Marie Galante, qui possède la particularité de la double insularité, sont moins peuplés.

La perte démographique touche l'ensemble des territoires. Certains EPCI sont particulièrement touchés (ex. CARL), alors que le phénomène est plus limité dans le dans le Nord Basse-Terre ou bien encore au Nord Grande-Terre.

Répartition de la population en Guadeloupe (2018)



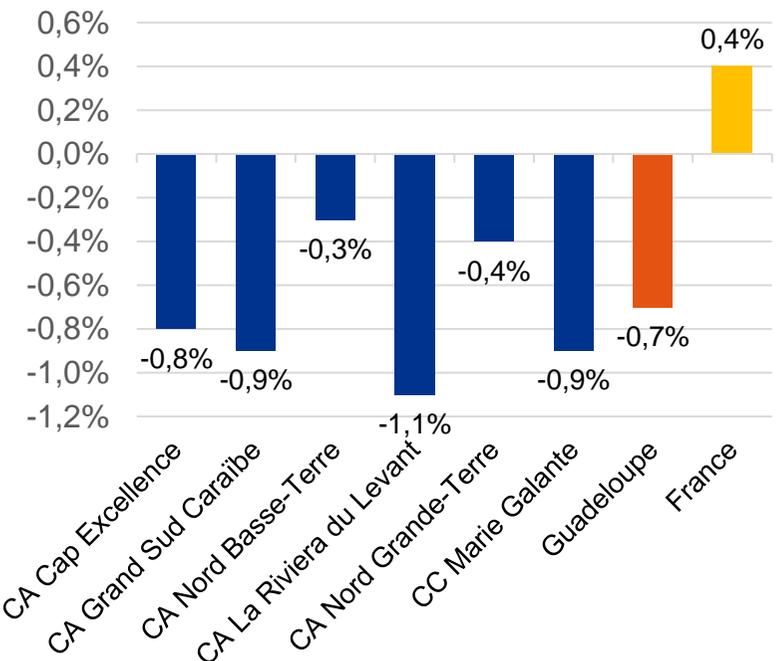
Source : INSEE, 2018



66,8 millions
d'habitants (2021)

375 700 habitants
(2021)

Evolution annuelle moyenne de la population entre 2013 et 2018



Source : INSEE, 2018

Une population vieillissante

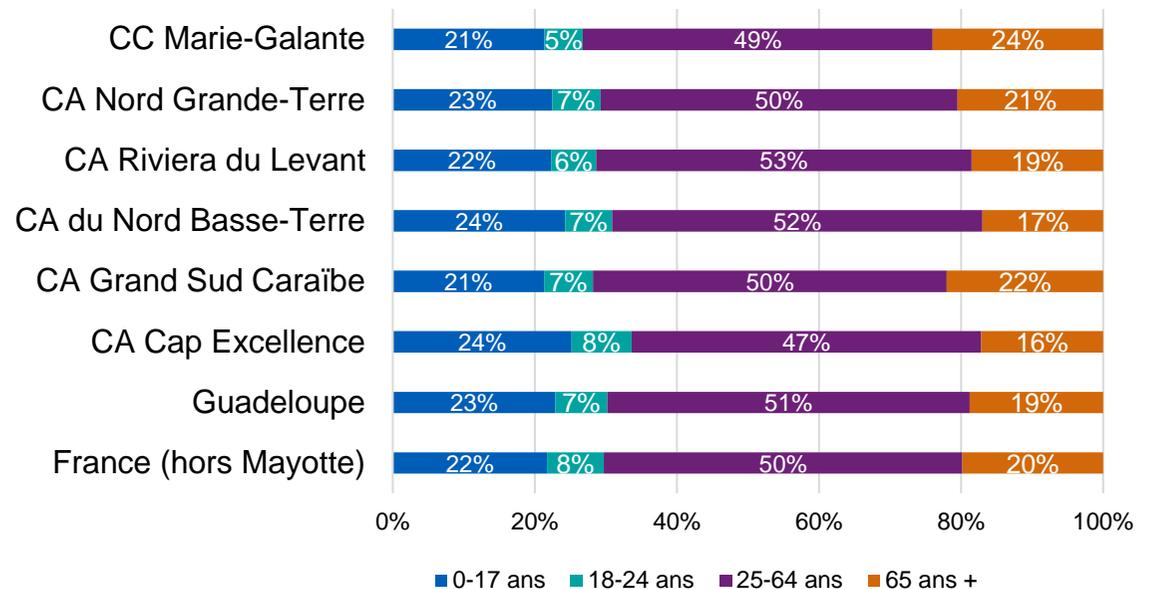
Des populations jeunes plus concentrées sur les territoires centraux de Guadeloupe

La population de Guadeloupe est majoritairement composée **d'adultes âgés de 25 à 64** conformément à la moyenne nationale. La répartition de la population par tranche d'âge permet d'identifier des **disparités entre EPCI**. Les **EPCI centraux (CAPEX, CANBT, CARL)** ont des populations **plutôt jeunes** tandis que les EPCI les plus **excentrés (CANGT, CAGSC, Marie-Galante)** ont une population **plus âgée**. Par exemple, les moins de 25 ans représentent 32% de la population de Capex pour 16% de personnes âgées de plus de 65 ans. En comparaison, 26% de la population de Marie Galante a moins de 25 ans, pour 24% de personnes âgées de plus de 65 ans. **L'ordre de grandeur est ainsi sensiblement différent.**

Une augmentation de la population senior

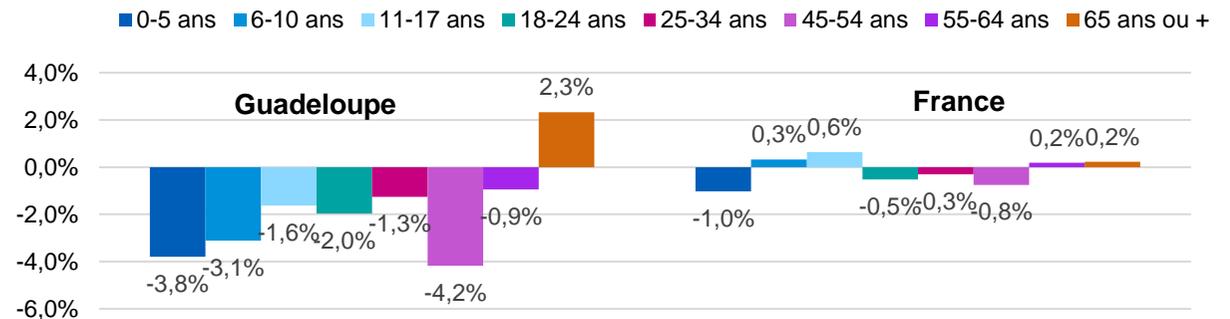
On constate un double **phénomène de gérontocroissance et de vieillissement** sur le territoire, avec **l'augmentation de la part des plus de 65 ans**. Cette augmentation à hauteur de **2,3% par an entre 2013 et 2018** est bien plus importante qu'à l'échelle de l'ensemble de la France (+0,2%/an). **Toutes les autres classes d'âge** sont au contraire en diminution.

Répartition de la population par tranche d'âge (2018)



Source : INSEE, 2018

Evolution annuelle moyenne par tranche d'âge de la population



Source : INSEE, 2018

Des familles monoparentales sur-représentées

Un territoire familial, caractérisé par une sur-représentation des familles monoparentales

Le territoire compte une forte proportion de familles avec enfants (couples ou familles monoparentales), en comparaison à la moyenne nationale. On constate cependant que les familles monoparentales sont sur-représentées en Guadeloupe. Elles y représentent 41,5% des familles alors qu'elles n'en représentent que 16,5% à l'échelle nationale.

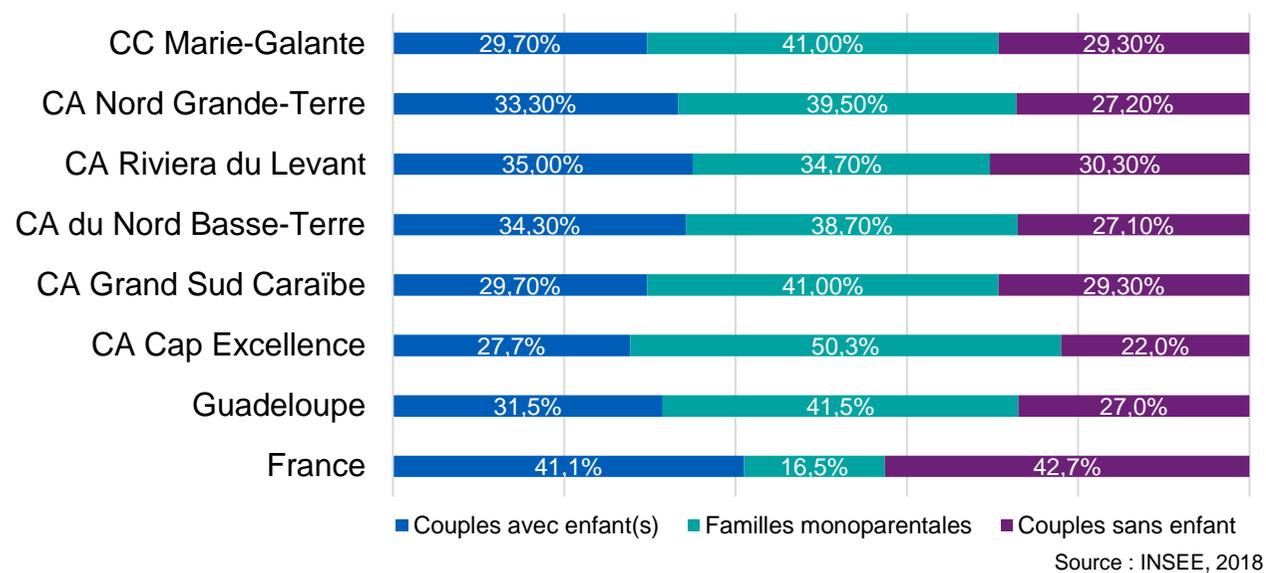
Cap Excellence est l'EPCI le plus marqué à cet égard avec plus de 50% de familles monoparentales.

Près de 9 familles monoparentales sur 10 sont portées par des femmes

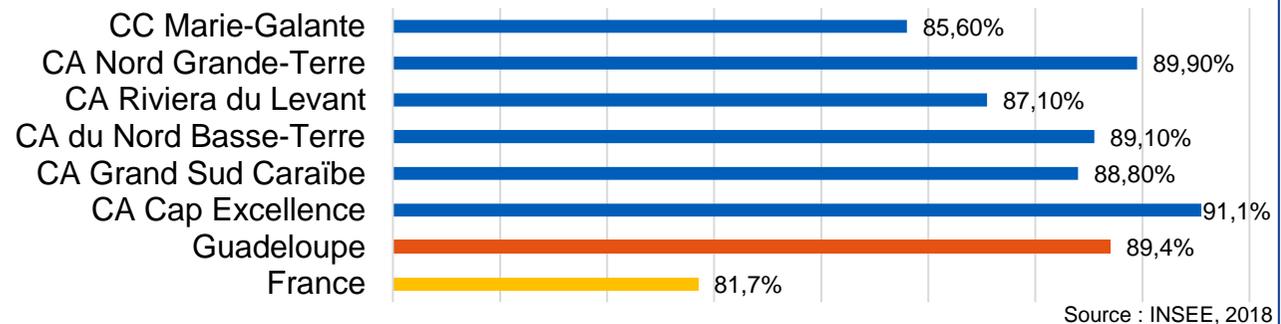
De la même manière que dans l'ensemble de la France, la très large majorité des familles monoparentales sont des familles dont le parent est une femme.

C'est en moyenne le cas pour un peu plus de 8 familles monoparentales sur 10 en France.

Répartition par typologie de famille (2018)



Proportion de familles monoparentales où le parent est une femme (2018)

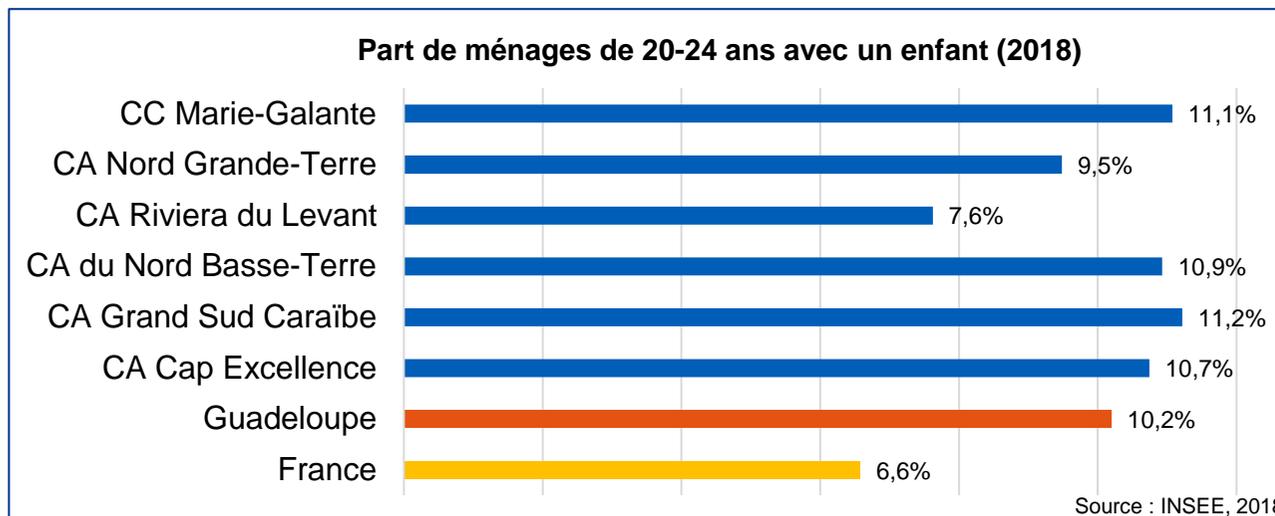


Si la monoparentalité ne constitue pas un facteur de vulnérabilité face à l'illettrisme en tant que tel, elle peut engendrer **des freins spécifiques pour certaines familles** (ex. difficultés d'accès aux services publics et aux offres sportifs et culturelles, freins d'accessibilité géographiques, gestion familiale complexe en cas de travail à temps plein, situations de précarité qui peuvent être renforcées, etc.) et nécessiter le déploiement de politiques publiques spécifiques.

Des familles pouvant présenter des facteurs de vulnérabilité

Des parents jeunes sur-représentés en Guadeloupe

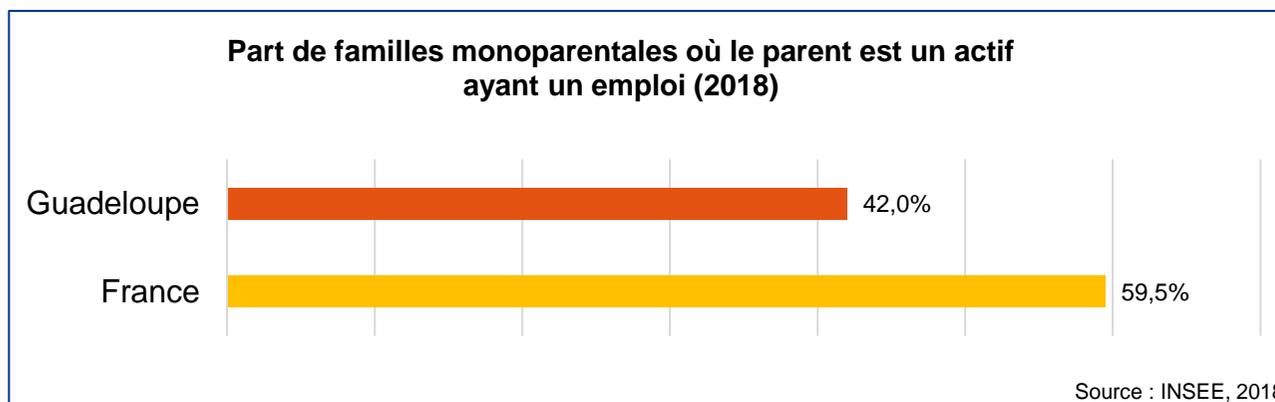
Environ 10% des ménages de 20 à 24 ans en Guadeloupe ont au moins un enfant, une proportion supérieure à la moyenne nationale (6,6%). Cette proportion est cependant hétérogène en fonction des EPCI, allant de 7,6% au sein de la CARL à 11,2% sur le territoire de la CA Grand Sud Caraïbe.



Des parents de familles monoparentales majoritairement sans emploi

La majorité des parents de familles monoparentales en Guadeloupe sont sans emploi. En effet, seulement 42% d'entre eux ont un emploi contre plus de 59% en France.

Les parents de ces familles monoparentales étant majoritairement des femmes, on constate alors une certaine vulnérabilité des mères de familles monoparentales face à l'emploi.



Les familles du territoire guadeloupéen peuvent ainsi présenter des caractéristiques (familles monoparentales, sans emploi, très jeunes parents) qui ne constituent pas en soi des difficultés majeures, mais peuvent, cumulées à d'autres facteurs, constituer un facteur de vulnérabilité.

Une proportion importante de jeunes adultes non scolarisés

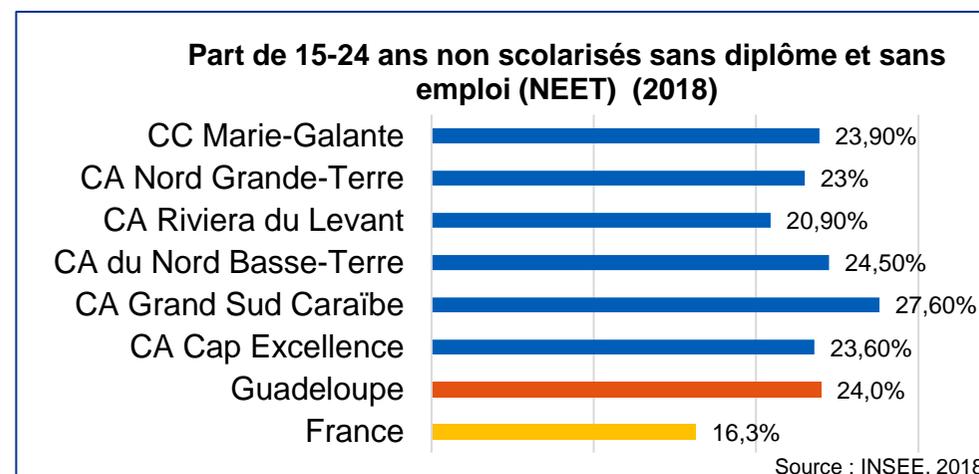
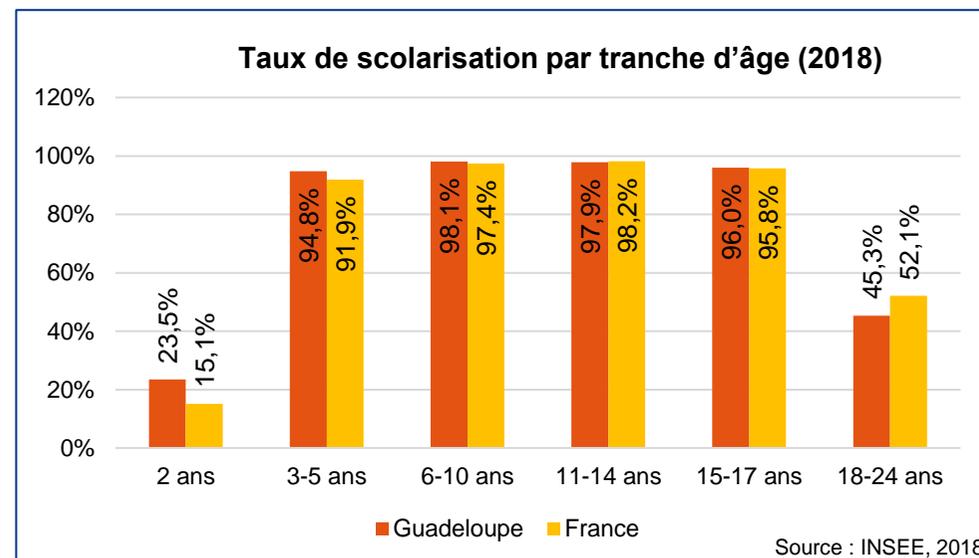
Des jeunes enfants bien scolarisés, mais une chute du taux de scolarisation pour les jeunes adultes

Les taux de scolarisation des enfants et jeunes permettent d'identifier des disparités entre la Guadeloupe et la France : ainsi, il semblerait que **les très jeunes enfants de 2 ans soient plus scolarisés en Guadeloupe**. Près d'un quart de ces enfants de 2 ans en Guadeloupe sont scolarisés contre seulement 15% à l'échelle nationale, ce qui peut notamment s'expliquer par l'existence de « Toutes Petites Sections » dans certains quartiers. **Les enfants de 3 à 5 ans sont également plus scolarisés en Guadeloupe qu'à l'échelle nationale** avec près de 95% de ces enfants scolarisés.

La scolarisation des enfants de 5 à 17 ans apparaît similaire en Guadeloupe à la tendance observée à l'échelle nationale. En revanche, on **constate une chute du taux de scolarisation des jeunes adultes (18-24 ans)**, avec moins d'un jeune sur deux (45,3%) scolarisé (contre 51,1% à l'échelle nationale).

Un quart de jeunes de 15 à 24 ans non scolarisés, sans diplôme ou sans emploi

La proportion de jeunes de 15-24 ans non scolarisés, sans diplôme et sans emploi est particulièrement élevée sur le territoire : cette situation concerne un jeune sur 4 (contre 16,3% à l'échelle nationale), avec de fortes disparités en fonction des EPCI. Le Sud Basse-Terre est particulièrement touché par ce phénomène (27,6% pour la CAGSC).

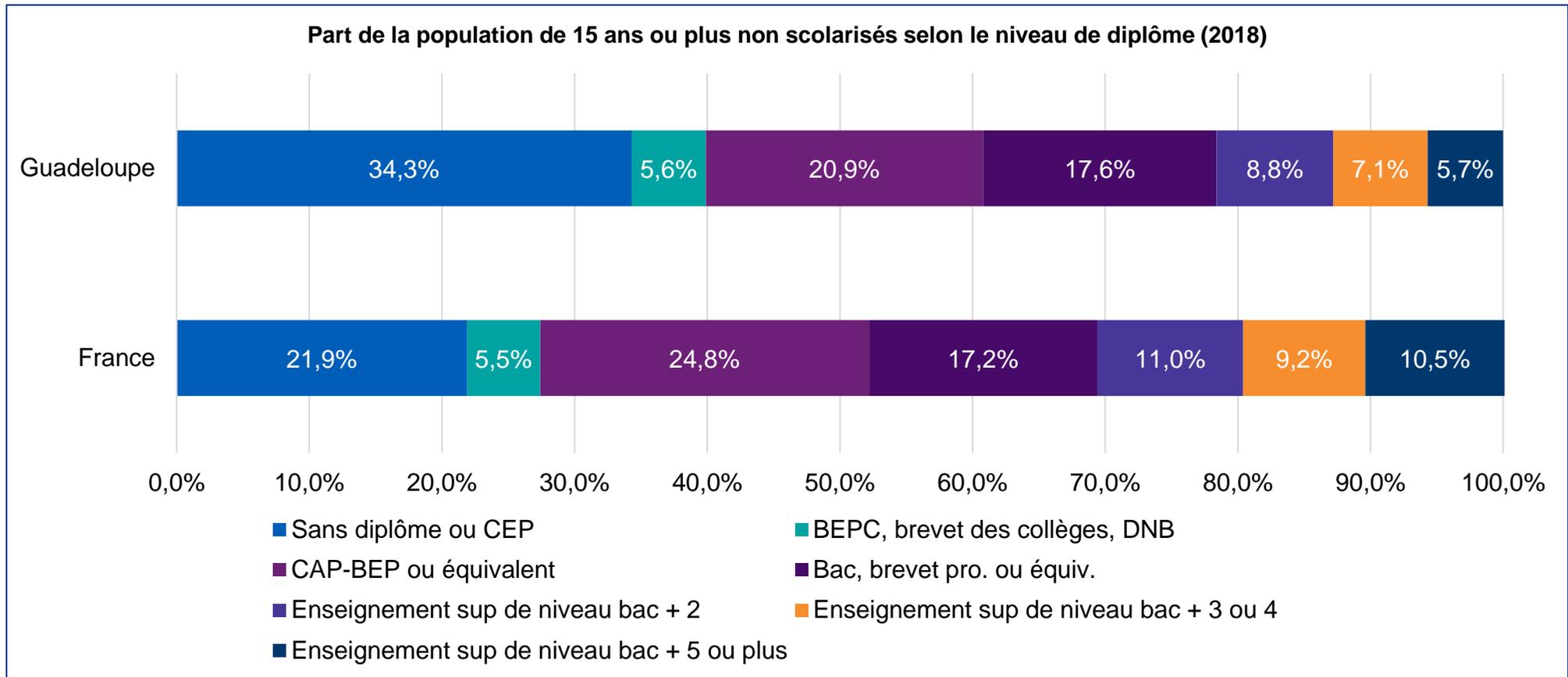


La Guadeloupe compte donc une proportion importante de jeunes pouvant présenter des **facteurs de vulnérabilité économique et face à l'emploi** (notamment les jeunes non scolarisés, sans diplôme et sans emploi). Les jeunes de 15-24 ans constituent ainsi un **public particulièrement exposé au risque d'illettrisme, avec les enjeux de repérage et d'accompagnement que cela suppose**.

Un taux de diplôme relativement faible

Une sur-représentation des publics non diplômés en Guadeloupe

La population guadeloupéenne apparaît relativement moins diplômée que la moyenne nationale : on constate que plus d'un tiers (34,3%) de la population **de 15 ans ou plus non scolarisés ne dispose ni de diplôme ni de CEP** (Certificat d'études primaires). Il s'agit d'une moyenne plus élevée que la moyenne nationale (21,9%).



Source : INSEE, 2018

Une population vulnérable face à l'emploi

Un taux de chômage élevé en Guadeloupe...

Alors que le chômage en 2018 dans l'ensemble de la France était de 13,40%, il était en Guadeloupe de 28,80% soit plus de deux fois plus élevé. On constate par ailleurs une vulnérabilité accrue des femmes au chômage, avec 30,7% des femmes de 15-64 ans au chômage contre 26,4% des hommes.

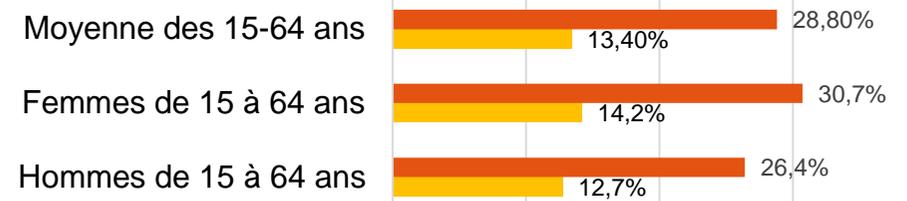
... et qui frappe particulièrement les jeunes

Les jeunes du territoire sont particulièrement touchés par le chômage : **près de 50% des jeunes de 15-24 sont au chômage** (contre 27,2% à l'échelle nationale), un phénomène qui touche de façon relativement similaire les hommes et les femmes.

Des contrats de travail plus précaires mais une part de contrats à temps partiel similaires

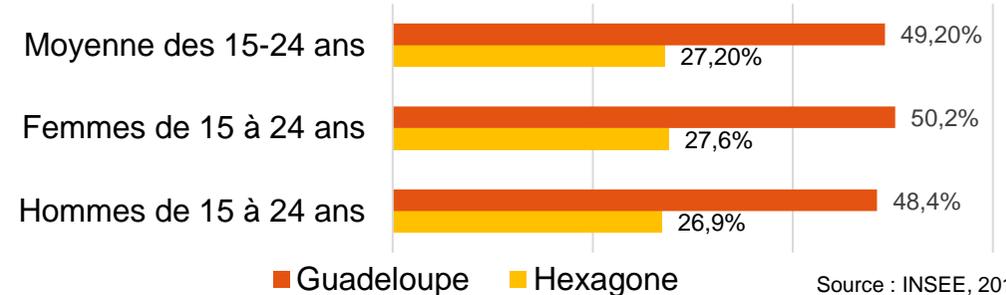
La proportion de salariés disposant d'un contrat précaire est plus importante à l'échelle du territoire (18,2%) que la moyenne nationale (15,6%), traduisant une certaine vulnérabilité face à l'emploi. Une partie des contrats (17%) sont également des contrats à temps partiels, soit une proportion similaire à la moyenne nationale (17,3%).

Taux de chômage des 15-64 ans (2018)



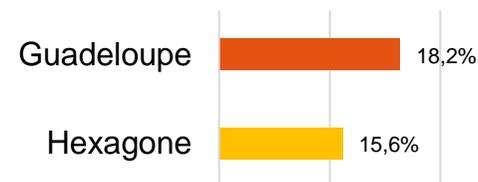
Source : INSEE, 2018

Taux de chômage des 15-24 ans (2018)



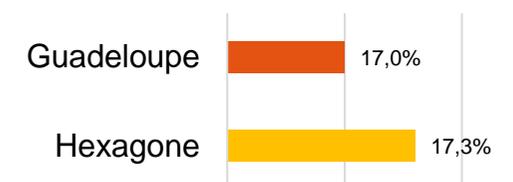
Source : INSEE, 2018

Part de salariés disposant d'un contrat précaire (2018)



Source : INSEE, 2018

Part de salariés de 15 ans ou plus à temps partiel (2018)



Source : INSEE, 2018

La population guadeloupéenne présente donc une **vulnérabilité accrue face à l'emploi** (taux de chômage élevé, forte proportion de contrats précaires).

Une population plus vulnérable sur le plan économique

Plus d'un tiers de personnes vivant sous le seuil de pauvreté

34% de la population de Guadeloupe vit en dessous du seuil de pauvreté fixé à 1010 euros par mois et par unité de consommation, contre 14% en Hexagone.

Moins d'un tiers de ménages imposés

77 % des ménages fiscaux de Guadeloupe ne sont pas imposés, une proportion bien plus élevée que la moyenne nationale (43,7%).

1 personne sur 5 couverte par le RSA

3 fois plus de personnes sont couvertes par le RSA en Guadeloupe qu'en France. **Cette couverture par le RSA concerne 20% de la population en Guadeloupe.**

Une forte dépendance aux prestations sociales

La population couverte par une allocation CAF est large. **C'est le cas de 1 personne sur 2 en France et de 6 personnes sur 10 en Guadeloupe.**

La Guadeloupe est un territoire avec une **population particulièrement dépendante aux prestations sociales**. En effet, 46,7% des allocataires de la CAF ont un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales et **36,4% sont à 100% dépendants des prestations sociales**. Ceci représente une part non négligeable de la population.



Part de la population sous le seuil de pauvreté

14%

34%

Source : INSEE, 2017

Part des ménages fiscaux non imposés

43,7%

77%

Source : INSEE, 2018

Part de la population couverte par le RSA (2019)

6%

20,3%

Source : CAF, 2019

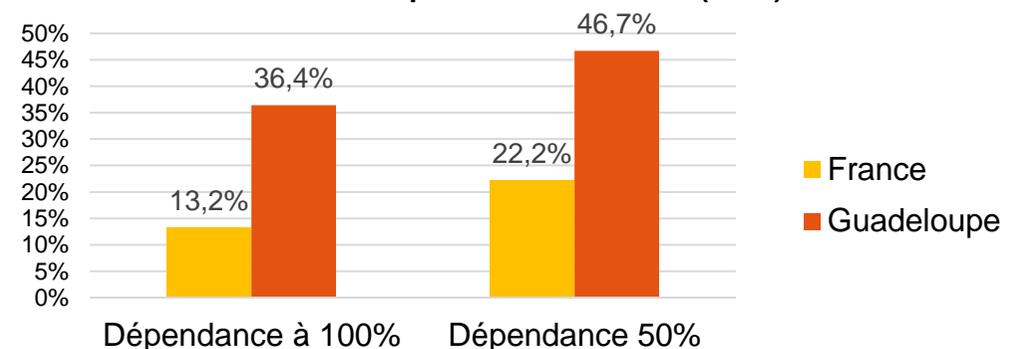
Part de la population couverte par une allocation CAF (2019)

50%

61,6%

Source : CAF, 2019

Part des allocataires CAF dont le revenu est constitué à plus de 50 ou 100% de prestations sociales (2019)



Source : CAF, 2019

La population guadeloupéenne présente ainsi des facteurs de vulnérabilité sur le plan économique, et une forte dépendance aux prestations sociales (CAF, RSA) pour vivre.

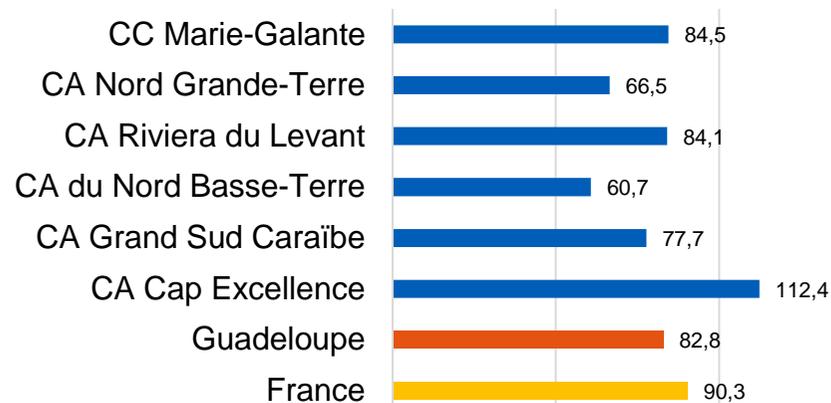
D'importantes disparités de couverture médicale

Un ratio général de couverture médicale satisfaisant néanmoins très inégal selon les territoires

Le nombre de médecins généralistes, d'orthophonistes et de spécialistes en pédiatrie pour 100 000 habitants en Guadeloupe est **relativement similaire aux ratios constatés en France en 2020 selon la Base Permanente des Equipements (BPE)**.

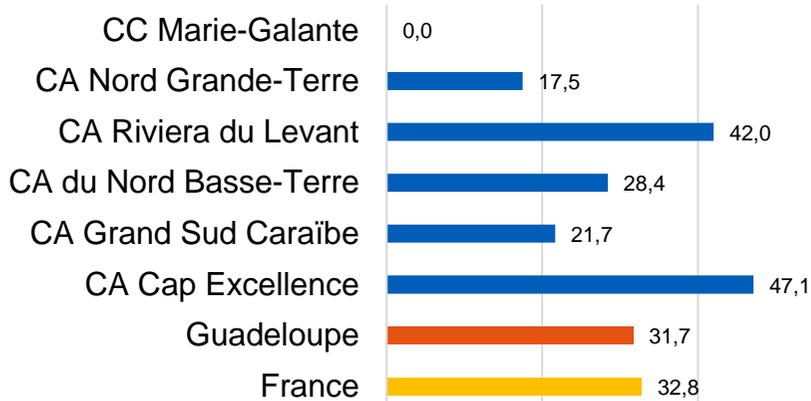
Néanmoins, ces ratios globaux cachent de profondes inégalités. La **population de Cap Excellence est particulièrement couverte en médecins** ce qui n'est par exemple par le cas au Nord Grande Terre et au Nord Basse Terre **où les médecins sont moins présents**.

Nombre de médecins généralistes pour 100 000 habitants (2020)



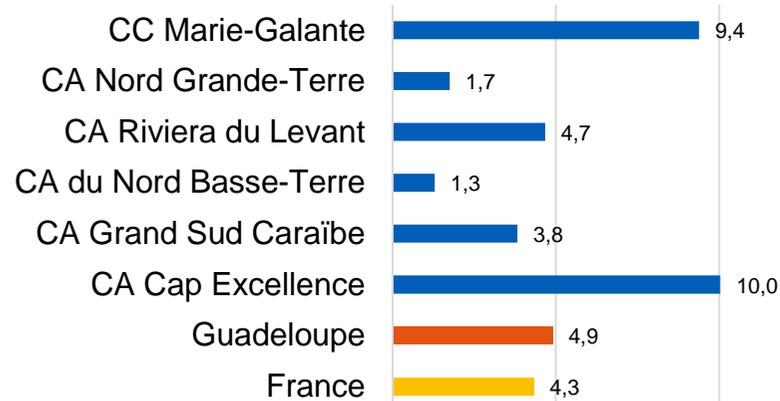
Source : BPE, 2020

Nombre d'orthophonistes pour 100 000 habitants (2020)



Source : BPE, 2020

Nombre de spécialistes en pédiatrie pour 100 000 habitants (2020)



Source : BPE, 2020

Les **disparités en matière d'offres de santé** (et notamment l'absence de médecins dans certaines zones du territoire : généralistes, orthophonistes, etc.), **couplées à la situation de désertification médicale** (notamment liée au non remplacement de certains professionnels de santé) évoquée par de nombreux acteurs de terrain, constituent un facteur complémentaire de vulnérabilité face à l'illettrisme.

Diagnostic territorial

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie



Les Guadeloupéens particulièrement touchés par les « difficultés de lecture » d'après les tests JDC (1/2)

Les tests dits « JDC », outil de mesure des difficultés de lecture des jeunes de 17 ans

Conformément à la loi du 28 octobre 1997, **tous les jeunes Français, garçons et filles, d'environ dix-sept ans**, après avoir effectué les formalités du recensement, sont appelés à participer à une journée d'information sur la défense et à passer des tests. Il s'agit des « **Journées Défense et Citoyenneté** », anciennement appelées JAPD « Journées d'Appel de Préparation à la Défense ».

Les tests n'ont pas pour objet de mesurer uniquement l'illettrisme mais ont une vocation beaucoup plus large de **mesurer les compétences des jeunes face à la lecture**.

Les tests définissent alors 8 profils de jeunes comme représentés ci-contre :

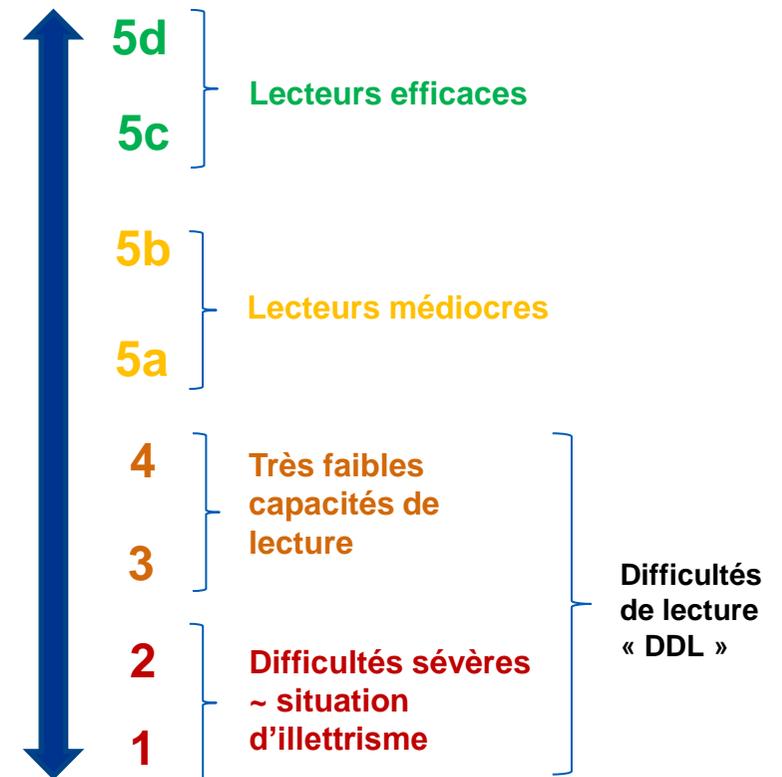
Les jeunes définis comme en situation d'illettrisme sont les jeunes de profils 1 et 2 tandis que les jeunes définis comme ayant des **difficultés de lecture** sont les jeunes de **profils 1, 2, 3 et 4 inclus**.

Les **tests JDC constituent ainsi une donnée importante car ils concernent l'intégralité d'une tranche d'âge (16-25 ans)** et permettent ainsi de se baser sur des données exhaustives.

Il conviendra toutefois de rester prudent quant à l'analyse des résultats des tests JDC car des difficultés informatiques (« bugs » informatiques au moment où les jeunes répondent aux questions) ainsi que des changements de procédures des tests ont pu avoir lieu depuis 2015. L'analyse comparative entre plusieurs années n'est ainsi pas permise.



8 profils de jeunes



Source : JDC



L'illettrisme désigne par définition la situation d'une personne n'étant plus scolarisée. Ainsi, un jeune scolarisé au sein du système scolaire français ne peut être considéré comme une personne en situation d'illettrisme : on parlera alors de jeunes « en difficulté de lecture » (DDL) pour les jeunes repérés ainsi lors des tests JDC.

Les Guadeloupéens particulièrement touchés par les « difficultés de lecture » d'après les tests JDC (2/2)

Un tiers des jeunes Guadeloupéens en difficulté de lecture (profils 1, 2, 3 & 4), un chiffre en croissance

Les jeunes Guadeloupéens sont plus sujets aux difficultés de lecture que la moyenne des jeunes de France métropolitaine et d'outre mer. **En 2019, 32%** des jeunes Guadeloupéens étaient concernés par ces difficultés de lecture : **2,7 fois plus que la moyenne nationale (11,8%)**

Les résultats des tests JDC permettent par ailleurs d'identifier une **augmentation en valeur brute et relative du nombre de jeunes guadeloupéens en « difficulté de lecture » entre 2012 et 2021.**

Le taux de jeunes en « difficulté de lecture » oscillait entre 30% et 32% entre 2013 et 2019. Il **grimpe à 37% en 2020 et 41% en 2021.**

Part de jeunes identifiés en difficulté de lecture lors des tests JDC en 2019 (Profils 1, 2, 3 & 4)



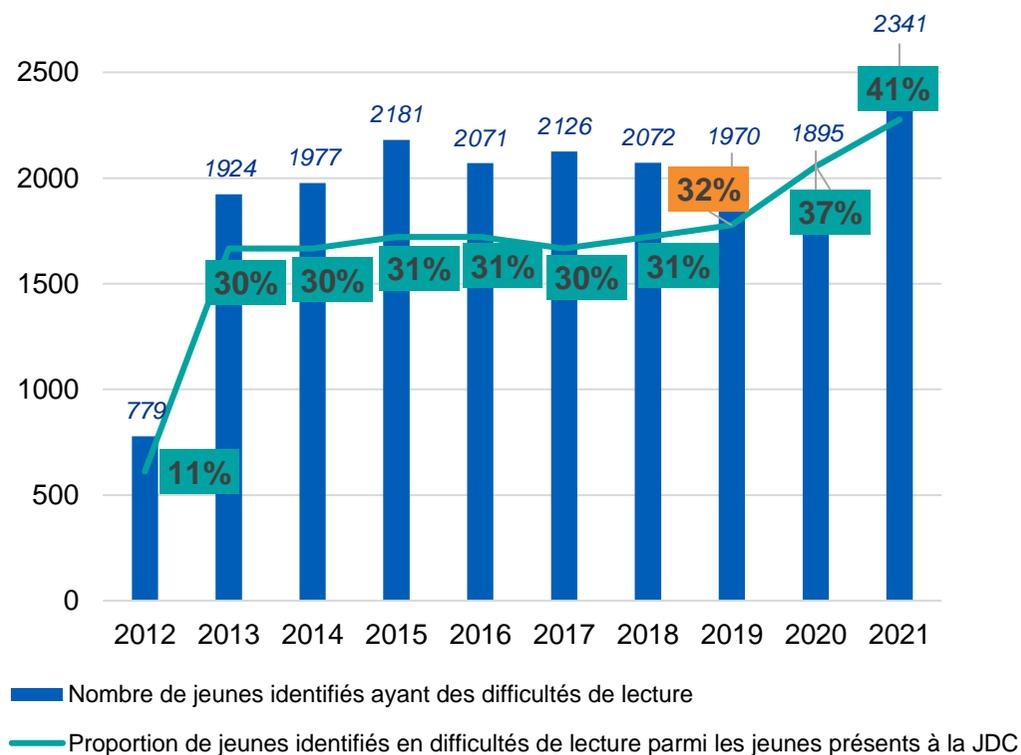
+ Outre-Mer

11,8%

32%

Source : ANLCI & Note d'information JDC 2019, Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Nombre et part de jeunes en Guadeloupe identifiés ayant des difficultés de lecture (profils 1, 2, 3 & 4) lors des Journées Défense et Citoyenneté



Source : Résultats aux Journées Défense et Citoyenneté en Guadeloupe entre 2012 et 2021

Les données des tests des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) permettent d'identifier que **plus d'un tiers des jeunes Guadeloupéens âgés de 16-25 ans ont des difficultés de lecture** et que celles-ci ont augmentées : ces jeunes **sont ainsi 2,7 fois plus exposés aux « difficultés de lecture » (profils 1, 2, 3 & 4 à la JDC) que la moyenne nationale** entre ces dernières années.

Les jeunes Guadeloupéens 4 fois plus en « difficulté sévère de lecture » qu'en Hexagone...

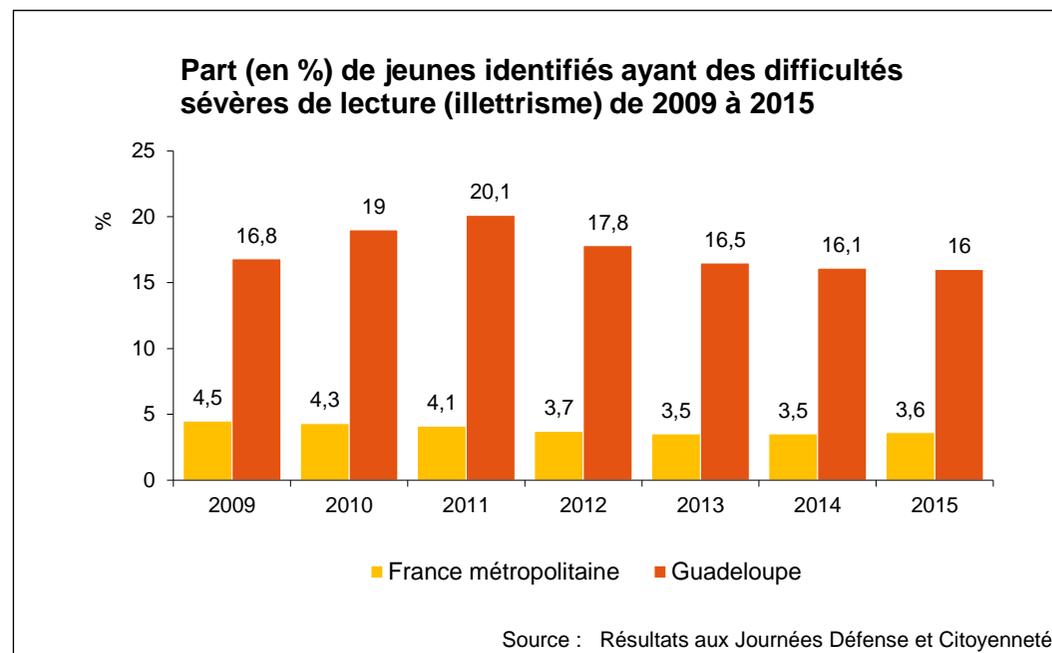
En moyenne d'après les tests JDC : 4 fois plus de risques d'avoir des « difficultés sévères » de lecture en Guadeloupe qu'à l'échelle nationale

Il est possible de resserrer l'analyse autour des **jeunes de profils 1 & 2**, c'est-à-dire autour des jeunes avec des **difficultés sévères de lecture**.

Toute personne scolarisée ne peut pas encore être qualifiée « en situation d'illettrisme » car encore en phase d'apprentissage, mais il est considéré que les **profils 1 & 2 sont apparentés à des personnes en situation d'illettrisme**.

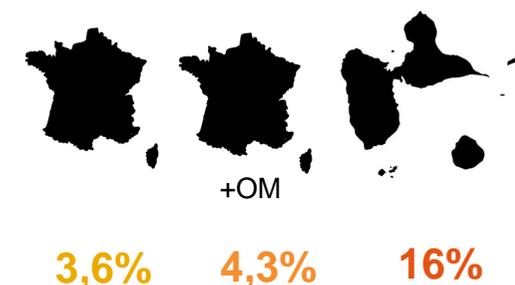
A partir des données disponibles de 2009 à 2015, on peut constater que les **jeunes Guadeloupéens sont proportionnellement bien plus touchés par l'illettrisme que la moyenne des jeunes en Hexagone**.

En 2015, **16% des jeunes Guadeloupéens** ayant passé les tests JDC ont été identifiés avec des difficultés sévères de lecture contre **3,6% dans l'Hexagone** et **4,3%** si l'on considère l'Hexagone et les DROM (départements et régions d'outre-mer).



Source : Résultats aux Journées Défense et Citoyenneté

Part de jeunes identifiés en difficulté sévère (Profils 1 & 2 ~ illettrisme) lors des tests JDC en 2015



Les données des tests des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) permettent ainsi d'identifier que **les jeunes Guadeloupéens ont 4 fois plus de risque d'avoir des « difficultés sévères » de lecture que la moyenne de l'ensemble des jeunes de France métropolitaine et d'outre-mer**.

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

1.1. Analyse géographique

L'illettrisme, un phénomène qui touche l'ensemble des EPCI de Guadeloupe (1/2)

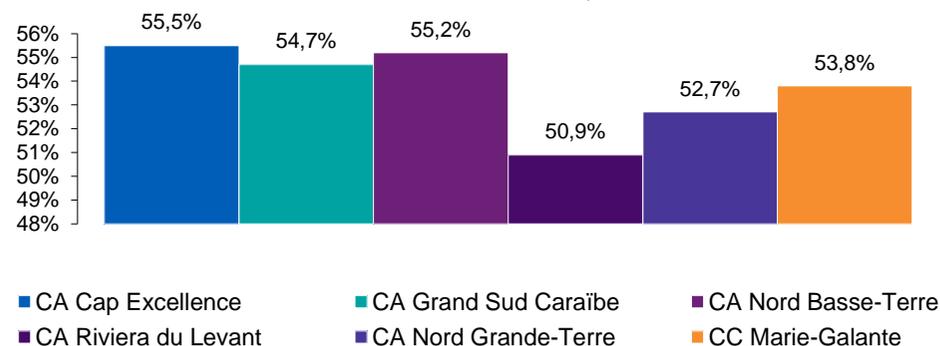
Une répartition géographique des jeunes en situation d'illettrisme conforme à la répartition de la population en Guadeloupe

A partir des **données de la « Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire »** concernant les résultats aux tests JDC des décrocheurs scolaires enregistrés, il est possible d'engager un ciblage géographique des décrocheurs scolaires en situation d'illettrisme. Ce public ne représente pas l'ensemble des personnes en situation d'illettrisme, mais il permet toutefois de donner à voir des réalités territoriales : selon leur EPCI d'origine, **entre 50,9% et 55,5% des décrocheurs scolaires sont en situation d'illettrisme** :

- 50,9% pour la CA Riviera du Levant ;
- 52,7% pour la CA Nord Basse-Terre ;
- 43,8% pour la CC Marie-Galante ;
- 54,7% pour la CA Grand Sud Caraïbe ;
- 55,5% pour la CA Cap Excellence.

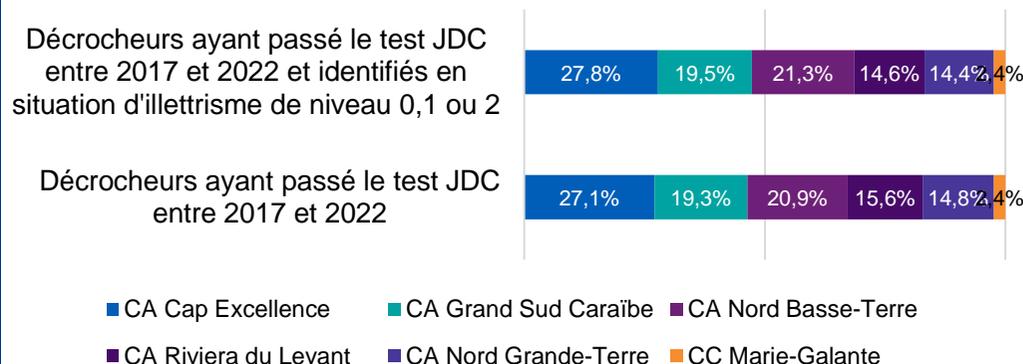
Si on observe **l'origine géographique de ces décrocheurs en situation d'illettrisme**, on constate que la CA Cap Excellence compte la proportion de décrocheurs en situation d'illettrisme la plus élevée (27,8%), conformément à la répartition géographique des jeunes (27,1% des jeunes ayant passé le test JDC étaient issus de ce territoire). Suivent les territoires de la CA Nord Basse-Terre (21,3% de jeunes en situation d'illettrisme contre 20,9% de jeunes issus de ce territoire) puis la CA Grand Sud Caraïbe (19,5% contre 19,3%). Il semblerait ici que **l'origine géographique ne constitue pas un facteur déterminant face à l'illettrisme** : la proportion de jeunes décrocheurs identifiés en situation d'illettrisme lors de la Journée Défense et Citoyenneté entre 2017 et 2022 est conforme à la répartition des jeunes au sein du territoire guadeloupéen.

% moyen de décrocheurs scolaires du bassin identifiés par le test JDC entre 2017 et mars 2022 en situation d'illettrisme de niveau 0, 1 ou 2



Source : Résultats aux JDC en Guadeloupe entre 2012 et 2021 des décrocheurs scolaires, données transmises par la mission de lutte contre le décrochage scolaire

Répartition géographique des publics présents à la JDC entre 2017 et 2022



Source : Résultats aux JDC en Guadeloupe entre 2012 et 2021 des décrocheurs scolaires, données transmises par la mission de lutte contre le décrochage scolaire

L'illettrisme, un phénomène qui touche l'ensemble des EPCI de Guadeloupe (2/2)

Un taux d'illettrisme chez les recrues du RSMA relativement similaire entre les zones géographiques

D'après les **données du RSMA**, le **taux d'illettrisme parmi les jeunes recrues varie relativement peu entre les zones géographiques de provenance**. En effet, à l'exception des recrues de Saint-Martin dont 56 % sont en situation d'illettrisme, les zones géographiques du centre, du nord, de l'est, de l'ouest, du sud et des îles affichent pour chacune d'entre elles **entre 29 % et 33% de personnes en situations d'illettrisme parmi ses recrues**. Les acteurs du RSMA confirment cette répartition globalement équilibrée entre les territoires.

Un équilibre territorial des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme malgré une légère sur-représentation à Cap Excellence et dans la CA Grand Sud Caraïbe

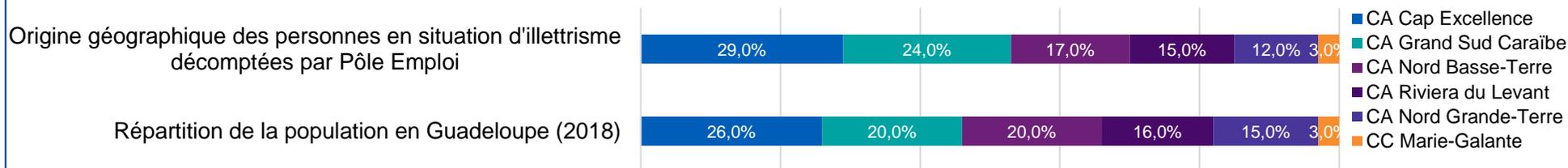
Par ailleurs, si l'on observe l'origine géographique des inscrits à Pôle Emploi en situation d'illettrisme, il semblerait que les équilibres de répartition de la population sur le territoire soient plus ou moins respectés. On constate cependant une légère **sur-représentation de la CA Grand Sud Caraïbe** (près d'une personne illettrée sur 4, alors qu'elle n'accueille que 20% de la population guadeloupéenne) **et de la CA Cap Excellence** (29% des personnes en situation d'illettrisme décomptées par Pôle Emploi, contre seulement 26% de la population guadeloupéenne).

Découpage territorial du RSMA



- **Centre** : Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault, Le Gosier, Lamentin, Petit-Bourg
- **Nord** : Anse-Bertrand, Port Louis, Petit Canal, Morne-à-l'eau
- **Est** : Le Moule, Sainte-Anne, Saint-François
- **Ouest** : Sainte-Rose, Deshaies, Pointe-Noire, Bouillante
- **Sud** : Goyave, Vieux-Habitants, Capesterre-Belle-Eau, Baillif, Saint-Claude, Trois-Rivières, Basse-Terre, Gourbeyre, Vieux-Fort

Origine géographique des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme



Source : Pôle Emploi 2022

L'analyse d'un facteur géographique peu différenciant se confirme au travers des données du RSMA et du Pôle Emploi : si les EPCI CA Cap Excellence et CA Grand Sud Caraïbe semblent légèrement plus concernés par l'illettrisme, on constate que l'illettrisme touche globalement l'intégralité du territoire guadeloupéen.

Des disparités infra-EPCI importantes, qui soulignent la vulnérabilité de certains territoires face à l'illettrisme

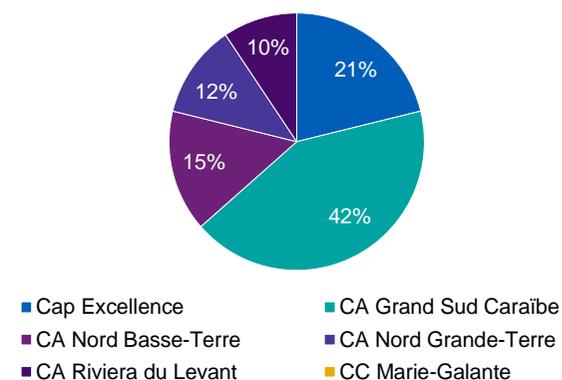
Une sur-représentation des stagiaires de Guadeloupe Formation habitant dans le Sud Basse-Terre

Pour localiser l'illettrisme, il peut également être intéressant d'observer **le lieu de résidence des stagiaires entrés en formation de lutte contre l'illettrisme en 2021 à Guadeloupe Formation.**

Ces données montrent que 44% de ces stagiaires sont originaires de la CA Grand Sud Caraïbe, que 22% de ces stagiaires sont originaires de Cap Excellence et que le dernier tiers vient des autres EPCI, excepté Marie Galante qui n'est ici pas représentée.

Pour justifier cette **prévalence du Sud Basse-Terre**, il est possible d'invoquer des motifs **d'effets de vie en milieu rural** et de supposer des **motifs de mobilité** liés aux localisations des sites de formation : Saint-Claude - Morin (CACSC), Capesterre Belle-Eau (CAGSC), Le Moule (CANGT), Bouillante, Baie-Mahault – Jarry (CAPEX) et Petit-Bourg (CANBT). En 2020, **les stagiaires entrés en formation l'étaient en majorité sur les sites de Jarry (CAPEX) et Morin (CAGSC)**. Dans cette logique, l'absence de personnes originaires de Marie Galante peut être notamment liée à des enjeux de mobilité et de proximité entre le lieu de formation et le lieu de résidence.

Origine géographique des stagiaires "Lutte contre l'illettrisme" de Guadeloupe Formation en 2021



Source : Guadeloupe Formation

Des territoires vulnérables identifiés par les acteurs : les territoires ruraux et les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Bien que les éléments quantitatifs ne semblent pas cibler clairement des EPCI dans lesquels les difficultés seraient plus importantes, **les acteurs rencontrés soulignent la vulnérabilité de certains territoires face à l'illettrisme, et notamment les territoires les plus isolés vis-à-vis des services publics, transports publics et droit commun** (territoires ruraux, Quartiers Politique de la Ville). Ainsi, les EPCI de **Marie Galante, Grand Sud Caraïbe et Nord Grand-Terre, qui comptent des territoires isolés correspondant aux définitions évoquées**, sont identifiés par les acteurs comme plus vulnérables... Tout comme la CA Cap Excellence, qui compte des QPV.

Ainsi, la vulnérabilité des territoires face à l'illettrisme ne peut être identifiée à l'échelle des EPCI, mais **doit être considérée à l'échelle infra-EPCI** et selon d'autres critères : ce sont les territoires les plus éloignés des services publics, et **qui cumulent un ensemble de facteurs de vulnérabilité** (précarité économique et sociale, freins de mobilité importants), **qui sont les plus exposés face à l'illettrisme** (territoires ruraux, Quartiers Prioritaires de la Ville, etc.).

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

1.2. Analyse par tranche d'âge

Des publics jeunes et seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme (1/4)

Un public jeune et scolarisé non épargné face aux difficultés

Les données des tests JDC permettent de quantifier le nombre et la part de **jeunes d'environ 17 ans** en difficulté de lecture.

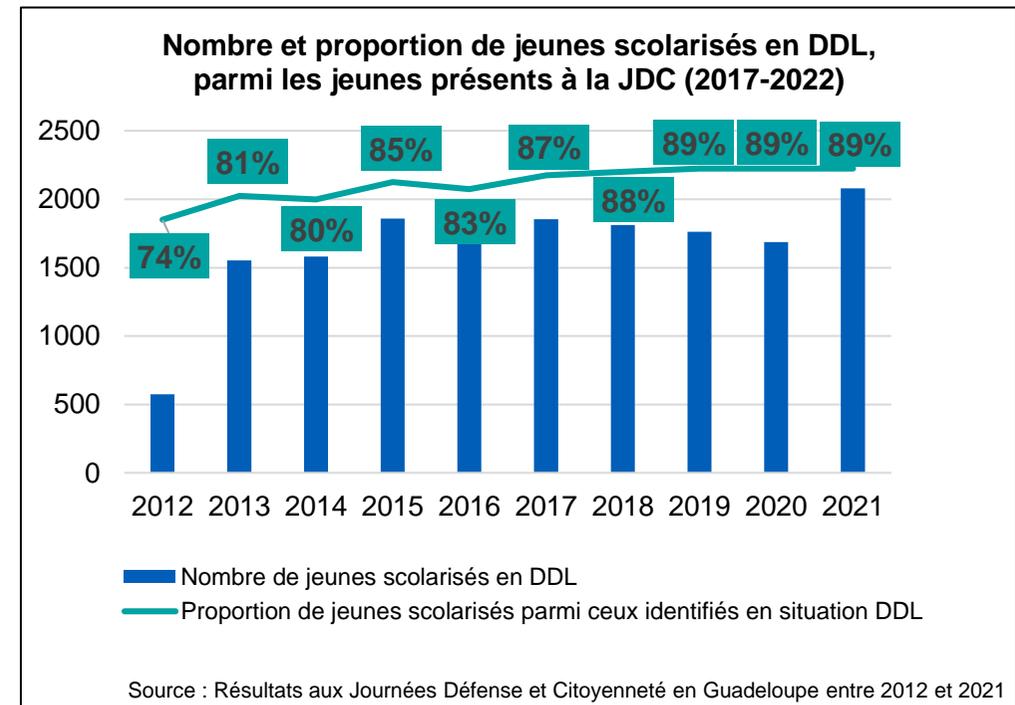
En l'occurrence, les résultats confirment que bien **plus d'un tiers d'entre eux ont des « difficultés de lecture » (DDL) dont la moitié rencontrent des « difficultés sévères »** (voir distinction pages précédentes).

Tout en restant prudent en matière d'analyse de ces résultats, il semblerait d'ailleurs que **ces jeunes de 17 ans en « difficultés de lecture » soit de plus en plus scolarisés**. Effectivement, alors que 81% des jeunes repérés par le JDC en 2013 comme ayant des difficultés étaient scolarisés, ce taux augmente pour atteindre 89 % ces dernières années.

Les jeunes sont effectivement des publics confrontés à l'illettrisme comme le démontrait déjà l'enquête IVQ réalisée en 2008-2009 en Guadeloupe : **parmi les 16-29 ans, une personne sur six rencontrait de sérieuses difficultés dans l'un des domaines fondamentaux de l'écrit**.

15 % des 16-29 ans étaient en grande difficulté face à l'écrit

Source : INSEE, Enquête IVQ Guadeloupe 2008-2009



Ainsi, alors que l'on identifie de **nombreuses difficultés chez les jeunes**, il est plus difficile de justifier ces difficultés par une potentielle rupture de scolarité, « seulement » 11% des jeunes en difficulté n'étant pas scolarisés. Ce constat souligne un réel enjeu de **renforcement de l'accompagnement à la scolarité et de développement des logiques de prévention** (voir parties suivantes).

Des publics jeunes et seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme (2/4)

Un public jeune et déscolarisé également en difficulté

La vulnérabilité des jeunes s'illustre également au travers des données de la Mission Locale. **Effectivement, une part importante des jeunes de 16 à 25 ans accueillis par la Mission Locale ne maîtrisent pas les savoirs de base.**

Sur les 4 025 jeunes accueillis à la Mission Locale en 2021, seuls deux tiers d'entre eux maîtrisent les savoirs de base (2 791 personnes). Toutefois, cette maîtrise des compétences de base n'a pas été confirmée par le tiers restant de jeunes accompagnés, **4% étant identifiés comme ne maîtrisant pas ces savoirs** (147 personnes) et 30% dont la maîtrise est à vérifier.

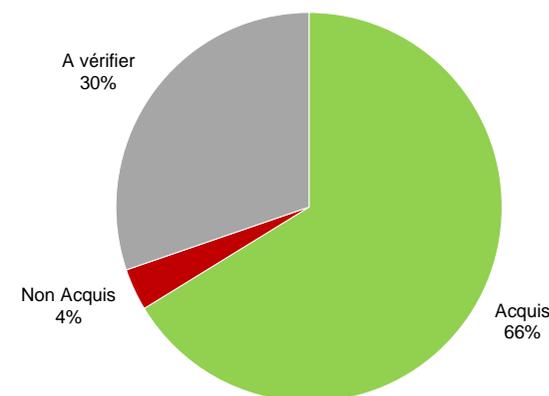
Ainsi, **les personnes en difficulté pourraient représenter entre 4 et 34% des jeunes accompagnés par la Mission Locale.**

Le niveau des jeunes rentrants au RSMA confirme également des nombreux cas d'illettrisme parmi les jeunes Guadeloupéens (moyenne d'âge des jeunes entrants au RSMA : 19,6 ans).

D'après les informations transmises par le RSMA, environ un tiers d'entre eux sont à **leur arrivée au RSMA en situation d'illettrisme aux niveaux les plus lourds à savoir aux niveaux 1 et 2. En 2021, 33,6%** des jeunes passant le test EVA à leur arrivée sont en effet aux **degrés 1 et 2 du cadre référentiel de l'ANLCI en matière d'illettrisme**(voir pages précédentes). Ce chiffre oscillant entre 32% et 35% selon les années est **stable depuis 10 ans.**

Cette forte part de personnes en situation d'illettrisme est en cohérence avec l'objectif fixé par le Fonds Social Européen (FSE) d'accueillir 30% de jeunes en difficulté avec les compétences de base parmi les recrues volontaires du RSMA.

Niveau de maîtrise des savoirs de base des jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2021



Source : Mission Locale Guadeloupe

Jeunes rentrants au RSMA



Source : RSMA

Un tiers de jeunes en situation d'illettrisme de niveau 1 ou 2

Ainsi, on constate une **proportion importante de jeunes en situation d'illettrisme**, notamment parmi les jeunes non scolarisés accompagnés par la Mission Locale ou intégrant le RSMA.

Des publics jeunes et seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme (3/4)

Une augmentation des difficultés qui semble aller de paire avec l'âge, et des seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme

Le public senior de la Guadeloupe apparaît particulièrement touché par l'illettrisme ce que confirme l'enquête Information et Vie Quotidienne réalisée en Guadeloupe en 2008-2009 par l'INSEE. En effet, la **proportion des sexagénaires en difficulté forte ou grave à l'écrit est trois fois plus importante que celle des moins de 30 ans** : 42 % des 60-65 ans contre 14% des 16-24 ans et 17% des 25-29 ans.

Cette forte part de personnes âgées en difficulté s'explique notamment au regard du **niveau moyen d'études qui était à l'époque plus faible** alors que les plus récentes générations ont bénéficié du développement de l'accès à l'enseignement secondaire. Il y a donc un « **effet génération** » (source : enquête IVQ), **les personnes de 18 à 29 ans ayant en lecture et compréhension orale de meilleurs résultats que les générations plus âgées**. Cette conclusion n'est toutefois par vraie en calcul, l'« **effet calculette** » succédant à l' « effet âge ». Certes, les performances en calcul se dégradent avec l'âge, mais il est constaté une **dégradation des performances en calcul pour l'ensemble de la population en raison de l'usage d'outils micro-informatiques**.

L'on peut supposer en conséquence du fait de scolarités plus courtes et de diplômes moins développés que ces personnes actuellement âgées de 50 à 65 ans auraient occupé **des emplois à plus faible qualification et potentiellement nécessitant peu de lire ou d'écrire**. Ceci aurait alors des impacts sur leur maîtrise des compétences de base, celles-ci n'ayant peut-être pas pu être consolidées de manière effective et ayant pu **s'effriter** au fil des années.

Les publics seniors en situation d'illettrisme comme d'autres publics en difficulté de lecture et d'écriture ont mis en place des **stratégies d'adaptation** pour vivre et travailler de façon relativement "autonome". Il faut ajouter à cela que les **modèles de sociabilité en Guadeloupe** (famille élargie où il n'est pas rare que les grands-parents, parents et petits-enfants vivent sous le même toit) permettent aux seniors en situation d'illettrisme de bénéficier d'appuis divers pour les démarches qu'ils ne peuvent pas effectuer seuls (administratifs, gestion rdv médicaux, factures, etc.).

Ainsi, les **personnes âgées en Guadeloupe sont particulièrement vulnérables face à l'illettrisme, environ 40% d'entre elles ayant des difficultés graves ou fortes**. Ceci soulève un enjeu alors que les difficultés de ces publics sont rarement au centre des politiques publiques (source : Insee, Enquête IVQ).

Difficultés à l'écrit selon le sexe et l'âge en Guadeloupe

	Unité : %	
	En difficulté à l'écrit	Dont graves ou fortes
Ensemble	28	25
Hommes	29	26
Femmes	27	24
16 - 24 ans	15	14
25 - 29 ans	21	17
30 - 39 ans	25	24
40 - 49 ans	25	22
50 - 59 ans	45	39
60 - 65 ans	46	42

Source : Insee, Enquête Information et Vie Quotidienne 2008-2009



La proportion de sexagénaires en difficulté forte ou grave est **3x plus importante que celle des moins de 30 ans**

Source : Insee, Enquête IVQ 2008-2009

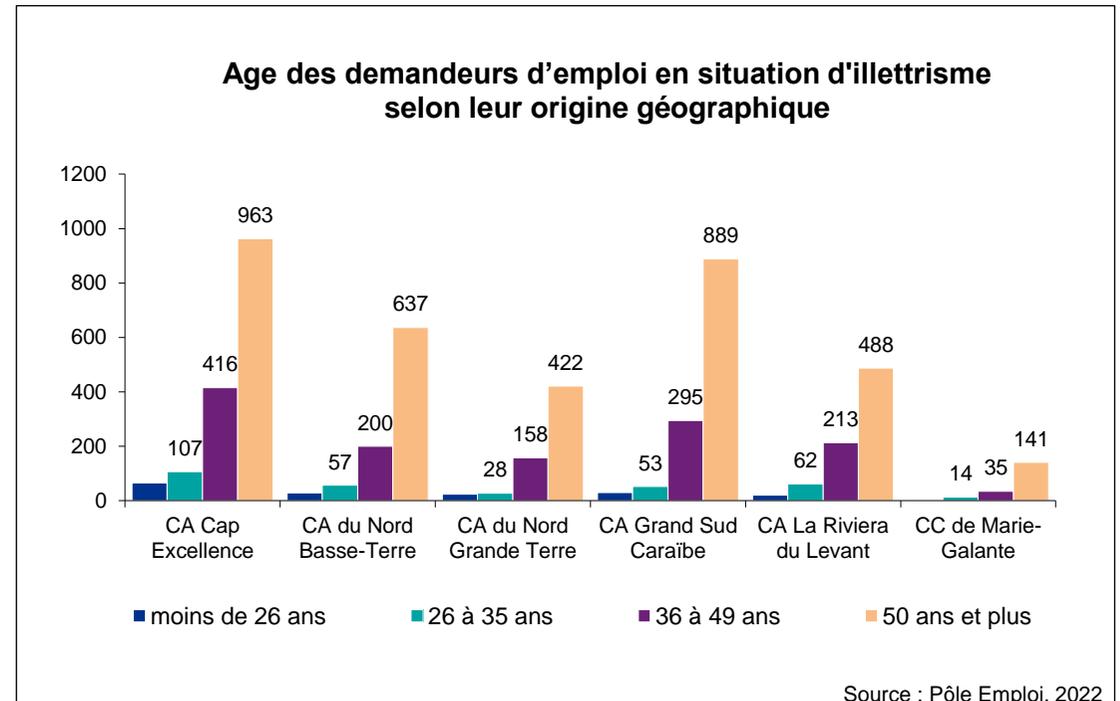
Des publics jeunes et seniors particulièrement vulnérables face à l'illettrisme (4/4)

Une large part de seniors parmi les demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme

Les données transmises par le Pôle Emploi concernant les publics en demande d'emploi en situation d'illettrisme révèlent une **large part de publics seniors : plus de 60% de personnes de 50 ans et plus.**

Ce chiffre est toutefois à interpréter délicatement car plusieurs facteurs contribuent à une sur-représentation des publics seniors : le vieillissement de la population et la surreprésentation initiale des publics âgés parmi les demandeurs d'emploi. A l'âge se cumulent des difficultés en matière d'illettrisme qui complexifient par conséquent la recherche d'emploi de ces publics.

Il en reste toutefois que, effectivement, la **majorité des demandeurs d'emploi, quel que soit leur origine géographique en Guadeloupe, sont des personnes de plus de 50 ans.**



Une certaine part de profils seniors identifiés dans les bénéficiaires des formations

Par ailleurs, la surreprésentation des publics seniors parmi les publics en situation d'illettrisme est constatée par la Région dans la **composition des groupes de personnes bénéficiant des formations. En effet, un acteur rencontré indique que la majorité des bénéficiaires ont plus de 55 ans voire plus de 60 ans.**

« *Le profil des personnes en situation d'illettrisme est vraiment senior* »



Parole d'acteur rencontré dans le cadre du diagnostic

Les personnes âgées paraissent ainsi, au même titre que les publics jeunes, particulièrement touchés par les difficultés d'illettrisme. Leur sur-représentation dans les chiffres étudiés peut également être due, à leur sur-représentation dans les formations et dispositifs d'accompagnement.

Des publics jeunes qui arrivent cependant plus rapidement à « raccrocher »

Des jeunes plus facilement « raccrochables » vis-à-vis de la lecture et de l'écriture

Si les jeunes constituent un public relativement concerné par les enjeux d'illettrisme, **les acteurs de terrain identifient une capacité importante chez ces publics à « raccrocher » vis-à-vis de la lecture et de l'écriture.**

C'est en effet ce que constatent les professeurs du RSMA concernant les **jeunes qui y sont rentrés en situation d'illettrisme de niveau 1 et 2, et qui ont basculé dans le niveau 3** du « Cadre National de Référence de l'ANLCI » au cours de leur formation au RSMA.

En effet, alors **qu'un tiers des nouveaux arrivants est en situation d'illettrisme de niveau 1 ou 2, 95 % des jeunes** volontaires du RSMA (hors ajournés et diplômés non-présentés, source : RSMA) **ont réussi le Certificat de Formation Générale (CFG)**. Le niveau 3 correspondant à un bagage proche du niveau du CFG, ces personnes ayant réussi le CFG peuvent être considérées au degré 3.

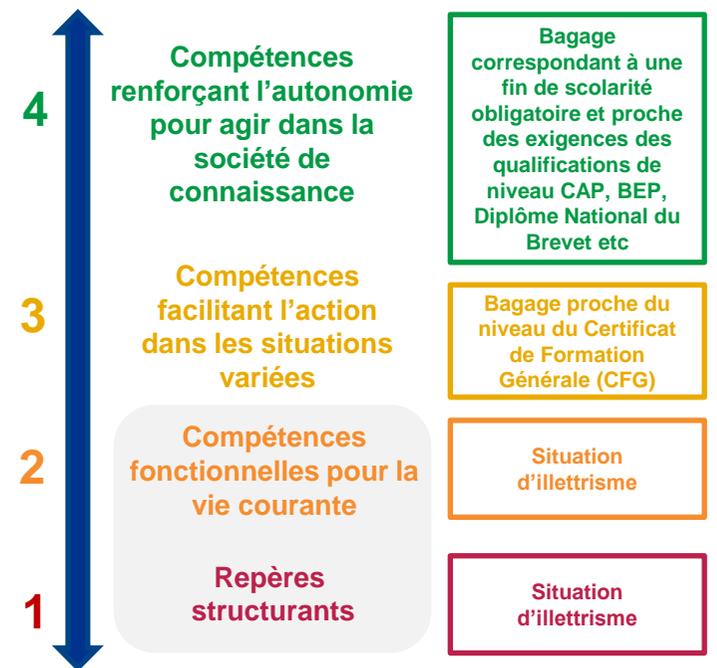
Ainsi, **la majorité des jeunes concernés bénéficiant de l'encadrement du RSMA ont basculé en niveau 3** (excepté quelques jeunes, notamment certains bénéficiant d'un dossier MDPH – Maison départementale des personnes handicapées), et ont pu ainsi « raccrocher vis-à-vis de la lecture et de l'écriture ».

« Pour un grand nombre d'entre eux, on fait face à un illettrisme qui est lié à un manque de pratique et qui n'est pas structurel, puisqu'ils récupèrent rapidement un niveau correct »

Parole de professionnel en contact avec des jeunes en situation d'illettrisme

Toutefois, **1 tiers des 33% en situation d'illettrisme présentait de réelles difficultés et ont demandé un suivi des professeurs pendant plusieurs mois.**

Rappel : 4 degrés ou profils du Cadre National de Référence de l'ANLCI



Ainsi, il apparaît que **les jeunes en situation d'illettrisme sont en capacité de « raccrocher » plutôt rapidement vis-à-vis de la lecture et de l'écriture**, notamment car leurs apprentissages sont plus récents contrairement aux adultes ou personnes âgées.

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

1.3. Analyse par genre

Un taux d'illettrisme a priori légèrement plus important chez les hommes

Des hommes plus vulnérables face à l'illettrisme que les femmes

L'enquête **Information et Vie Quotidienne** réalisée en Guadeloupe n'apporte pas d'analyse genrée de l'illettrisme sur le territoire.

A défaut d'avoir d'autres données à l'échelle de la Guadeloupe parmi les personnes en situation d'illettrisme sur le territoire, il est intéressant de noter que **l'Atlas de l'illettrisme publié par l'ANLCI en 2021 effectuait une analyse genrée de l'illettrisme.**

En l'occurrence, il est relevé que les **hommes sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes :**

- **60,5%** des personnes en situation d'illettrisme sont des hommes
- **9 %** des hommes sont en situation d'illettrisme
- **6 %** des femmes sont en situation d'illettrisme

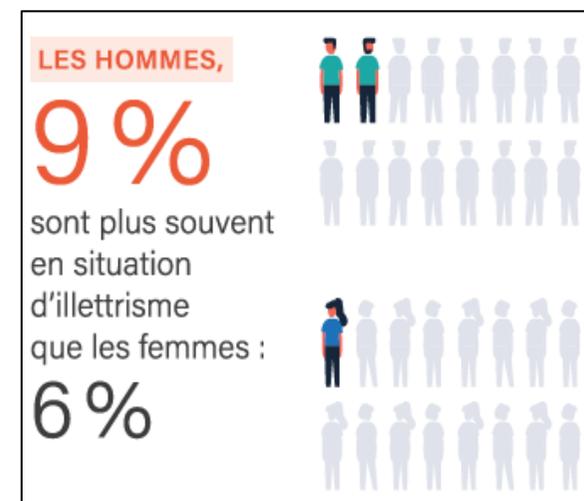
Les chiffres établissant une **conclusion claire sur une plus grande vulnérabilité des hommes face à l'illettrisme en France métropolitaine et d'Outre-Mer**, on peut admettre que la **tendance serait certainement semblable sur le territoire de la Guadeloupe.**

Il est intéressant de noter par ailleurs que **l'enquête IVQ 2011-2012 à l'échelle nationale** concluait que :

- Cette différence entre femmes et hommes n'est pas marquée pour la compréhension orale
- Les hommes ont plus de difficultés à l'écrit
- Les femmes ont plus de difficultés en calcul



Source : ANLCI, Atlas de l'illettrisme, 2021



Source : ANLCI, Atlas de l'illettrisme, 2021

Ainsi, d'après les données à l'échelle nationale que l'on peut reprendre pour la Guadeloupe tout en gardant des réserves, **on peut supposer que les hommes sont plus fortement touchés par l'illettrisme que les femmes.**

Une répartition des publics au sein des dispositifs d'accompagnement qui paraît genrée (1/2)

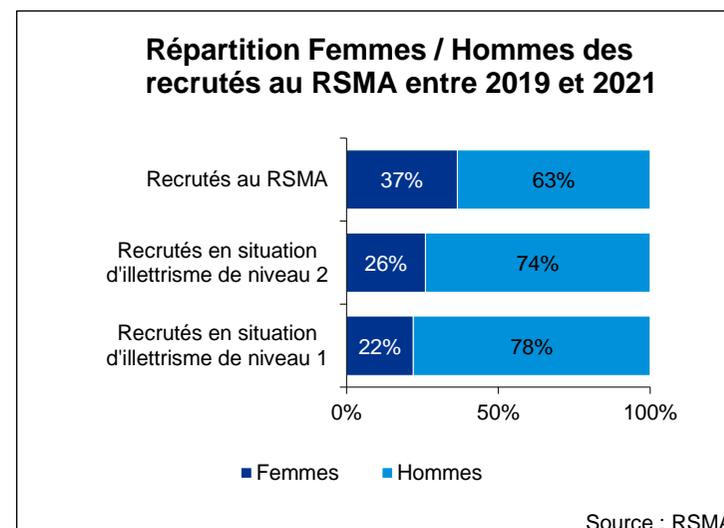
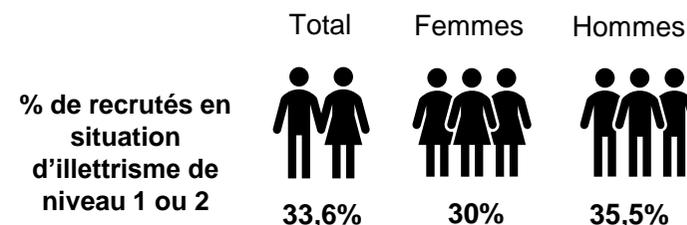
Une sur-représentation des hommes en difficulté parmi les publics accueillis au RSMA...

Parmi les recrutés au RSMA, 33,6% sont en situation d'illettrisme de niveau 1 ou 2. Cette moyenne mixte cache toutefois une différence de genre : **35,5% des hommes recrutés sont en situation d'illettrisme contre 30% des femmes recrutées au RSMA. Les recrutés hommes sont plus sujets à l'illettrisme que les recrutées.**

En considérant les données du RSMA de 2019 et 2021 (moins de personnes en 2020 donc moins de fiabilité des résultats), il s'avère que les **publics hommes sont effectivement largement sur-représentés dans les personnes en situation d'illettrisme de niveau 1 et de niveau 2**. En effet, alors que les hommes représentent 63% des recrutés au RSMA, en moyenne **78%** des recrutés en situation d'illettrisme de **niveau 1** en 2019 ou en 2021 **sont des hommes** et **74 %** des recrutés en situation d'illettrisme de **niveau 2** en 2019 ou 2021 **sont des hommes**.

Ceci signifie alors que les hommes sont d'une part plus présents que les femmes au RSMA, mais qu'au delà, **proportionnellement, les hommes sont les plus touchés par l'illettrisme que ne le sont les femmes recrutées.**

Pour aller encore plus loin, si l'on compare la part d'hommes en situation d'illettrisme de niveau 1 (78%) et la part d'hommes en situation d'illettrisme de niveau 2 (74%), on peut également supposer que **les hommes sont d'autant plus concernés par l'illettrisme qu'ils le sont plus lourdement (niveau 1)**.



On constate ainsi que, parmi les publics recrutés au RSMA, les hommes sont relativement plus touchés par l'illettrisme que les femmes. Il sont plus nombreux et leurs difficultés sont également plus importantes que celles des femmes.

Ce public n'étant pas représentatif de l'ensemble des personnes en situation d'illettrisme, il n'est pas possible de conclure à une plus grande vulnérabilité des hommes face à l'illettrisme bien que cela confirmerait une tendance nationale. Il est par ailleurs possible de poser l'hypothèse que les hommes en situation d'illettrisme ont tendance à être plus orientés vers le RSMA :

- Soit du fait de leur sexe (ce qui interroge sur l'identification du RSMA comme une ressource pour les femmes) ;
- Soit parce que leurs difficultés sont plus importantes que les femmes (niveaux 1 et 2) et qu'aucun accompagnement autre que le RSMA ne peut leur être proposé.

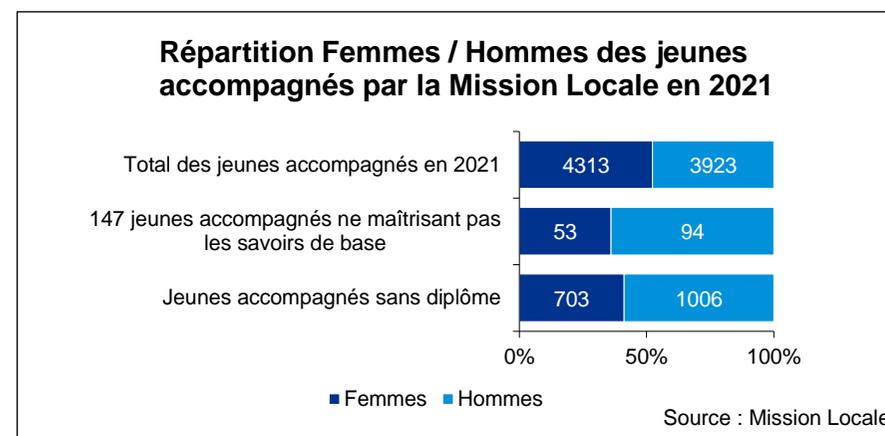
Une répartition des publics au sein des dispositifs d'accompagnement qui paraît genrée (2/2)

... et accompagnés par la Mission Locale

La Mission Locale a accompagné en 2021 un total de **8 236 jeunes**. Une légère majorité de ces jeunes sont des femmes, en l'occurrence 52%.

Toutefois, il semblerait que **parmi les personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base (147 personnes), la majorité soient des hommes**. Effectivement, 64% des personnes ne maîtrisant pas les savoirs de base sont des hommes contre 36% de femmes.

Cette **sur-représentation des hommes** peut se refléter également dans les données concernant les jeunes accompagnés sans diplôme dont 59% des hommes également.



Niveaux de maîtrise des savoirs de base des jeunes accompagnés par la Mission Locale de Guadeloupe en 2021, source : Mission Locale

Axe d'analyse	Nombre de jeunes accompagnés															Total
	Niveau validé III+		Niveau validé IV		Niveau validé V		Niveau validé <V		Sous total	Sans diplôme		Sous total	Non précisé		Sous total	
	F	H	F	H	F	H	F	H		F	H		F	H		
-	341	223	1 021	820	218	321	86	106	192	288	414	702	90	97	187	4 025
A vérifier	45	22	189	156	120	144	39	61	100	190	299	489	3	5	8	1 273
Acquis	230	85	906	504	258	310	46	38	84	190	221	411	0	3	3	2 791
Non acquis	1	1	6	6	5	9	6	5	11	35	72	107	0	1	1	147
Total	617	331	2 122	1 486	601	784	177	210	387	703	1 006	1 709	93	106	199	8 236

Les jeunes hommes sont ainsi sur-représentés parmi les personnes en situation d'illettrisme accompagnés par le Mission Locale. Toutefois, **ces données ne permettent pas de conclure à une vulnérabilité renforcée des hommes face à l'illettrisme**. En effet, dans certaines formations, ce sont les femmes qui apparaissent les plus représentées (ex. en 2021, elles représentaient 73% des apprenants de Guadeloupe Formation).

Ces constats appellent donc à une réflexion plus globale sur l'attractivité des différents dispositifs pour les publics en fonction des genres : les acteurs locaux soulignent par exemple qu'un plus grand nombre de femmes est recensé dans certaines formations, du fait d'une plus grande facilité à assumer ses difficultés et à se faire aider. A l'inverse, les acteurs exprimaient une plus grande réticence de la part des hommes à admettre leurs difficultés, et ce d'autant plus qu'il leur serait moins compliqué que les femmes de trouver un emploi ne nécessitant pas les compétences de base.

Ces éléments soulignent la nécessité de construire des dispositifs et accompagnements permettant de répondre aux besoins et attentes intrinsèques de toutes les typologies de publics, indépendamment du genre.

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

1.4. Analyse par niveau de diplôme

Les publics en situation d'illettrisme, des publics généralement pas ou peu diplômés (1/3)

Des jeunes de la Mission Locale en situation d'illettrisme majoritairement non diplômés

A partir des données de la Mission Locale (cf page précédente), il est possible d'identifier un **profil scolaire dominant** des jeunes accompagnés. **Parmi les 147 jeunes personnes accompagnées à la Mission locale en 2021 et n'ayant pas acquis les savoirs de base, 73% n'ont aucun diplôme.** En effet, 107 jeunes n'ont aucun diplôme, 11 ont un niveau de formation inférieur au niveau V-3 (niveau V de la nomenclature – niveau 3 du nouveau cadre), 14 ont un niveau de formation de niveau V-3, 12 ont un niveau de formation de niveau IV-4 et enfin 2 jeunes ont un niveau de formation égal ou supérieur à III-5,6,7,8.

Ces chiffres permettent de constater que la **majorité n'ont pas de diplôme** et que les autres jeunes concernés ont pour la plupart **quitté le système scolaire, parfois avant la 4^{ème}, la 3^{ème}, leur dernière année de CAP ou BEP, leur année de terminale ou ont débuté des études supérieures qui n'ont pas abouti sur un diplôme.** Seuls 2 jeunes en situation d'illettrisme accompagnés par la Mission Locale en 2021 sont au moins diplômés d'un BAC +2. Ainsi, les jeunes en situation d'illettrisme accompagnés par la Mission Locale ont pour **point commun d'être pas ou peu diplômés.**

Une majorité de stagiaires de Guadeloupe Formation avec un niveau de formation inférieur à 3

Le **faible niveau de formation semble être un point commun** également des **stagiaires « Réacquisition des savoirs de base » de Guadeloupe Formation.** Effectivement, sur un échantillon de 85 stagiaires, **60 ont un niveau de formation inférieur au niveau 3 à savoir inférieur au CAP ou bien au BEP.**

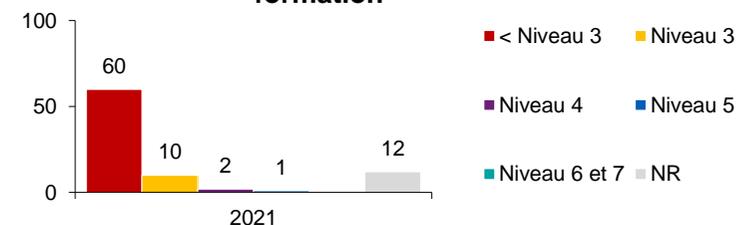
Niveau de formation

(Nomenclature française des niveaux de formation 1969 → Cadre national des références professionnelles 2019)

- ❖ / → Niveau 8 : Bac + 8
- ❖ Niveau I → Niveau 7 : Bac + 5
- ❖ Niveau II → Niveau 6 : Bac + 3, Bac + 4
- ❖ Niveau III → Niveau 5 : Bac + 2
- ❖ Niveau IV → Niveau 4 : Bac
- ❖ Niveau V → Niveau 3 : CAP/ BEP
- ❖ Niveau V bis → / : sortie du système éducatif avant la dernière année de CAP ou de BEP, après une classe de 3^e générale ou une classe de 4^e ou de 3^e d'enseignement non général.
- ❖ Niveau VI → / : sortie du système éducatif avant une classe de 3^e générale ou avant une classe de 4^e non générale

Source : Site web Ministère du travail

Répartition des stagiaires par niveau de formation



Source : Guadeloupe Formation

La très large majorité des jeunes en situation d'illettrisme accompagnés par la Mission Locale et en formation à Guadeloupe Formation n'ont **pas de diplôme ou des niveaux de formation inférieur au niveau 3** (Niveau 3 – CAP/BEP). Il sont donc **pas ou peu diplômés.**

Les publics en situation d'illettrisme, des publics généralement pas ou peu diplômés (2/3)

Des publics demandeurs d'emploi en situation de vulnérabilité scolaire

Par ailleurs, il est possible également d'émettre quelques conclusions vis-à-vis du niveau de diplôme des publics demandeurs d'emploi et en situation d'illettrisme.

En l'occurrence, en moyenne, **environ 21% d'entre eux n'ont aucune formation scolaire, 57 % d'entre eux ont arrêté leur scolarité entre la primaire et la 4^{ème} et enfin, 22% d'entre eux ont au moins achevé leur année de 4^{ème}.**

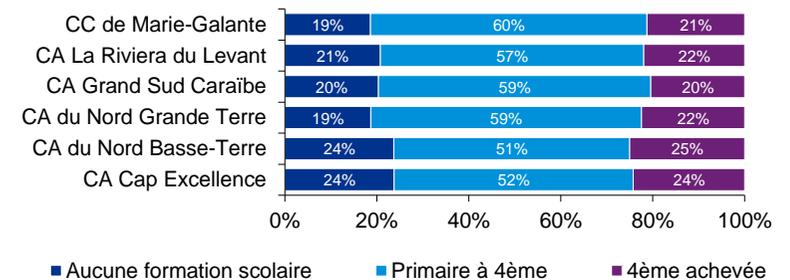
Des lycéens en lycée professionnel plus sujets à des difficultés que les lycéens en voie générale et technologique

A partir des données de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire concernant les résultats JDC des décrocheurs scolaires identifiés, il est possible de constater une **différence de vulnérabilité face à l'illettrisme selon le type de lycée fréquenté.**

En effet, alors qu'entre **35% et 45%** des décrocheurs passés par un **lycée général et technologique** ont été identifiés ces dernières années par le test JDC en situation d'illettrisme, ce taux s'élève **entre 59% et 67 % pour les décrocheurs passés par des lycées professionnels.**

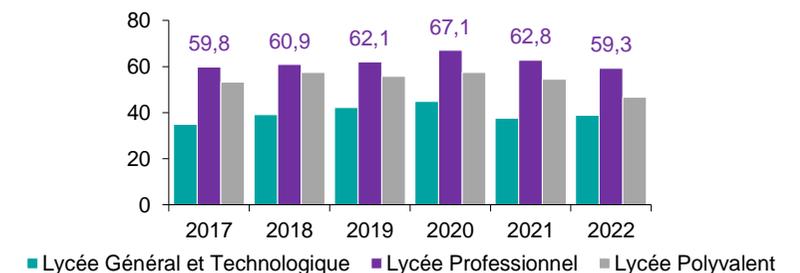
Les décrocheurs passés par un lycée professionnel sont ainsi plus sujets à l'illettrisme que les décrocheurs passés par un lycée général et technologique.

Niveau de formation le plus élevé des demandeurs d'emploi inscrits au Pôle Emploi en situation d'illettrisme



Source : Pôle Emploi, 2022

% moyen d'élèves identifiés par le test JDC en difficulté sévère de lecture (profils 0,1 et 2 ~illettrisme) selon le type de lycée



Source : MLDS – Mission de lutte contre le décrochage scolaire

La majorité des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme ont également une **faible formation scolaire.**

Au travers d'un échantillon de publics décrocheurs scolaires, il semblerait que le **risque d'être en situation d'illettrisme est plus important pour les personnes ayant fréquenté un lycée professionnel et non pas un lycée général et technologique.**

Les publics en situation d'illettrisme, des publics généralement pas ou peu diplômés (3/3)

Des publics rencontrés qui confirment l'analyse d'une faiblesse ou absence de diplôme

Ce constat de publics pas ou peu diplômés s'illustre également au travers des profils des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens avec les **bénéficiaires du RSA, les stagiaires de Guadeloupe Formation et les jeunes en formation au RSMA.**

Bien que ces personnes rencontrées ne soient pas représentatives de l'ensemble des personnes en situation d'illettrisme, leurs profils permettent de déceler des **points communs notamment vis-à-vis de leur sortie précoce du système scolaire ou de leur diplôme.**



→ Parmi les stagiaires de Guadeloupe Formation, les profils des personnes rencontrées sont divers, mais ont tous eu un **parcours scolaire mouvementé ou court** (sortie précoce du système scolaire; redoublement ou placement dans des classes de niveaux inadaptés, etc.).



→ Les bénéficiaires du RSA rencontrés sont **presque tous sortis du système scolaire au collège**, en particulier en classe de 6^{ème} ou en classe de 3^{ème}. L'un d'entre eux s'est arrêté en 5^{ème} SEGPA, à savoir en « section d'enseignement général et professionnel adapté ».



→ Les jeunes personnes de 18 à 20 ans en formation au RSMA rencontrées sont elles des **personnes qui sont toutes passées par le lycée et dont la majorité a effectué un CAP**. Leur entrée au RSMA s'est faite ensuite dans les prochains mois ou dans l'année, à l'exception de 2 personnes ayant intégré 2 ans ou 4 ans après leur formation initiale. Ce parcours du lycée et d'un CAP n'est toutefois pas généralisable à l'ensemble des jeunes arrivants au RSMA dont en réalité **32% n'étaient pas diplômés à leur arrivée en 2021**. Par ailleurs, les 68 % autres personnes diplômées ne sont effectivement pas épargnées de l'illettrisme, **30,78% des recrutés ayant un diplôme « pro » étaient à leur arrivée en situation d'illettrisme de niveau 1 ou 2**, ce qui était également le cas pour **23% des recrutés ayant un diplôme hors diplôme hors « pro »**.

Ainsi, la **majorité des personnes en situation d'illettrisme étudiées ou rencontrées ont un faible niveau de diplôme ou n'ont pas de diplôme, notamment suite à des ruptures de parcours scolaires et décrochages scolaires.**

Ce constat est en cohérence avec les données de l'enquête IVQ nationale, à savoir que **69 % des personnes en situation d'illettrisme n'ont aucun diplôme**, 13 % ont obtenu un CAP/BEP et 7 % un CEP. La **population guadeloupéenne étant relativement moins diplômée que la moyenne nationale** (cf pages précédentes : plus d'un tiers (34,3%) de la population de 15 ans ou plus non scolarisés ne dispose ni de diplôme ni de CEP (Certificat d'études primaires). Moyenne nationale : 21,9%), ceci peut être un **facteur explicatif** (parmi d'autres) **d'un taux élevé d'illettrisme en Guadeloupe** (taux d'illettrisme de 20% en Guadeloupe > 7% à l'échelle nationale).

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

1.5. Analyse au regard de la situation
vis-à-vis de l'emploi

Des publics en situation d'illettrisme qui présentent des situations très diverses vis-à-vis de l'emploi

Les personnes en situation d'illettrisme connaissent différentes situations vis-à-vis de l'emploi. Elles peuvent en effet être en **insertion professionnelle, en recherche d'emploi, en reconversion professionnelle ou bien encore en emploi.**

Le chômage, un risque d'effritement des compétences de base

L'enquête IVQ réalisée en 2008-2009 en Guadeloupe révélait que **40% des chômeurs avaient des difficultés graves ou fortes à l'écrit**, et que c'était le cas pour **29% des inactifs** et enfin pour **23 % des actifs occupés**. Il y a ainsi une **plus large part de personnes en difficulté qui sont chômeurs**, mais il est important toutefois de rappeler dans cette analyse que le taux de chômage en Guadeloupe est, au-delà du sujet de l'illettrisme, particulièrement élevé par rapport à la moyenne française. Pour rappel, en 2018, le **taux de chômage en Guadeloupe (28,80%) était le double de celui à l'échelle de l'ensemble de la France (13,40%)**.

La **situation de chômage est perçue par les acteurs rencontrés comme un facteur de risque**, pour certains publics dont le socle de connaissance est déjà fragilisé, de basculer dans l'illettrisme : en supposant que des compétences aient été mal acquises au préalable, elles sont susceptibles de **s'effriter** lorsque la situation de chômage perdure et n'encourage pas les publics à mobiliser leurs compétences.

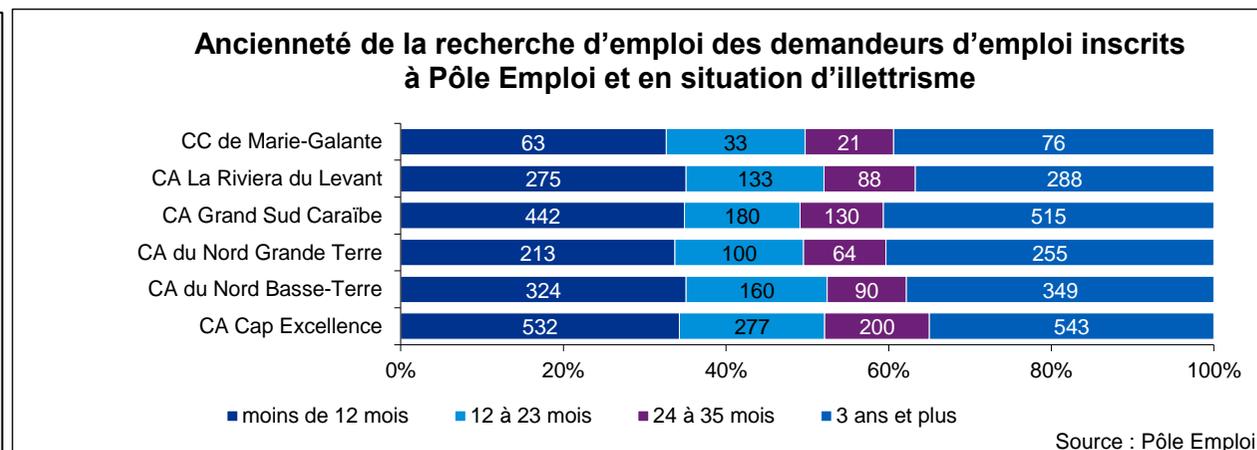
Eviter l'effritement de ses compétence de base, ou stimuler ses compétences de base est d'autant plus difficile que la durée de recherche d'emploi est longue. Ainsi, **près de 65% des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme repérés par Pôle Emploi sont en recherche d'emploi depuis au moins 1 an**. Près de 50% des demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme inscrits à Pôle Emploi sont des demandeurs d'emploi longue durée, à savoir de plus de 2 voire 3 ans.

Difficultés à l'écrit selon le statut d'occupation et le pays de scolarisation en Guadeloupe

Unité : %

	En difficulté à l'écrit	Dont graves ou fortes
Actifs	26	23
<i>dont actifs occupés</i>	17	14
<i>dont chômeurs</i>	43	40
Inactifs	32	29
<i>dont étudiants</i>	9	8
Scolarisés en France	23	20
Scolarisés à l'étranger	68	64

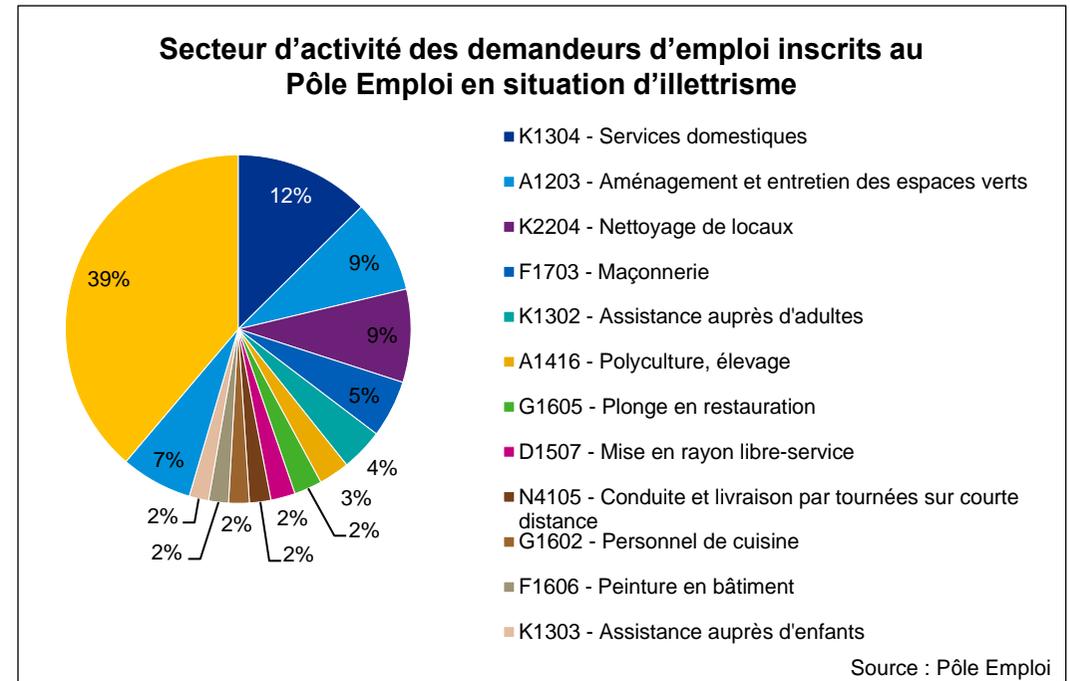
Source : Insee, Enquête Information et Vie Quotidienne 2008-2009



Certaines situations professionnelles plus exposées au risque d'illettrisme (1/2)

Des filières professionnelles à bas niveau de qualification sur-représentées dans les professions des personnes en situation d'illettrisme

Les demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme inscrits au Pôle Emploi sont en majorité des personnes ayant eu une activité professionnelle auparavant. Des données quant au type de leur précédent métier permettent de distinguer une prépondérance de certains métiers. En effet, 12% des personnes identifiées dans ces données exerçaient des **services domestiques**, 9% occupaient un emploi en **aménagement et entretien des espaces verts**, 9% étaient chargés de **nettoyage de locaux**, 5% travaillent en **maçonnerie**, 4% interviennent en assistance à des adultes, ou bien encore 3% exercent une **activité en polyculture ou en élevage**. Ces métiers ont pour points communs d'être des **emplois peu qualifiés** d'une part, et qui **ne nécessitent a priori pas ou peu de lire ou d'écrire** d'autre part.



De la même manière que pour les chômeurs n'ayant pas systématiquement de nécessité quotidienne de lire ou d'écrire, ces personnes n'avaient a priori pas cette nécessité dans leur quotidien dans leur précédent emploi. Cela **nuît à l'entretien des compétences de base** si elles étaient mal acquises préalablement.

Par ailleurs, il est possible de supposer que ces **métiers sont plus attractifs pour les personnes rencontrant initialement des difficultés de lecture ou d'écriture** ce qui ainsi gonflerait les taux de personnes en situation d'illettrisme dans ces filières professionnelles. Ceci peut s'illustrer au travers des **filières de formation dans lesquelles les jeunes du RSMA sont les plus présents**. L'on retrouve effectivement plus de personnes en situation d'illettrisme notamment dans les filières des **métiers du bâtiment**, dans les **métiers de la terre**, dans **l'automobile et carrosserie** ou bien encore dans les métiers **d'agents propreté hygiène (APH)**.

Certains métiers et secteurs semblent être plus exposés au risque d'illettrisme. Ceci nécessite de renforcer le repérage au sein de ces filières, mais également d'engager des réflexions autour de la consolidation des compétences de base pour les professionnels de ces filières (ex : mettre en place un accompagnement spécifique mêlant compétences de base liées aux compétences professionnelles du métier visé).

Certaines situations professionnelles plus exposées au risque d'illettrisme (2/2)

Des stagiaires de Guadeloupe Formation travaillant dans des métiers à bas niveau de qualification

Ce constat de **métiers à bas niveau de qualification** des personnes en situation d'illettrisme est également confirmé au travers des **profils des stagiaires de Guadeloupe Formation**. En effet, les acteurs rencontrés notent que les stagiaires en formation de « réacquisition des savoirs de base » travaillent notamment dans les **services techniques et territoriaux**, dans la **pêche**, en tant **qu'agent de propreté et d'hygiène**, dans **l'assistance à domicile**, dans **l'assistance de vie aux familles (ADVF)**, dans **l'entretien des espaces verts** ou bien encore dans le **BTP**. Ces métiers exercés par les stagiaires de Guadeloupe Formation sont en partie similaires aux métiers précédemment exercés par les demandeurs d'emploi en situation d'illettrisme, ce qui permet de confirmer les métiers les plus représentés parmi les emplois qu'occupent les professionnels en situation d'illettrisme.

Il est question justement pour plusieurs stagiaires de Guadeloupe Formation **d'effectuer cette formation dans l'objectif de se reconverter professionnellement**. Pour un certain nombre d'entre eux, **l'enjeu est bien de savoir maîtriser les compétences de base pour évoluer vers un autre métier plus qualifié**.

Des publics invisibles également touchés par l'illettrisme

Parmi les publics en situation d'illettrisme existent également des publics dits « invisibles » qui n'apparaissent pas nécessairement dans les statistiques. Il peut notamment s'agir de **publics invisibilisés de part leur profession précaire** comme le sont par exemple tous les « **jobbers** » qui cumulent un ensemble de « jobs » notamment « au noir » ou bien encore des travailleuses du sexe dont la profession est invisibilisée. Ces publics n'ont potentiellement dans leurs activités que **peu l'occasion de pratiquer la lecture ou l'écriture** ce qui renforce le **risque d'effritement des compétences de base**. La possibilité pour ces publics « invisibles » d'être en situation d'illettrisme soulève aussi un enjeu de repérage de ces publics (*cf partie lutte contre l'illettrisme*).

Ainsi, les chômeurs et les personnes à bas niveaux de qualifications sont plus vulnérables face à l'illettrisme tout autant que certains métiers et certains secteurs sont sur-représentés dans les profils des personnes en situation d'illettrisme.

Ces constats sont en cohérence avec les résultats de l'enquête IVQ 2011-2012 à l'échelle nationale à savoir que :

- Alors que le taux d'illettrisme à l'échelle nationale est de 7% (données IVQ 2011-2012), il était de 6% pour les personnes dans l'emploi et de 10% pour les demandeurs d'emploi → **taux d'illettrisme des demandeurs d'emploi (10%) supérieur à la moyenne nationale**
- Parmi les personnes en situation d'illettrisme : 51% sont en emploi et 10% sont au chômage, 17,5 % sont retraités, 13,5 % sont en formation ou en inactivité, 8 sont au foyer → **51% de personnes en emploi, 49 % dans une autre situation**
- Parmi les personnes qui travaillent mais qui sont en situation préoccupante face à l'écrit, 47% sont employés, 33% sont ouvriers spécialisés et 10% sont ouvriers qualifiés → **90 % employés ou ouvriers**

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

1.6. Analyse au regard des facteurs de risques liés à l'environnement socio-économique

Des publics précaires plus exposés au risque d'illettrisme

Des publics en situation de vulnérabilité économique

La **précarité** ou la **pauvreté** sont des **facteurs de risque supplémentaires** face à l'illettrisme, ce que confirment les acteurs rencontrés. Effectivement, **les professionnels rencontrés relient la situation d'illettrisme à des difficultés en matière de précarité et de fragilités socio-économiques.**

Ces difficultés sont notamment en lien avec des difficultés des personnes éprouvées plus tôt dans leur vie dans le cadre de leur milieu familial. L'enquête IVQ de l'INSEE relatait en effet que « **8 personnes en situation d'illettrisme sur 10 sont issues de familles dont le niveau de vie était juste ou qui ne s'en sortaient pas** » (source : INSEE, enquête IVQ Guadeloupe 2008-2009).

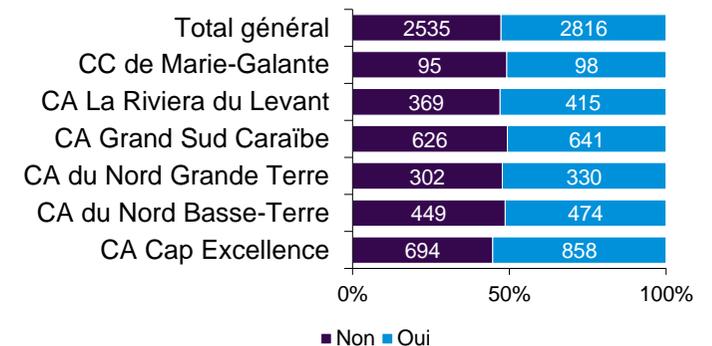
Ces difficultés peuvent s'illustrer au travers des données concernant les inscrits à Pôle Emploi en situation d'illettrisme. En effet, ces données nous permettent de constater **qu'un peu plus de la moitié de ces personnes sont bénéficiaires du RSA.** Ce chiffre est plutôt uniforme selon les EPCI, bien que les bénéficiaires du RSA sont proportionnellement un peu plus nombreux à Cap Excellence. Ce très fort taux de personnes bénéficiant du RSA est ainsi notable, bien qu'il faille prendre en compte que l'on évalue ici un public demandeur d'emploi et que la part de la population couverte par le RSA en Guadeloupe est initialement très élevée (20,3%) en comparaison à l'ensemble de la France (6%).

Les situations des bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme rencontrés permettent de prolonger le diagnostic à savoir que **ces personnes sont allocataires du RSA « depuis longtemps ou très longtemps », notamment depuis une dizaine ou une vingtaine d'années.**

8 personnes en situation d'illettrisme sur 10 sont issues de familles dont le niveau de vie était « juste » ou qui « ne s'en sortaient pas ».

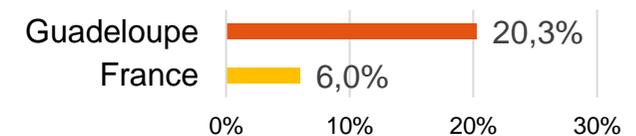
Source : INSEE, Enquête IVQ Guadeloupe 2008 -2009

Les inscrits au Pôle Emploi en situation d'illettrisme sont-ils bénéficiaires du RSA ?



Source : Pôle Emploi

Part de la population couverte par le RSA (2019)



Source : CAF, 2019

La **précarité** est ainsi un **facteur de risque majeur** face à l'illettrisme qu'il convient de prendre en compte pour renforcer la vigilance et le repérage auprès des publics fragilisés sur le plan économique.

Des publics « empêchés » plus exposés au risque d'illettrisme

Être dit « empêché » : un facteur complémentaire de risque face à l'illettrisme

Les publics « empêchés » sont des publics ayant des contraintes de mobilité comme les personnes malades, les personnes en situation de handicap, les personnes à mobilité très réduite, les personnes hospitalisées ou bien encore les détenus.



Du fait de difficultés ou d'incapacités à se déplacer, à sociabiliser, à se rendre à la bibliothèque ou bien encore à occuper un emploi, les publics empêchés présentent des **risques supplémentaires de ne pas pouvoir correctement acquérir les compétences de base ou bien encore de les voir s'effriter si celles-ci furent précédemment acquises.**

Cette analyse ne concerne pas tous les personnes empêchées, mais la situation d'empêchement peut constituer un facteur de risque supplémentaire.

Les **maladies** mêmes temporaires, mais donnant lieu par exemple à une **hospitalisation**, peuvent être facteurs de risque face à l'illettrisme. Ceci est particulièrement sensible chez les **enfants** pour lesquels cela peut engendrer une **rupture scolaire et/ou familiale** et donc être un réel **frein dans leur apprentissage** et dans leur développement personnel.

Par ailleurs, la **population carcérale** est identifiée à l'échelle nationale comme un public particulièrement touché par l'illettrisme. Le taux d'illettrisme dans la population carcérale en **France est estimé à 40%**. C'est ainsi un facteur à prendre en compte pour les publics qui pourraient être concernés.

Les **publics empêchés ont ainsi des risques supplémentaires d'être confrontés à l'illettrisme**. Les données relatives à ces publics n'ont cependant pas pu être objectivées dans le cadre du diagnostic.

De nouvelles situations d'illettrisme liées au numérique

Des publics pouvant également être concernés par l'illectronisme

Les publics concernés par l'illettrisme peuvent également être concernés par l'illectronisme, à savoir, l'illettrisme numérique.

*L'illectronisme est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à **utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.***

En l'occurrence, les publics en situation d'illettrisme sont parfois confrontés à une **fracture numérique renforcée et à l'illectronisme** :

- Le **maillage hétérogène de l'accès à l'outil informatique** fait état d'une **fracture numérique** dans certains territoires. En effet, il existe des **territoires faiblement équipés et des « zones blanches »**.
- Au-delà de l'équipement, et malgré la multiplication des équipements informatiques dans la sphère familiale, il semblerait également que les difficultés soient en matière de **maîtrise des outils**.

Cette fracture numérique et l'illectronisme peuvent alors représenter des **freins** :

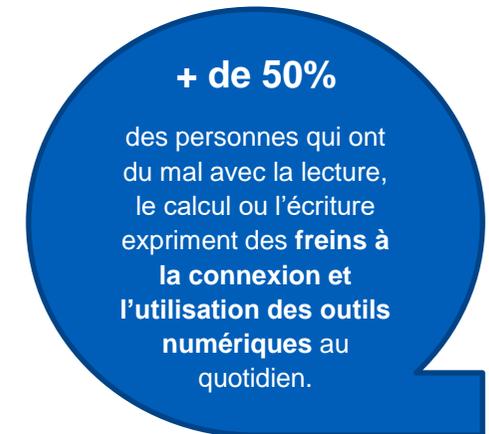
- à **l'accès aux droits** : manque de maîtrise de l'outil informatique pour effectuer des démarches administratives
- à **l'information, à l'offre existante** : existence des offres et services disponibles sur le plan administratif, social, culturel et sportif
- au **suivi de la scolarité des enfants/jeunes** : difficulté à avoir accès au cahier de texte et aux informations des établissements scolaires en ligne, etc.

« L'utilisation d'outils numériques est considérée depuis plusieurs années comme une compétence nécessaire à la poursuite d'études, à la vie civile et professionnelle. Pour les personnes en situation d'illettrisme, l'omniprésence de tels outils constitue un obstacle supplémentaire à surmonter compte tenu notamment des compétences écrites que leur utilisation nécessite. »

Extrait du rapport « Mission prospective sur l'illettrisme » de l'Inspection Générale de l'éducation, du sport et de la recherche, mai 2022

Ces situations de fracture numérique et d'illectronisme ont été d'autant plus révélées pendant la **crise sanitaire** tant le numérique a été présent au quotidien dans nos vies. Ceci a notamment amplifié les fragilités liées à l'illettrisme causant dès lors une situation de "double peine" pour les personnes concernées.

Ainsi, à **l'ère du tout numérique** (notamment désormais dans le système éducatif), **de nouvelles fractures creusent encore davantage les inégalités existantes et renforcent l'exclusion des personnes déjà fragiles**. De nouveaux profils d'illettrisme apparaissent, développant des stratégies spécifiques pour compenser les difficultés, s'y soustraire ou les dissimuler.



Source : INSEE, IVQ France 2011-2012

1. L'illettrisme en Guadeloupe : photographie

Synthèse

L'illettrisme, un enjeu important en Guadeloupe

Un taux d'illettrisme bien plus élevé en Guadeloupe qu'en Hexagone, 20% des adultes de 16 à 25 ans étant en Guadeloupe sont en situation d'illettrisme, soit environ 48 000 personnes.



Taux d'illettrisme des adultes de 16 à 65 ans

7%
des adultes de 16 à 65 en situation d'illettrisme en Hexagone
= 2 500 000 personnes

Source : INSEE, Enquête IVQ 2011- 2012

X 2,85

20%
des adultes de 16 à 65 en situation d'illettrisme en Guadeloupe
= 48 000 personnes

Source : INSEE, Enquête IVQ Guadeloupe 2008-2009



Taux d'illettrisme des jeunes d'environ 17 ans

3,6%
des jeunes d'environ 17 ans en difficulté sévère de lecture (~illettrisme) en Hexagone

JDC 2015

X 4,44

16%
de jeunes d'environ 17 ans en difficulté sévère de lecture (~illettrisme) en Guadeloupe

JDC 2015

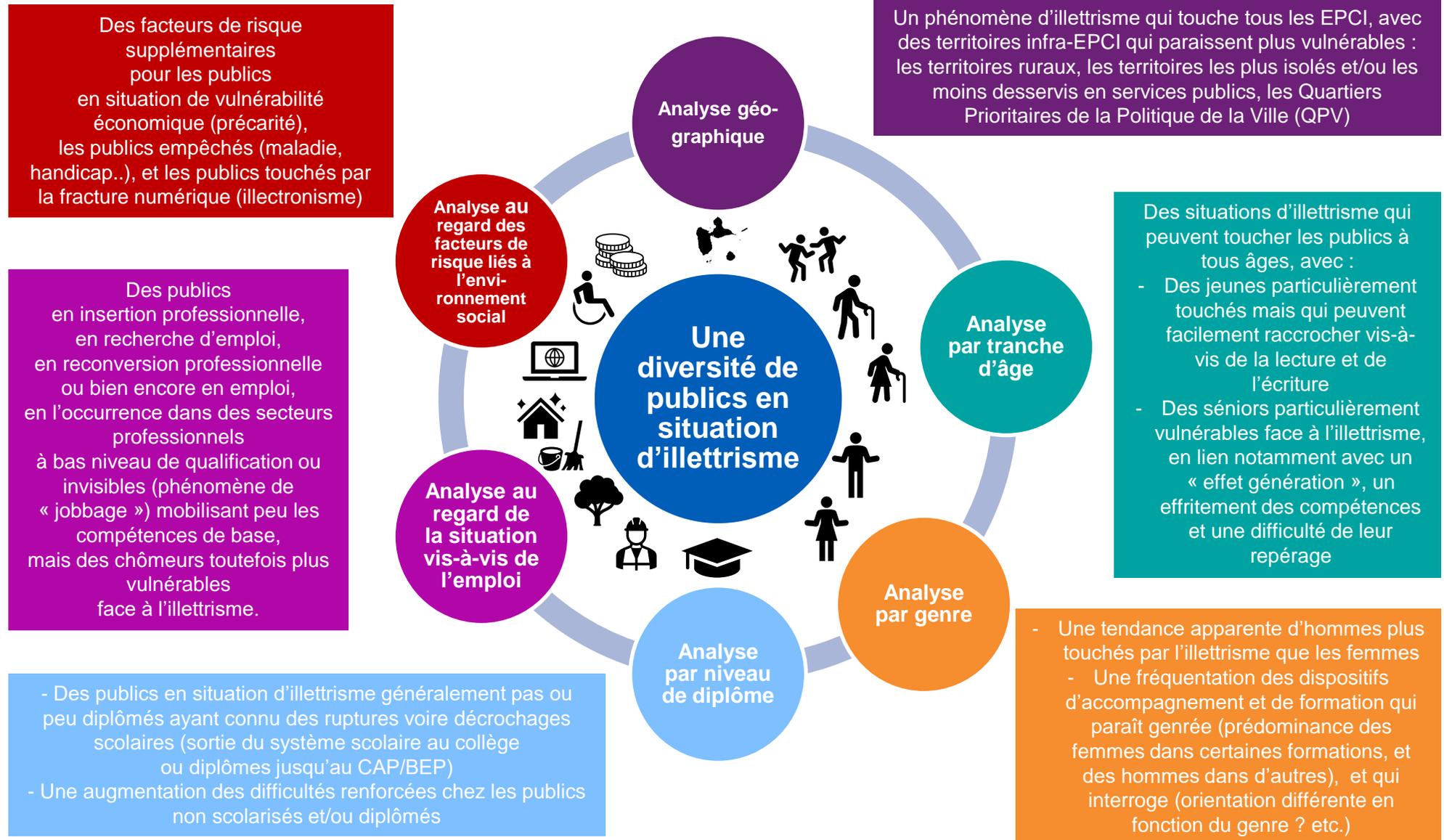
4,3%
des jeunes d'environ 17 ans en difficulté sévère de lecture (~illettrisme) en Hexagone et en Outre-Mer (JDC 2015)

JDC 2015

X 3,72

Une diversité de publics concernés par l'illettrisme

Des profils de personnes en situation d'illettrisme très divers, qui ne permettent pas d'identifier un « profil type » : l'illettrisme peut ainsi toucher tout le monde, indépendamment de l'âge, du sexe, de la situation vis-à-vis de l'emploi etc., mais certaines caractéristiques peuvent en revanche constituer des facteurs de risque renforcés face à l'illettrisme.



Diagnostic territorial

2. La prévention de l'illettrisme

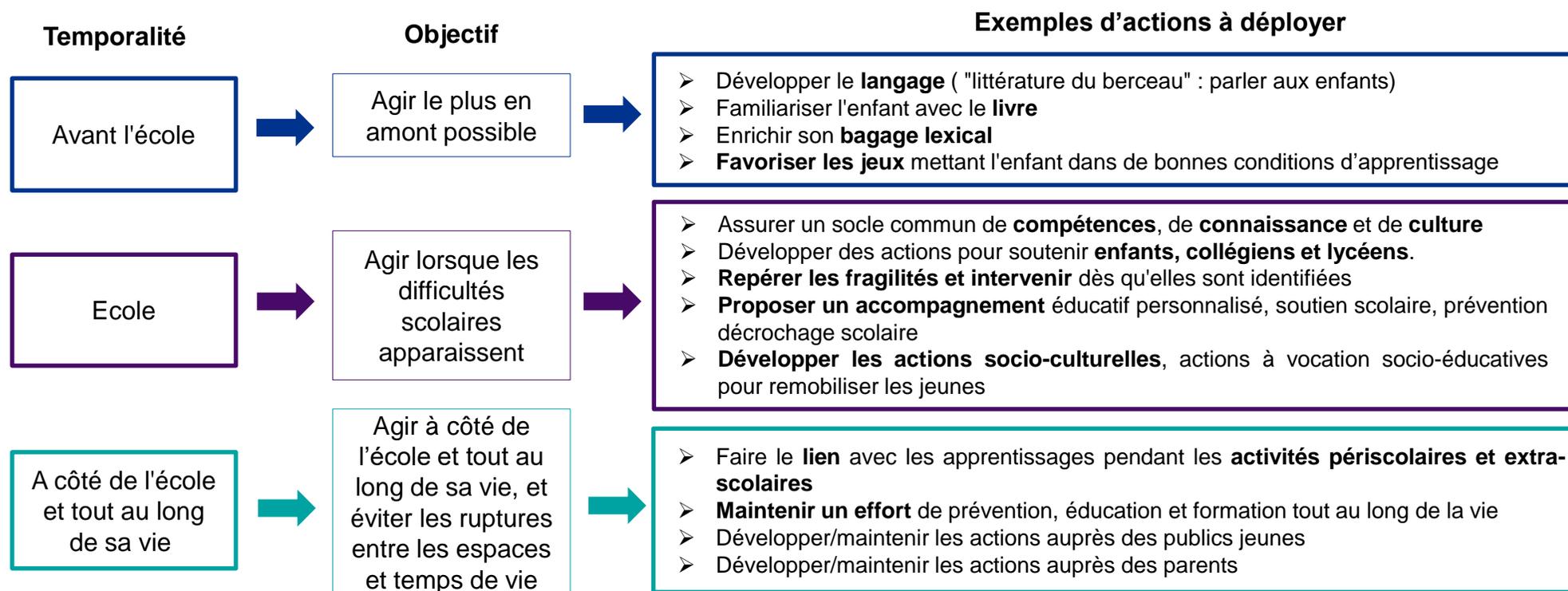


Prévenir l'illettrisme : agir sur l'ensemble des temps de l'enfant

La prévention contre l'illettrisme, un enjeu qui se construit dès la naissance de l'enfant et intervient dans tous les champs de sa vie

On parle de situation d'illettrisme pour des personnes **n'ayant pas consolidé les compétences de base après avoir quitté l'école** à 16 ans ou plus : avant la sortie du système éducatif, il s'agit **d'amener les élèves à maîtriser les bases essentielles** de la lecture, l'écriture, et du calcul pour qu'ils soient parfaitement autonomes sur ces aspects dans tous les aspects de leur vie personnelle et professionnelle.

La **prévention contre l'illettrisme** s'inscrit en continu dans tous **les espaces de vie et les temps où l'on vit** et notamment les trois temps de l'enfant à savoir les temps familiaux, les temps scolaires, les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, culturels passés en dehors de la famille et de l'école



Les **trois temps de l'enfant sont complémentaires**, d'où la nécessité d'actions de prévention intégrant ces dimensions de manière interconnectée : **la prévention de l'illettrisme se construit donc dès le plus jeune âge, en lien avec l'ensemble des acteurs intervenant autour de l'enfant** (école, familles, acteurs socio-éducatifs et culturels, etc.).

2. La prévention de l'illettrisme

2.1. Avant l'école : agir en amont
pour éviter l'apparition des
difficultés

Une approche linguistique à valoriser et accompagner, dès la naissance

L'environnement de l'enfant, le cadre de sa construction et de ses apprentissages

La littérature nationale met en évidence l'importance des premières années de l'enfant (ex. « Rapport des 1000 premiers jours ; Mission Prospective sur l'illettrisme ; etc.) dans la construction de sa socialisation et de ses apprentissages. L'environnement de l'enfant (environnement social, familial, économique, culturel) constitue ainsi un élément déterminant.

“ *L'acquisition de savoirs nécessite une prise en compte, dès le stade préscolaire, d'éléments liés au développement affectif, physique et cognitif de l'enfant qui favorisent l'installation d'un contexte favorable aux apprentissages futurs. [...] Comme le montrent de récentes études scientifiques, l'environnement d'alphabétisation à domicile a été identifié par les chercheurs comme un prédicteur clé de la langue des enfants, de leur préparation à l'école, de leur réussite scolaire et de leurs résultats comportementaux.* ”
Extrait du rapport Mission prospective sur l'illettrisme, IGESR, N° 2022-061 - mai 2022

Le facteur de la langue, un facteur déterminant mais peu pris en compte dans les politiques de prévention de l'illettrisme

L'un des éléments centraux de l'environnement de l'enfant, dès sa naissance, est la langue parlée avec laquelle l'enfant va vivre et grandir. La particularité du territoire guadeloupéen est double à cet égard :

- Le **territoire compte une proportion importante d'enfants bilingues** (notamment créole/français, mais également parfois anglais/français ou espagnol/français par exemple), ce qui constitue en soi une richesse pour ces enfants (les études ayant prouvé de longue date que le bilinguisme constitue un atout dans les processus impliquant de l'attention, de la sélection, du changement notamment).
- Et le **territoire compte une proportion non négligeable d'enfants** qui évoluent dans une sphère familiale au sein de laquelle la **langue française n'est pas ou peu utilisée** (ex. parents qui parlent uniquement créole à la maison ; familles issues de l'immigration et dont la langue quotidienne est une langue autre que le français, etc.)

La non maîtrise de la langue française et/ou la non valorisation du bilinguisme chez les enfants dès leur plus jeune âge (non valorisation du créole ou de l'anglais en classe, etc.) **peut complexifier le rapport à la langue française lors de l'entrée à l'école**, et les apprentissages dans cette langue (ex. apprentissage de la langue couplé à celui de la lecture, du calcul, de l'écriture, etc.). Au-delà de la nécessité de **renforcer les offres d'accompagnement pour les parents en demande d'apprentissage du français** langue étrangère, ce constat souligne également la nécessité de **retravailler l'articulation français/créole** (valorisation des deux langues / liens entre les deux langues / etc.) afin d'éviter les conflits de loyauté et de valoriser la richesse que constitue le bilinguisme, plutôt que dans faire un handicap au sein du système scolaire français.

Un rôle de la lecture et du rapport au livre déterminant au cours des premières années (1/2)

Un rapport à la lecture à construire dès le plus jeune âge...

Le développement du goût pour la lecture et du rapport au livre constitue l'un des enjeux essentiels de la prévention de l'illettrisme, dès la naissance de l'enfant puis tout au long de la vie (consolidation puis maintien des compétences de base, etc.). Les acteurs rencontrés (professionnels comme personnes en situation d'illettrisme) témoignent en effet du fait que les **enfants grandissant dans des familles éloignées de la lecture** (faible valorisation de la lecture et de l'écriture au sein de la sphère familiale, faible proximité avec les livres au cours de la petite enfance et l'enfance, etc.) semblent exposés à un risque renforcé vis-à-vis de l'illettrisme. A contrario, l'exposition précoce au livre et à la lecture dans le milieu familial, constitue une solide base facilitant les premiers apprentissages scolaires. L'importance de la proximité de l'enfant avec la lecture est **accentuée avec la montée en puissance des outils numériques**, qui viennent parfois suppléer l'outil « livre » dès la petite enfance.

Ce **travail** auprès des familles, des enfants et des jeunes est notamment **porté par les acteurs de la lecture publique** (bibliothèques et médiathèques), ainsi que par l'Education Nationale lorsque les enfants ont l'âge d'être scolarisés (voir encadré ci-contre), mais les acteurs témoignent notamment d'un manque de moyens humains et financiers pour développer leurs actions (ex. une bibliothèque est fermée à Pointe-à-Pitre depuis plus de 5 ans).

Les acteurs intervenant sur le territoire (non exhaustif)

- Le **Conseil Départemental**, chef de file de la lecture publique sur le territoire
- Les **bibliothèques** du territoire (*développement d'actions « hors-les-murs, développement des collectivités « Facile à Lire », développement d'actions ad hoc pour mettre en avant les collections, etc.*)
- Les **mairies ou les collectivités territoriales** (ex. déploiement de « car-bus », projets de « boîtes à livre », etc.)
- **L'Education Nationale** et ses partenaires (*actions autour de la lecture dans le cadre des Programmes de Réussite Educative ou les Cités Educatives, « clubs lecture » ou « clubs écriture », actions de type « Silence on lit » au sein des écoles, création de « mallettes de livres de littérature », actions « Coups de pouce clés », etc.*)
- Les **institutions départementales ou régionales** sur des sujets dédiés (ex. dispositif « Lire en Institution » de l'ARS Guadeloupe)
- Les **associations locales** (ex. « ateliers bébé lecteurs », etc.)

La construction du rapport à la lecture passe par la familiarisation avec le support « livre » dès le plus jeune âge. Cependant, les acteurs soulignent **qu'une partie des familles guadeloupéennes n'est pas familiarisée avec la lecture**. Afin de favoriser cette proximité pour tous les enfants, de nombreux acteurs interviennent sur le territoire (et notamment les acteurs de la lecture publique) et travaillent à :

- **Sensibiliser les parents et le grand public à l'importance de la lecture** et du rapport au livre ;
- **Sensibiliser les parents et le grand public aux limites / dangers de l'exposition** précoce et intensive aux écrans ;
- **Travailler conjointement avec les acteurs de la petite enfance** (et notamment les établissements d'accueil du jeune enfant ou les assistants maternels) autour du développement du lien à la lecture.

Un rôle de la lecture et du rapport au livre déterminant au cours des premières années (2/2)



... et à pérenniser tout au long de la vie, en luttant contre les freins d'accès à l'offre existante

Malgré l'offre existante, les acteurs du territoire soulignent un réel manque d'accessibilité à la lecture, notamment du fait :

- De **freins de mobilité**, qui complexifient la fréquentation des structures existantes et soulignent un véritable enjeu « d'aller-vers » : ce frein est également lié à un maillage hétérogène du territoire guadeloupéen, avec des zones moins desservies en bibliothèques (notamment les zones rurales) ;
- D'un **déficit d'attractivité des offres existantes** pour des publics parfois éloignés de la lecture : les professionnels témoignent ainsi d'une perte de lien avec les habitants lors du passage à l'adolescence, et d'une difficulté à ramener les publics vers la lecture et les structures de lecture publique passé cet âge.
- D'un **manque de communication autour de l'existant** (qui entraîne une méconnaissance des offres proposées, tant par les partenaires des structures que par les habitants eux-mêmes)

Si les offres en matière de lecture publique existent sur le territoire, elles peinent parfois à toucher leurs publics. Ainsi, les acteurs témoignent de la nécessité de :

- **Assurer la pérennisation des établissements de lecture publique** (bibliothèques) existants et **en renforcer le maillage** sur l'ensemble du territoire de manière à en faciliter l'accès pour tous
- **Accompagner et développer les projets « d'aller-vers »** en matière de lecture (ex. « biblio-bus » ; etc.)
- **Faciliter l'accès à la lecture pour tous** : développer les « collections Facile à Lire », adapter l'offre de lecture aux publics (en fonction de l'âge mais également de la culture créole et des spécificités locales – ex. intégrer des contes ou histoires créoles), diversifier les supports de mobilisation des publics (ex. organisation d'ateliers d'écriture, jeux autour de la lecture, etc.)
- **Renforcer la communication autour des offres de lecture publique** (ex. campagnes de lecture publique / autour des bienfaits de la lecture ; communications en langue créole pour amener les familles vers les offres existantes ; etc.) auprès du grand public
- **Investir spécifiquement les tranches d'âge charnières** :
 - Les classes scolaires de Grande Section, CP et CE1, en développant des actions conjointes Education Nationale/bibliothèques
 - Les adolescents de manière à consolider le rapport à la lecture (ex. réinvestir les sections « enfance » et « jeunesse » dans les bibliothèques, développer des actions dédiées à ces publics, etc.), un enjeu de long terme qui permettra aux adolescents, une fois devenus parents, de transmettre eux-mêmes ce rapport aux livres à leurs propres enfants.
- **Développer des formations à destination des professionnels** des médiathèques/bibliothèques autour de l'illettrisme (définition de l'illettrisme, premiers outils de repérage, sensibilisation à la posture professionnelle à adopter, etc.), en lien avec le CNFPT et la bibliothèque départementale

Un enjeu de lutte contre la précarité au cœur de la prévention de l'illettrisme

La pauvreté, un facteur de risque majeur indissociable du phénomène d'illettrisme

S'il n'existe pas de profil « type » de personne exposée au risque d'illettrisme (*voir partie précédente*), les **acteurs soulignent le lien entre les difficultés de lecture et les difficultés économiques et sociales des parents**. On observe notamment que des conditions de vie dégradées des parents sont associées à des difficultés plus fréquentes chez les enfants.



« Un dénominateur commun aux personnes en situation d'illettrisme et aux enfants « à risque », c'est la précarité : les gens touchés sont ceux qui sont dans des situations précaires, **localisés là où il y a des poches de pauvreté.** »

Parole d'acteur rencontré dans le cadre du diagnostic

Ainsi, la précarité constitue le premier facteur de risque face à l'illettrisme et peut se traduire par de multiples phénomènes :

- La **priorisation des enjeux financiers au sein de la famille**, au détriment des enjeux scolaires ou d'épanouissement de l'enfant (charge mentale liée au cumul de plusieurs emplois ou à l'anxiété de la précarité, etc.)
- Les **freins financiers à l'accès à une offre de lecture** ou une offre sportive ou culturelle
- La **précarité alimentaire et la précarité dans le logement** qui peuvent engendrer des difficultés de développement de l'enfant et dégrader ses conditions d'apprentissage
- Etc.

Ce constat est confirmé par les personnes en situation d'illettrisme rencontrées dans le cadre du diagnostic, qui témoignent pour majorité avoir grandi dans un environnement pauvre, ce qui a induit des conséquences dans leur rapport à l'école et aux apprentissages.



« Mes parents n'avaient pas les moyens, il a fallu que j'arrête l'école pour travailler dès que possible »

Parole de personne en situation d'illettrisme rencontrée dans le cadre du diagnostic

La lutte contre la précarité constitue ainsi un levier important afin de prévenir les situations d'illettrisme et de limiter le risque de reproduction sociale des difficultés familiales. Le rapprochement des enjeux liés à l'illettrisme aux questions de pauvreté permet également **d'identifier des facteurs structurels au phénomène d'illettrisme en Guadeloupe** : la pauvreté, plus présente en Guadeloupe (77% des ménages fiscaux ne sont pas imposés, contre 43,7% à l'échelle nationale) que sur d'autres territoires métropolitains, constitue l'un des facteurs explicatifs du taux élevé d'illettrisme sur le territoire.

Un besoin d'accompagnement à la parentalité renforcé...

Des parents parfois « dépassés » dans l'éducation de leur(s) enfant(s), un constat qui témoigne de besoins de soutien à la parentalité importants

Les professionnels rencontrés identifient un **véritable enjeu d'accompagnement à la parentalité** au sein du territoire, notamment pour des familles qui cumulent de **potentiels facteurs de vulnérabilité** (ex. familles en situation de grande précarité, familles monoparentales, très jeunes parents, problématiques de santé chez les parents, etc.) et semblent **parfois « démunies » face à leur(s) enfant(s)**.

Ces difficultés peuvent se traduire par de multiples biais (qui ne sont pas systématiques, bien entendu) :

- Un phénomène de « parent démissionnaire », constaté par certains acteurs du territoire : l'enfant évolue dans un cadre familial peu structurant
- Des difficultés à réguler l'hygiène de vie de l'enfant (alimentation, sommeil, etc.), alors même que l'importance du respect des rythmes biologiques de l'enfant constitue un facteur de facilitant des premiers apprentissages scolaires (cf. *Mission prospective sur l'illettrisme, IGESR, N° 2022-061 - mai 2022*)
- Des difficultés à travailler l'éveil et l'épanouissement de l'enfant (sport, loisirs, culture, régularité dans le suivi éducatif, etc.)

Les acteurs soulignent ainsi un véritable besoin de développement des offres d'accompagnement à la parentalité, afin de permettre aux parents de donner à leurs enfants les meilleures conditions d'apprentissage et de développement possibles.

Des environnements familiaux parfois instables ou vulnérables, soulignant la nécessité d'un repérage précoce des difficultés

Les professionnels rencontrés constatent par ailleurs une **proportion élevée d'environnements familiaux fragiles**, notamment liés à des problématiques familiales (ex. violences intra-familiales, addictions – alcool, produits stupéfiants, pornographie, réseaux sociaux) : si ces situations ne sont pas objectivables avec des chiffres, elles semblent constituer une réalité sur le territoire.

Or, les enfants intériorisent très tôt ces problématiques familiales diverses qui peuvent engendrer des troubles ou difficultés d'apprentissage.



« Il y avait aussi de la violence dans ma famille, avec le recul je me dis que ça n'a pas aidé. »

Parole de personne en situation d'illettrisme rencontrée dans le cadre du diagnostic

... peu couvert par les offres existantes

Une offre existante, mais peu accessible et qui ne parvient pas à toucher son public

En matière d'accompagnement à la parentalité et de repérage des difficultés familiales, plusieurs offres sont développées par les institutions ou les acteurs associatifs en Guadeloupe, parmi lesquelles :

- Les **dispositifs d'accompagnement à la parentalité du « panier parentalité » de la CAF** : Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), actions du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP), Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), Espaces de rencontre, etc.
- Les **actions de prévention et d'accompagnement proposées par le Conseil Départemental** : permanences et accompagnement par les professionnels de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), actions des Techniciens en Intervention Sociale et Familiale (TISF), etc.
- Les **actions déployées dans le cadre de dispositifs de l'Education Nationale et de ses partenaires** (cités éducatives, programmes de réussite éducative, etc.)
- Les **actions déployées par les collectivités**, notamment dans le cadre des Conventions Territoriales Globales : conférences parentalité, café des parents, etc.
- Les **actions déployées par les acteurs associatifs**

Cependant, les professionnels soulignent une difficulté à capter le public ciblé par les actions déployées. Ce constat peut s'expliquer par deux freins :

- Un **manque de communication autour des actions existantes**, qui se traduit par une **méconnaissance de l'existant par les publics**, notamment les publics isolés et/ou fragiles (ex. familles installées en zone rurale avec difficultés de mobilité / parents eux-mêmes en situation d'illettrisme / illettrisme / etc.)
- Une **faible mobilisation des publics ciblés** soit par manque de motivation (difficulté à identifier l'intérêt de l'action, etc.), soit par méfiance vis-à-vis des institutions, soit par auto-censure (sentiment de honte / gêne).

L'accompagnement à la parentalité et le repérage des difficultés intra-familiales constituent ainsi un véritable levier de prévention contre l'illettrisme, qui se traduit notamment par la nécessité de :

- **Renforcer les actions de prévention et d'accompagnement à la parentalité** dès le plus jeune âge des enfants (pré et post-natalité, en association également avec les acteurs de la petite enfance), en travaillant au ciblage des publics concernés et au développement d'actions collectives et d'actions « aller-vers » mobilisatrices
- **Renforcer les actions de repérage précoce des difficultés**, notamment via les dispositifs et structures de droit commun (ex. professionnels PMI, etc.)
- **Retravailler la communication autour de ces actions**, auprès des publics comme auprès des acteurs du territoire

2. La prévention de l'illettrisme

2.2. A l'école : prévenir les difficultés
et agir dès leur apparition

Un système scolaire en difficulté en Guadeloupe

Un rôle structurant de l'école maternelle et élémentaire dans l'acquisition des savoirs de base...

“ Le rôle de l'École est de favoriser l'entrée dans le langage et son appropriation à travers l'expression orale, puis de permettre à tous les enfants d'apprendre à lire, à comprendre les textes, à s'exprimer à l'oral et à l'écrit de manière fluide et efficace. ”

Extrait de « La prévention et la lutte contre l'illettrisme à l'École », education.gouv.fr

L'Education Nationale constitue l'acteur principal de l'apprentissage des compétences de base (lecture, écriture, calcul). Le parcours scolaire a ainsi des implications directes sur les compétences de compréhension écrite et orale, d'expression orale et de calcul.

... parfois mis à mal par des facteurs conjoncturels à la Guadeloupe

Malgré le rôle de premier plan de l'Education Nationale dans l'acquisition du socle de base, le système scolaire en Guadeloupe connaît de nombreuses difficultés confirmées par les acteurs, et notamment :

- Un **calendrier scolaire réduit**, notamment du fait de **fermetures régulières de classes** pour des facteurs indépendants du système scolaire : opérations de dératisation, échouages de sargasses, événements climatiques violents, mouvements sociaux et mouvements de grève, etc.
- Des **conditions matérielles de travail non optimales, et très hétérogènes selon les écoles et les communes** : bâtiments précaires ou non rénovés, manque de matériels et notamment de livres dans les écoles (selon le témoignage de plusieurs acteurs du territoire)
- Des **difficultés de mobilité qui freinent l'accès à l'école** (peu de transports scolaires, des territoires isolés et des habitants dépendants de la voiture individuelle, etc.)
- Des **classes parfois « surchargées »**, avec un nombre d'élèves important

Pour 54 % des personnes en difficulté, les obstacles ont commencé dès l'école primaire.

Source : INSEE, Enquête IVQ Guadeloupe 2008-2009



20%

des jours de classe sont perdus en Guadeloupe pour diverses raisons

Source : Rapport d'information « L'enseignement dans les outre-mer dans les territoires en dépression démographique », 2021

Les difficultés du système scolaire en Guadeloupe peuvent constituer l'un des facteurs explicatifs des difficultés rencontrées par certains élèves dans l'acquisition des savoirs et compétences de base, en particulier à l'école maternelle et l'école élémentaire qui constituent, comme le rappelle la Mission Illettrisme de l'IGESR en 2022 (*Mission prospective sur l'illettrisme, IGESR, N° 2022-061 - mai 2022*), des étapes déterminantes pour la réussite du parcours scolaire. Ce constat rappelle la **nécessité d'agir tout au long du parcours scolaire de l'enfant, du collégien ou du lycéen et en agissant dès que les difficultés apparaissent.**

Un rapport à l'institution scolaire fragilisé pour une partie des familles

Une rupture du lien de confiance entre une partie des familles et l'institution scolaire...

Les acteurs rencontrés lors des échanges ont mis en exergue **une perte du lien entre l'institution scolaire et une partie des familles** du territoire, notamment du fait d'une certaine **défiance des parents vis-à-vis de l'école** (parfois du fait d'un passif difficile des parents eux-mêmes dans l'institution scolaire) ou d'un manque de confiance dans les capacités de l'enfant vis-à-vis de ses apprentissages.



« Les familles ne reconnaissent plus l'école comme une voie de réussite, elles peuvent être très méfiantes vis-à-vis du système scolaire »

Parole d'acteur rencontré dans le cadre du diagnostic

Cette rupture du lien de confiance entre l'école et une partie des familles peut entraîner des difficultés dans l'apprentissage et la consolidation des savoirs de base des enfants.

... qui peut engendrer une démotivation, parfois précoce, chez les élèves...

Ce constat se traduit par ailleurs par des **difficultés pour l'institution scolaire à mobiliser parents et enfants dans les apprentissages et des phénomènes d'absentéisme importants** (ex. certains enfants ne viennent plus à l'école à partir du mois de juin, ou rompent rapidement leur engagement dans des dispositifs d'accompagnement, etc.). En parallèle de cette perte du rôle et du poids de l'institution scolaire au sein des familles, les acteurs soulignent qu'une partie de la population jeune est de plus en plus tôt tournée vers les loisirs et les réseaux sociaux, ce qui peut également contribuer à engendrer des difficultés de mobilisation autour de l'école.

... et/ou parfois une véritable souffrance face à l'institution scolaire

Les personnes en situation d'illettrisme rencontrées dans le cadre du diagnostic témoignent par ailleurs pour certaines d'une véritable souffrance au sein du système scolaire, du fait d'un sentiment d'inadaptation au système. Ces difficultés intériorisées et cette souffrance peuvent également causer des difficultés d'apprentissage ou une rupture avec l'institution scolaire.

Si ces difficultés ne touchent pas toutes les familles (certaines restant très mobilisées dans la scolarité de leurs enfants), elles soulignent la nécessité de **remobiliser autour de l'institution scolaire et de la lecture, pour raccrocher les familles à l'institution scolaire** (ex. actions de sensibilisation au fonctionnement du système éducatif et à ses débouchés, etc.)

Des difficultés souvent liées à des ruptures dans le parcours d'apprentissage

Des ruptures dans le parcours scolaire qui peuvent entraîner des difficultés, voire un décrochage total vis-à-vis de l'institution scolaire

Les ruptures dans le parcours d'apprentissage peuvent apparaître dans les espaces existants au sein du système scolaire, et constituer ainsi des facteurs d'aggravation des difficultés :

- **L'entrée à l'école** (passage d'un espace familial ou d'un lieu de socialisation tel qu'un accueil du jeune enfant à l'institution scolaire)
- Le **passage au cours préparatoire** qui crée une rupture dans l'imaginaire collectif, et peut être vécu comme tel pour l'enfant
- Le **passage en sixième** : l'entrée au collège qui correspond aussi au **passage de l'enfance à l'adolescence** et où les espaces de vie et le rapport qu'entretient l'enfant avec chacun d'entre eux sont modifiés.
- **L'entrée au lycée** avec toutes les variantes possibles et les connotations qui en découlent.

Au-delà des ruptures liées directement aux transitions charnières au sein du système scolaire, on constate que les personnes en situation d'illettrisme ont parfois subi **des ruptures dans leur apprentissage, qui peuvent être liées à des traumatismes** (ex. décès dans la famille), des **problématiques de santé** (ex. hospitalisation longue) ou des **événements spécifiques de la vie familiale** (ex. déménagement, grossesse précoce ou non prévue, etc.).



« *Le facteur pour moi c'était l'instabilité quand j'étais en primaire, les déménagements successifs.* »

« *Je suis tombée enceinte très jeune, j'ai du tout arrêter.* »

« *J'ai été hospitalisé à l'âge de 6-7 ans, j'ai complètement décroché.* »

Parole de personnes en situation d'illettrisme rencontrées dans le cadre du diagnostic



Focus Covid-19

Les professionnels soulignent la nécessité d'anticiper l'impact de la crise sanitaire sur le parcours d'apprentissage des élèves, notamment ceux ayant connu une transition (entrée à l'école maternelle ou primaire) pendant cette période.

Un parcours scolaire ou douloureux, présentant des ruptures, peut être source de difficultés pouvant conduire jusqu'à l'illettrisme. Ainsi, il apparaît nécessaire de :

- **Renforcer les passerelles existantes** (petite enfance > maternelle / maternelle > élémentaire / CM2 > 6^{ème} / 3^{ème} > 2nd) afin de rassurer les élèves lors de transitions charnières
- **Renforcer les actions de repérage des difficultés et des ruptures dans les parcours**, de manière à proposer un accompagnement individualisé

Un fossé qui se creuse en Guadeloupe dès l'entrée au collège...

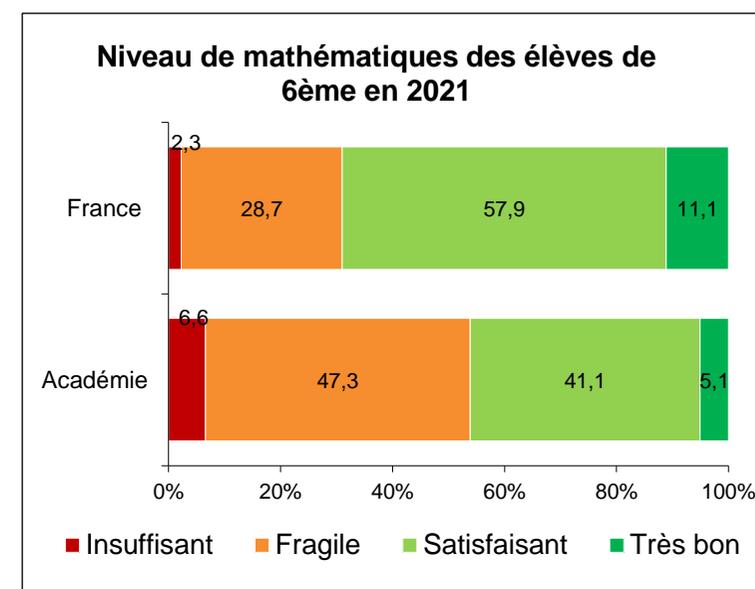
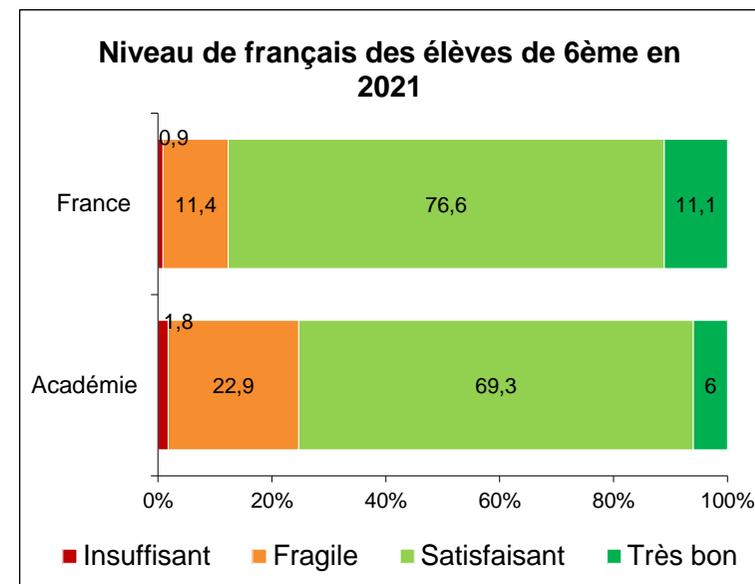
Des difficultés scolaires identifiées pour les jeunes guadeloupéens dès l'entrée au collège

Les difficultés d'apprentissage des compétences et savoirs de base lors du cycle primaire (école maternelle et élémentaire) s'illustrent dans les résultats des évaluations nationales réalisées auprès de l'ensemble des élèves de 6^{ème} de France en 2021.

On constate en effet que les **jeunes guadeloupéens présentent un niveau plus fragile dans les disciplines de français et de mathématiques que la moyenne nationale** :

- En « français », le score moyen de l'Académie de **Guadeloupe est de 240,2, soit 17 points de moins que la moyenne nationale (257,2)**. La **proportion d'élèves avec un niveau « fragile » voire « insuffisant » est ainsi plus de deux fois plus élevé en Guadeloupe (24,7% des élèves)** qu'à l'échelle nationale (12,3%), tandis que seuls 6% des jeunes guadeloupéens disposent d'un « très bon » niveau (contre 11,1% à l'échelle nationale).*
- En « mathématiques », le score moyen de l'Académie **est de 222,9, contre 249,4 à l'échelle nationale** (soit un écart encore plus important que pour la discipline « français »). **Plus de la moitié des élèves de Guadeloupe présentent un niveau fragile voire insuffisant (53,9%)**, une proportion extrêmement élevée en comparaison de la moyenne nationale (31%). Seuls 5,1% des jeunes guadeloupéens bénéficient d'un « très bon » niveau (11,1% à l'échelle nationale).*

Les résultats des évaluations nationales réalisées auprès de l'ensemble des élèves de 6^{ème} confirment la **création d'un décalage entre les élèves de Guadeloupe et la moyenne nationale, avec des difficultés renforcées en français et en mathématiques pour les jeunes guadeloupéens**, et une proportion importante de jeunes avec un niveau fragile voire insuffisant sur ces disciplines de base.



Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.

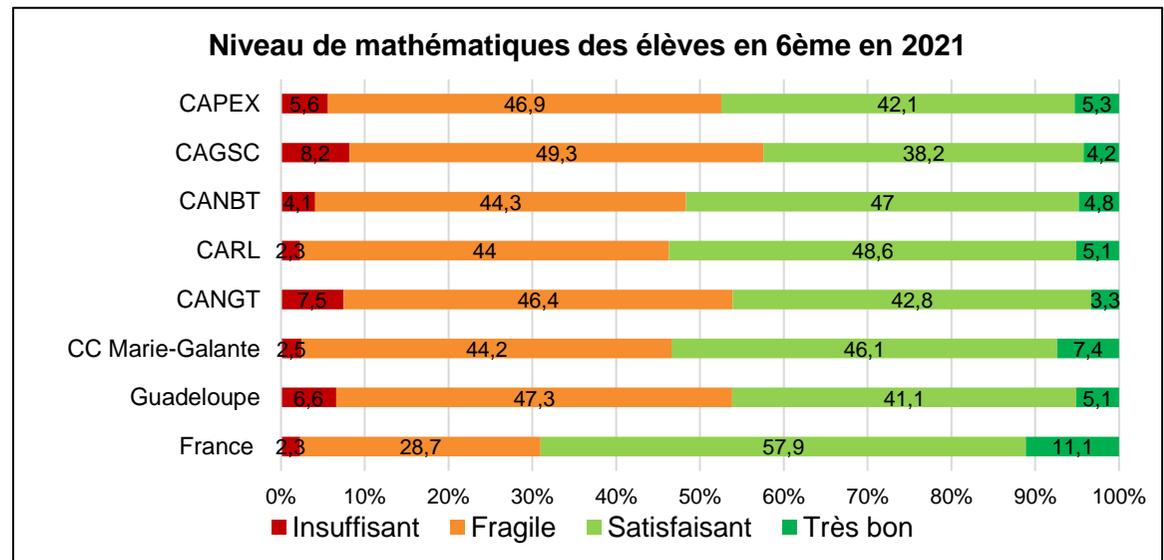
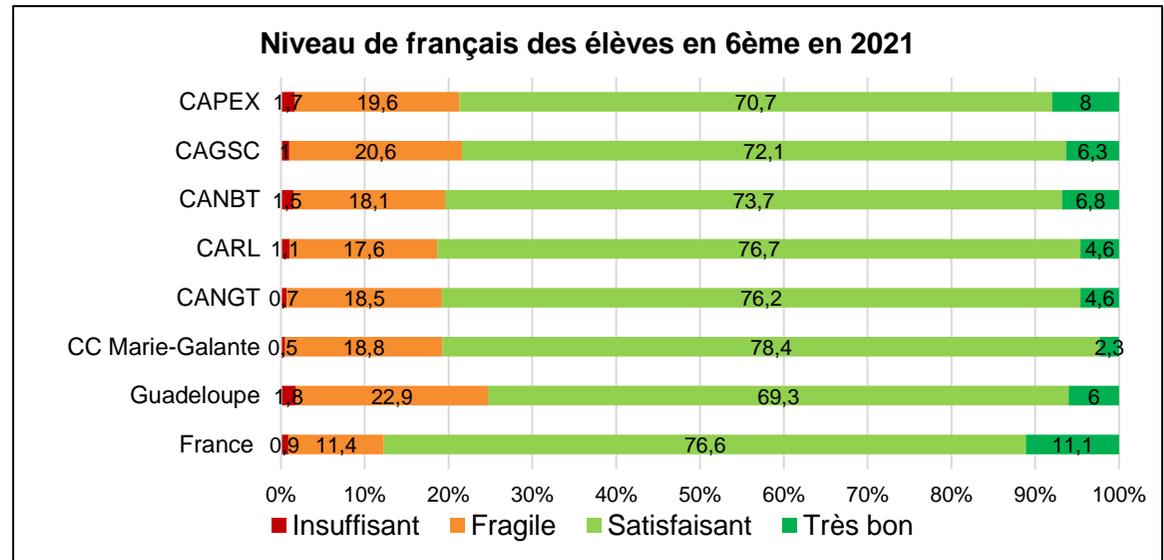
... s'observe sur tous les territoires de Guadeloupe...

Des difficultés scolaires à l'entrée en 6^{ème} qui s'observent sur tous les EPCI de Guadeloupe, avec une prédominance dans les territoires les plus ruraux

L'analyse des résultats des évaluations de 6^{ème} en 2021 permettent d'identifier des **difficultés qui se retrouvent à l'échelle de tous les territoires de Guadeloupe** : ainsi, la proportion d'élèves disposant d'un niveau fragile ou insuffisant en mathématiques comme en français est supérieure dans tous les EPCI à la moyenne nationale.

On constate cependant des **disparités**, avec des **proportions plus élevées sur certains territoires** :

- Ainsi, la CA Grand Sud Caraïbe présente des résultats relativement faibles, tant pour la discipline français (21,6% des élèves ont un niveau insuffisant ou fragile) que mathématiques (47,5% avec un niveau insuffisant ou fragile).
- A contrario, la CC Marie-Galante présente des résultats relativement moins faibles que le reste des territoires, malgré sa condition de double insularité.
- La CARL est également l'EPCI au sein duquel on constate le niveau le plus élevé.



Source : Résultats aux évaluations de 6^{ème} en 2021, Education Nationale

... et se confirme à la sortie du collège

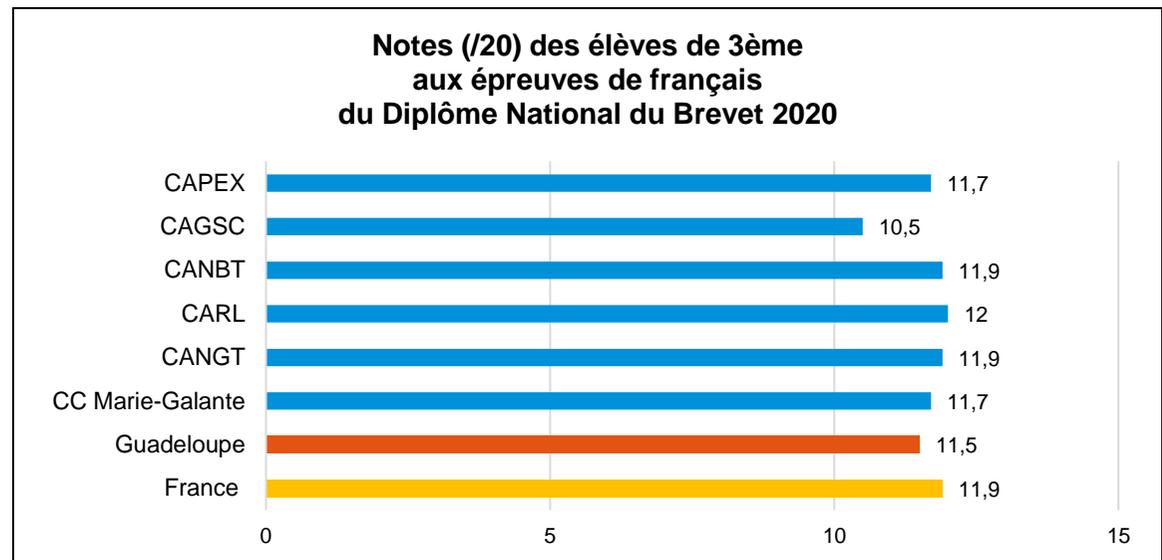
Des difficultés scolaires qui se confirment à la sortie du collège dans presque tous les EPCI

L'analyse des résultats aux épreuves de français et de mathématiques lors de la session 2020 du Diplôme National du Brevet **confirment des difficultés plus importantes pour les jeunes de l'Académie de Guadeloupe qu'à l'échelle nationale** : la moyenne des notes attribuées à ces épreuves est plus faible dans l'Académie que dans le reste du territoire national.

Ce constat cache toutefois des disparités entre les EPCI :

- Les **faibles résultats de la CA Grand Sud Caraïbe** semblent se confirmer avec une moyenne de notes en français de 1 point inférieur à la moyenne de l'Académie et une moyenne inférieure à 10/20 en mathématiques.
- Alors que les résultats des évaluations de 6^{ème} à **Marie Galante** reflétaient des niveaux moins faibles, les difficultés semblent en 3^{ème} plus importantes, en particulier en mathématiques.
- Enfin, les territoires de la **CARL et de la Grande-Terre** se distinguent à nouveau en tirant la moyenne de l'Académie vers le haut.

Les résultats des épreuves de français et de mathématiques du Diplôme National du Brevet confirment des **difficultés plus importantes pour les élèves de Guadeloupe qu'à l'échelle nationale, et en particulier dans la CA de Grand Sud Caraïbe.**



Source : Résultats aux épreuves du Diplôme National du Brevet en 2020, Education Nationale

* Les données de l'Académie de Guadeloupe incluent les territoires de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, qui présentent des résultats relativement faibles et pèsent sur la moyenne académique.

Un décrochage scolaire accentuant le risque d'illettrisme

Des sorties précoces du système scolaire qui peuvent fragiliser les acquis et renforcer le risque d'illettrisme

Les acteurs du territoire soulignent la **proportion importante de jeunes qui sortent précocement du système scolaire** : si les données INSEE ne permettent pas d'objectiver ce constat (le taux de scolarisation des 15-17 ans en Guadeloupe est similaire à celui observé à l'échelle nationale, au-delà des 95%), on constate en revanche un **faible taux de poursuite d'études** (seuls 45,3% des jeunes adultes de 18-24 ans sont scolarisés en Guadeloupe, contre 52,1% à l'échelle nationale). On observe par ailleurs qu'une large partie des 15-24 ans ne dispose d'aucun diplôme et ne travaille pas (24% en Guadeloupe, contre 16,3% à l'échelle nationale).

Ces sorties du système scolaire peuvent être liées à différents facteurs parmi ceux évoqués précédemment (souffrance à l'école, environnement familial et social, situations de précarité entraînant une nécessité de travailler pour vivre, méfiance vis-à-vis de l'institution scolaire, etc.).



« J'ai du arrêter l'école à mes 16 ans, je ne pouvais pas continuer il fallait que je travaille »

« Personne ne pouvait m'aider, à un moment j'ai décroché »

« Je ne pensais pas que je pouvais faire des études alors j'ai arrêté pour faire autre chose »

« Je m'occupais beaucoup de mes frères et sœurs, l'école n'était pas le plus important »

Parole de personnes en situation d'illettrisme

Les dispositifs existants (non exhaustif)

De nombreux dispositifs sont mis en place, notamment autour de l'Education Nationale, afin de lutter contre le décrochage scolaire :

- Le Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (**RASED**)
- Les Programmes de Réussite Educative (**PRE**) dans les Quartiers Prioritaires de la Ville et les Cités Educatives qui structurent de nombreux projets
- La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (**MLDS**), qui propose des actions de sensibilisation, d'accompagnement, de suivi des décrocheurs scolaires et anime des instances de lutte contre le décrochage dans chaque établissement
- Le **Comité de Lutte Contre le Décrochage scolaire** des jeunes (DRAJES, Education Nationale avec la MLDS et la cellule service civique, PJJ, Conseil Régional, Conseil Départemental, Mission Locale, CEMEA)
- Le Centre académique pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (**CASNAV**)
- Les dispositifs d'accompagnement à la parentalité financés par la **CAF**

Les acteurs rencontrés témoignent de la prégnance du phénomène de décrochage scolaire en Guadeloupe. Or, les **sorties précoces du système scolaire constituent l'un des facteurs de risque face à l'illettrisme**. L'expérimentation du réseau « Foquale » déployée au cours des dernières années a notamment permis d'identifier une corrélation entre le décrochage scolaire et les situations de difficultés scolaires (risques d'abandon renforcés pour des jeunes présentant des résultats très fragiles à l'entrée au lycée). La **lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit ainsi comme un enjeu majeur de la prévention de l'illettrisme** : à ce titre, la **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MDLS)** envisage notamment de déployer de nouvelles actions.

2. La prévention de l'illettrisme

2.3. Autour de l'école : agir tout au long du parcours d'éveil de l'enfant/du jeune

Des inégalités importantes en matière d'environnement extra-scolaire

Des inégalités dans l'accessibilité à une offre culturelle, sportive ou de loisirs

Au-delà de l'environnement familial (facteur essentiel avant l'entrée à l'école et pendant toute la scolarité de l'enfant) et du système scolaire, l'enfant apprend et se construit dans un environnement extra-scolaire et extra-familial : centres de loisirs, bibliothèques, associations sportives ou culturelles, etc. **L'accès à un environnement extra-scolaire et extra-familial diversifié et épanouissant a donc également des impacts sur ses apprentissages.**

De nombreuses offres sont développées en ce sens, portées par les collectivités territoriales ou le tissu associatif. Cependant, les acteurs soulignent des difficultés d'accès à ces offres, du fait :

- D'un **faible maillage de l'offre**, notamment culture/sportive/de loisirs, sur le territoire guadeloupéen : certains territoires les plus éloignés (territoires ruraux, dans les terres, îles telles que La Désirade, les Saintes ou Marie-Galante) sont en effet moins desservis en matière d'offre.
- D'une **offre vieillissante et peu attractive** : la plupart des bibliothèques ne disposent pas d'un budget d'acquisition, ce qui se traduit par un fond de livres vieillissant et la difficulté à développer un programme d'animations attractif pour les publics déjà éloignés du livre et pour lesquels la lecture ne constitue pas une pratique culturelle courante.
- D'un **fort enjeu de mobilité sur les territoires les plus isolés de l'agglomération** (territoires ruraux, dans les terres), qui freine l'accès aux offres et services.
- D'une **précarité économique installée** pour certaines familles, qui freine l'accès à une offre parfois payante.
- D'une **fracture numérique** (non-équipement et/ou un manque de maîtrise de l'outil informatique par une partie des familles) qui constitue un frein à la connaissance des offres et dispositifs existants, l'inscription aux offres, etc.



Si l'environnement extra-scolaire constitue un facteur important en matière de consolidation des apprentissages et d'éveil des enfants et des jeunes, on constate **une faible accessibilité des offres sur certaines zones du territoire guadeloupéen.**

La prévention de l'illettrisme constitue ainsi un enjeu transversal aux différentes politiques menées par les collectivités territoriales du territoire : politiques sportives, politiques culturelles, politiques de lecture publique, politiques de mobilité, politiques d'accès aux droits.

Un repérage tardif des difficultés de santé pouvant complexifier les apprentissages

Une faible accessibilité des professionnels de santé sur certains territoires, qui peut complexifier le repérage des difficultés

Outre l'environnement extra-scolaire, les enjeux relatifs à la santé peuvent également peser sur les apprentissages et l'acquisition des compétences de base.

Les professionnels évoquent notamment une augmentation des **troubles du comportement, des phénomènes d'hyperactivité et des problématiques de type « dys »** (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, etc.) qui peuvent constituer des freins aux apprentissages lorsqu'elles ne sont pas repérées de façon précoce. L'Education Nationale a ainsi généralisé le déploiement du test « ROC » (Repérage Orthographique Collectif) en classe de 6^{ème}, permettant de dépister les troubles de type « dys ».

Or, les acteurs soulignent un **déficit de repérage et d'accompagnement des problématiques de santé du fait d'un faible maillage de dispositifs et structures de droit commun** (ex. orthophonistes, CMP, etc.), et d'un manque de moyens humains et financiers dédiés au repérage. De manière générale, ce faible maillage en structures de santé couplé aux enjeux de mobilité et à une certaine méfiance institutionnelle pour une partie des familles entraînent, selon les acteurs du territoire, une **très faible fréquentation du secteur médical** par les enfants et les jeunes.

Ce lien entre les difficultés d'apprentissage et les problématiques de santé apparaît bien repéré sur le territoire, avec le développement d'initiatives dédiées par certains acteurs : à ce titre, l'une des actions de la Cité Educative des Abymes/Pointe-à-Pitre est justement de systématiser un parcours de santé avec des bilans de santé pour l'ensemble d'une classe d'âge (ex. visite médicale pour tous les élèves de 6^{ème}), de manière à faciliter le repérage des difficultés et le déploiement d'accompagnements dédiés.



La prévention de l'illettrisme constitue ainsi un enjeu transversal des politiques de santé publique (repérage, accompagnement et suivi des personnes présentant des difficultés). Les professionnels rencontrés évoquent deux priorités afin de lutter contre ce frein périphérique à la maîtrise des compétences de base :

- Faciliter le repérage et le dépistage de santé via la **création d'un plateau technique pluridisciplinaire** permettant de déceler les difficultés et de favoriser l'orientation et la prise en charge des situations (ex. bilan systématique à l'entrée au CP)
- **Renforcer la prise en charge et l'accompagnement** en développant le maillage des dispositifs de santé
- **Développer les initiatives favorisant l'accès régulier à une offre de soin** (ex. bilans de santé réguliers obligatoires, etc.)

2. La prévention de l'illettrisme

2.4. Créer une cohérence et une continuité dans les interventions

Un manque de visibilité de l'offre existante, tant pour les professionnels que pour les publics ciblés



Une offre peu visible à l'échelle des territoires

Outre les freins d'accès à l'offre recensés, les acteurs et publics rencontrés sur chaque EPCI et à l'échelle de la Guadeloupe soulignent un **manque de visibilité de l'existant qui concerne l'ensemble des offres pré-citées** : offres d'accompagnement à la parentalité, d'accompagnement à la scolarité, offres de loisirs, culturelles, sportives et artistiques, offres de santé et d'accès aux soins, services et dispositifs d'accès aux droits, etc. La visibilité autour de l'offre existante soulève un enjeu de communication autour de l'existant, à deux échelles :

- **A l'échelle des publics** : malgré les nombreuses offres qui existent, les acteurs témoignent du fait que ces offres peinent à toucher leur public. S'il s'agit parfois d'un manque d'adéquation de l'offre, il peut également s'agir d'un manque de connaissance de l'existant ou d'un manque d'attractivité de l'offre qui freine la fréquentation. **Ainsi, les acteurs soulignent la nécessité d'ajuster et de renforcer la communication à destination des publics** :
 - **Afin de faire connaître les offres** : ciblage des publics isolés ou des publics les plus éloignés des offres via des campagnes de communication spécifiques, développement des actions d'aller-vers pour se faire connaître des publics, mobilisation de temps « obligatoires » via l'Education nationale afin de présenter les offres existantes, mobilisation de l'outil « pronote » pour les parents d'enfants scolarisés et maîtrisant l'outil informatique, etc.
 - **Afin de les rendre attractives aux publics ciblés** : déploiement de modalités de communication attractives (ex. via les réseaux sociaux, affichages, spots vidéos, etc.)
- **À l'échelle des acteurs du territoire** (professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation, de la parentalité, de l'accès aux droits, de l'animation de la vie sociale, etc.) : afin de faciliter l'arrivée de l'information aux publics concernés, la mobilisation de ces professionnels-relais paraît essentielle. Ces acteurs, en contact avec les familles et qui peuvent nouer des relations de confiance avec certains publics, peuvent en effet orienter les familles vers les offres précises correspondant à leurs besoins. Il est donc nécessaire que les **professionnels d'un territoire aient une connaissance solide des offres existantes et des dispositifs et services** déployés par chaque acteur, de manière à renforcer leur capacité d'orientation et d'accompagnement des familles. A titre d'exemple, le rectorat de Guadeloupe a élaboré un "plan maîtrise de la langue" qui vise notamment à fixer les orientations et actions à conduire pour faciliter l'acquisition du socle commun de connaissances chez les publics scolaires. Celui-ci n'est cependant pas connu des partenaires et n'est pas en ligne non plus.

Cet enjeu de communication touche l'ensemble des territoires étudiés. Un travail autour de la **visibilité de l'offre**, à travers une **communication renforcée et ciblée à destination des publics mais aussi des professionnels** (ex. élaboration d'une cartographie de l'offre), est donc essentiel et à mettre en lien avec la **nécessité de penser la cohérence de chaque offre** (voir page suivante).

Un manque de cohérence et de coordination de l'offre



Un manque de coordination des acteurs souligné par les professionnels eux-mêmes

Les acteurs rencontrés dans le cadre de l'élaboration du diagnostic, à l'échelle guadeloupéenne mais également à l'échelle de chacun des EPCI, témoignent d'un manque d'interconnaissance et de coordination entre eux, qui peut conduire à un **manque de cohérence des offres et services existants**.

Ce manque de cohérence renforce le manque de lisibilité de l'offre (voir page précédente), et peut parfois être contre-productif au regard de l'objectif initial.



« Les associations du territoire sont actives et portent plein de projets, mais qui sont parfois inutiles voire contre-productifs parce que leur offre n'est pas coordonnée avec celle des collectivités et avec les besoins identifiés par les pouvoirs publics. »

« On ne sait pas exactement ce que font les uns et les autres, parfois on développe des offres qui finissent par être en quasi-concurrence alors qu'il reste de gros trous dans la raquette à côté de ça. »

Parole d'acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic

De **nombreuses coordinations sont déjà à l'œuvre** pour pallier cet enjeu sur les territoires : c'est notamment le cas avec le déploiement des « Cités éducatives », qui visent à rassembler l'ensemble des acteurs intervenant autour de l'enfant (âgé de 0 à 25 ans) et de sa famille sur certains territoires ciblés. Des **relations bilatérales entre acteurs et institutions sont également déployées et formalisées** : la MDLS dispose d'interlocuteurs dédiés au sein des EPCI, des Programmes de Réussite Educative, des Cités éducatives, etc. ; l'Education Nationale et le RSMA disposent de conventions de partenariats, etc. Ces coordinations sont cependant souvent cantonnées à une catégorie d'acteurs ou de publics, et ne permettent pas d'aborder la prévention de l'illettrisme comme un enjeu en tant que tel.

La coordination de l'ensemble des acteurs intervenant autour des temps de l'enfant, avant, pendant et après les temps scolaires (professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation, des loisirs, de l'animation, de la vie sociale, de la parentalité, etc.) apparaît ainsi comme priorité.

Comme évoqué lors des rencontres avec les acteurs de chaque EPCI, cette coordination doit notamment s'appuyer sur :

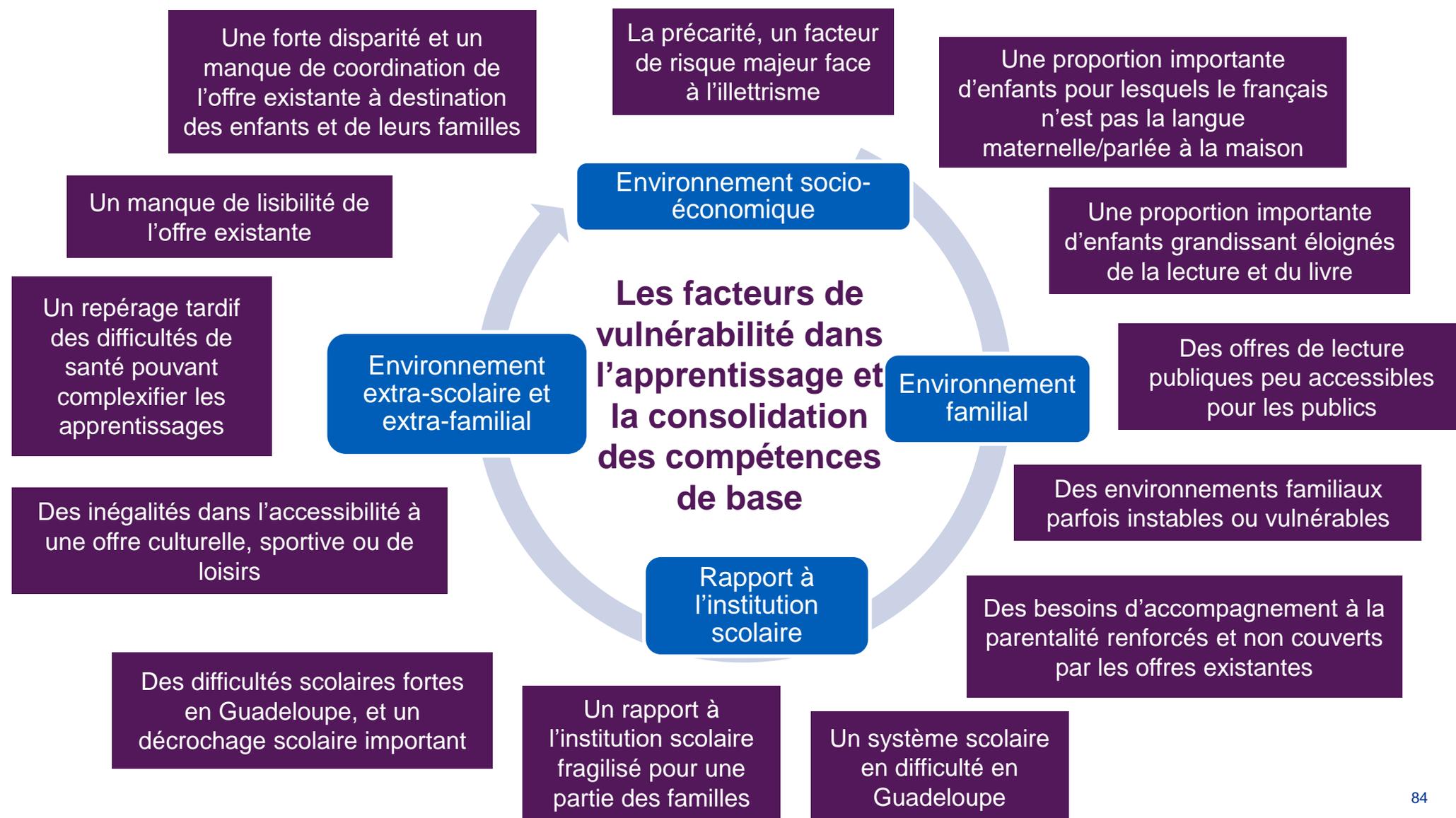
- **La création d'un « réseau illettrisme » dédié sur chaque territoire** (voir pages suivantes), qui aura notamment pour rôle d'élaborer une **cartographie de l'existant** (dispositifs, services et acteurs intervenant de près ou de loin dans la prévention de l'illettrisme) et de **faciliter l'interconnaissance et la mise en cohérence de l'offre**
- **Un portage politique fort**, notamment encouragé via la sensibilisation et la formation des élus aux enjeux de prévention et de lutte contre l'illettrisme
- **L'intégration des enjeux relatifs à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme comme un sujet à part entière dans les dispositifs et coordinations structurantes déjà existantes** (ex. Cités Educatives, Conventions Territoriales Globales, etc.)

2. La prévention de l'illettrisme

Synthèse

Synthèse : la prévention de l'illettrisme (1/2)

Le phénomène d'illettrisme est pluri-factoriel, et ne peut être imputable à une seule cause. On identifie cependant **des facteurs de vulnérabilité qui, dès la naissance de l'enfant, peuvent renforcer le risque d'illettrisme lorsque l'enfant sortira du système scolaire** : ces facteurs peuvent être liés à l'environnement socio-économique de l'enfant, à son environnement familial, à l'institution scolaire et à son rapport avec l'école ou à son environnement extra-scolaire et extra-familial :



Synthèse : la prévention de l'illettrisme (2/2)

Pour pallier ces difficultés, les acteurs, professionnels et bénéficiaires rencontrés ont soulevé de multiples enjeux en lien avec la prévention de l'illettrisme, et notamment :



Diagnostic territorial

3. La lutte contre les situations d'illettrisme



Rappels : la nécessité de lutter contre l'illettrisme

- Les compétences de base sont également des **compétences mobilisées en milieu professionnel**. Parmi les 2.500.000 personnes en situation d'illettrisme en France, plus de la moitié exercent un emploi. Pourtant, les salariés les moins qualifiés sont ceux qui bénéficient le moins d'actions de formation professionnelle, actions nécessaires à leur évolution professionnelle et au développement des entreprises. C'est pourquoi, pour apporter des réponses adéquates à la situation des jeunes en insertion, des demandeurs d'emploi, des salariés ou bien encore des agents des collectivités concernés par l'illettrisme, de nombreux acteurs se mobilisent: OPCO, employeurs, responsables RH, responsables syndicaux, organismes de formation mais aussi les services de santé au travail, les comités sociaux économiques.
- La lutte contre l'illettrisme s'applique également à la **sphère sociale, citoyenne et culturelle**. En effet, les personnes en situation d'illettrisme peuvent connaître des difficultés pour **l'accès à la vie citoyenne, à l'environnement numérique, aux services publics, à la santé, à la culture, aux sports et aux autres loisirs**. Il faut alors agir auprès de chacun tout au long de la vie pour l'accès aux droits l'égalité de tous les citoyens.

Sphères de la lutte contre l'illettrisme

Emploi et vie professionnelle

- Les 16 - 25 ans, apprentis et jeunes en insertion
- Demandeurs d'emploi
- Bénéficiaires du RSA
- Salariés et salariés de l'insertion par l'activité économique
- Agents des collectivités

Social, citoyenneté et culture

Vie citoyenne	Santé
Environnement numérique	Culture
Services Publics	Sport et autres loisirs

Source : ANLCl

3. La lutte contre l'illettrisme

3.1 Du repérage à la prise en charge

Un « tabou » autour de l'illettrisme qui conduit à la mise en place de stratégies de contournement...

Un fort sentiment de « honte d'une majorité de publics...

Les acteurs comme les publics rencontrés mettent en évidence le sentiment de « honte » et/ou de « gêne » qui entoure souvent les situations d'illettrisme : ils témoignent ainsi de la difficulté à assumer ses lacunes, à admettre ses difficultés. Au-delà des difficultés concrètes de la vie quotidienne découlant de l'illettrisme, les publics font souvent face à un mal-être et à un refus d'admettre qu'ils ne savent peut-être pas lire, pas écrire ou bien calculer.

Les acteurs observent ainsi trois types de réactions des publics face à leurs propres situations d'illettrisme :

- Les **publics qui reconnaissent et admettent sans gêne leurs difficultés** : il s'agit souvent de publics qui ont développé une forte capacité à « vivre avec », et qui peuvent s'appuyer sur leur entourage dans la vie quotidienne au besoin
- Les **publics qui sont conscients de leurs difficultés mais refusent de les exposer** devant leurs pairs, et qui subissent donc ce sentiment de « honte » ou de « gêne »
- Les **publics qui refusent d'admettre, même vis-à-vis d'eux-mêmes**, qu'ils éprouvent des difficultés : les acteurs soulignent que ces publics sont souvent les publics les plus jeunes, qui n'ont pas encore pris conscience de l'impact des difficultés qu'ils peuvent rencontrer

... qui peut conduire à la mise en place de stratégies de contournement élaborées

Les sentiments évoqués peuvent se traduire par des stratégies diverses pour camoufler ses difficultés : on parle alors de « **stratégies de contournement** » (ex. les publics concernés peuvent s'aider de traducteurs, de supports audios, ou bien encore prétendre un oubli de lunettes lors d'un rendez-vous pour ne pas exposer leurs difficultés). Les acteurs comme les publics eux-mêmes témoignent de la récurrence de ces stratégies. Ces comportements révèlent une « **auto-censure** » de la part des publics qui limitent les moments où ils pourraient se mettre en difficulté. C'est donc la « **double peine** » pour ces publics qui peuvent perdre confiance en eux de manière significative.

Pour limiter ce sentiment de honte et les stratégies de contournement et d'auto-censure qui en découlent, il paraît nécessaire de **renforcer la communication autour des enjeux de l'illettrisme auprès du grand public**, afin de rompre le tabou autour des situations d'illettrisme. Plusieurs pistes ont été évoquées par les acteurs en territoire : développer des spots de sensibilisation autour des difficultés liées à l'illettrisme ; mettre en place des réunions d'information grand public ; développer des campagnes de médiation auprès des habitants pour lutter contre l'auto-censure.



« J'avais honte »

« Dès qu'il fallait remplir des papiers, je ne pouvais rien faire et me renfermais sur moi, je restais bloqué »

« J'avais peur de rentrer dans un bureau »

Parole de personnes en situation d'illettrisme rencontrées dans le cadre du diagnostic

... et peut complexifier le repérage et la prise de contact avec les personnes en situation d'illettrisme



Un repérage des publics en difficulté complexifié par l'invisibilisation des enjeux liés à l'illettrisme

Ces stratégies de contournement **complexifient le repérage de la personne en difficulté par son propre entourage, souvent peu sensibilisé aux enjeux relatifs à l'illettrisme**. Cette complexité au repérage est liée au fait que la **question de « l'illettrisme » est une thématique invisibilisée**. En effet, le manque de communication autour du sujet et autour des actions menées pour prévenir et lutter contre l'illettrisme peut conduire à un phénomène de « banalisation » de la situation par la personne concernée et son entourage. De multiples publics sont également eux-mêmes « **invisibles** » au sens où ils sont éloignés des offres et dispositifs. L'enjeu de **repérage**, qui **repose quasi exclusivement sur la vigilance des professionnels** (et notamment des « premiers accueillants » : CCAS, centres sociaux, structures petite enfance, Maisons France service, établissements de vie sociale, espace parents, maison de la parentalité, etc.), est alors d'autant plus important pour identifier tous les publics concernés.

Des difficultés de prise de contact avec les publics concernés, notamment liées à un manque de formation des professionnels

Si le repérage est complexifié pour l'entourage des publics concernés, les professionnels indiquent dépasser rapidement les stratégies de contournement déployées : ils observent la difficulté chez les publics, mais ont du mal à la nommer et à l'imputer à une cause particulière. Une difficulté supplémentaire est celle de la première médiation, lorsqu'il est question d'aborder le sujet avec la personne concernée, alors même que le sujet est par nature sensible. Les professionnels peinent à trouver des solutions pour **savoir comment engager la discussion** sur le sujet sans risquer de braquer ou bloquer la personne. Les acteurs rencontrés évoquent cette difficulté à amorcer une conversation sur le sujet alors qu'il ont déjà connu des **situations de « braquage » voire de « colère » des publics**. Les acteurs témoignent notamment du fait d'un **manque de formation aux enjeux liés à l'illettrisme (définition, repérage des signaux)**, mais également d'un **manque de formation sur la façon d'aborder le sujet avec les publics concernés**.

Face aux enjeux identifiés, il apparaît nécessaire de **renforcer la formation des professionnels** (*accueillants au sein des CCAS, centres sociaux, médiathèques et bibliothèques, prévention spécialisée : tout professionnel en contact régulier avec des publics en situation d'illettrisme, acteurs économiques dont les chefs d'entreprise en contact avec leurs salariés*) autour :

- de la **définition de l'illettrisme et de ses enjeux** (en comparaison avec l'allophonie et l'analphabétisme)
- du **repérage de l'illettrisme** (repérage des signes indiquant une potentielle situation d'illettrisme),
- des **postures professionnelles** (pour faire évoluer leurs pratiques et leurs approches professionnelles afin d'instaurer un climat de confiance et de bienveillance avec les publics / afin d'éviter de « braquer » les publics repérés : comment adapter sa posture professionnelle ? Comment aborder le sujet avec un public identifié en situation d'illettrisme ? Quels éléments de langage adopter ?)

Les acteurs soulignent également la **nécessité d'être outillés pour accompagner la prise de conscience des publics** et les faire adhérer à une formation et/ou un accompagnement, dans le but de favoriser la meilleure orientation possible.

Un manque d'utilisation des outils de positionnement existants par les acteurs du territoire

Des difficultés à objectiver les situations et les degrés d'illettrisme, notamment liés à un faible outillage des professionnels

Différents outils existent et sont utilisés par les différents acteurs du territoire pour **évaluer ou certifier des compétences**, parmi lesquels **EVA, Evacob, PIX, le certificat Cléa, et Gérip Compétences**. Il n'ont pas tous le même objectif et le même usage, mais voici les outils cités par les professionnels rencontrés :



« Eva s'adresse à tous les professionnels de l'insertion qui souhaitent évaluer les compétences transversales et l'illettrisme de manière ludique »



« Le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques »



GERIP Compétences, solutions numériques d'acquisition des compétences-clés



« Plateforme gratuite d'évaluation des compétences de base élaborée par l'ANLCI »



CLÉA, Certificat de connaissances et de compétences professionnelles

Pour en savoir plus :

EVA : <https://eva.beta.gouv.fr/>

EVACob : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque/EVACOB>

PIX : <https://pix.fr/competences/>

CLEA : <https://www.certificat-clea.fr/>

GERIP Compétences : <https://formation.gerip.com/>



Ces outils sont cependant sous-utilisés par les structures qui accompagnent / forment les publics en situation d'illettrisme : la systématisation de l'utilisation d'un outil de positionnement par ces acteurs permettrait de clarifier les situations rencontrées, de quantifier le nombre de bénéficiaires concernés, d'évaluer leur niveau en début et en fin de parcours.

L'établissement d'un diagnostic fiable et partagé est essentiel pour favoriser la bonne orientation et prise en charge des publics concernés. Afin d'accompagner les professionnels sur ce point, il paraît ainsi nécessaire de :

- **Faire connaître les outils de repérage, certification ou formation et les diffuser auprès des acteurs en contact avec les publics**
- **Renforcer la formation des professionnels à l'utilisation de ces outils de positionnement**

Un outil EVA utilisé par plusieurs acteurs...

Objectiver le niveau des personnes en situation d'illettrisme : l'utilisation de l'outil pédagogique « EVA »

Parmi ces outils, l'outil **EVA** est connu par une bonne part des personnes rencontrées, cet outil permettant directement **d'évaluer les compétences transversales et l'illettrisme** :

- Le RSMA effectue un test à l'entrée de ces nouvelles recrues avec l'appli EVA. Il est en projet de refaire passer ce test à la sortie du dispositif.
- La Mission Locale fait passer EVA, d'où la formation de plusieurs conseillers et le projet « Mes Compétences se valent » dont l'outil EVA est au cœur.
- Le Plan interministériel pour la jeunesse de Guadeloupe prévoit le passage systématique du test EVA à chaque début et fin de formation, dans son action 5 intitulée "Garantir que chaque jeune de Guadeloupe soit évalué sur les savoirs de base (savoir lire, écrire, compter). Cela se traduira dans l'exigence pour toutes les formations de niveau 4 et inférieures (y compris l'apprentissage, l'évaluation des stagiaires aux savoirs de base avec EVA) sous le principe « un stagiaire, une évaluation », afin d'atteindre un objectif de zéro jeune en situation d'illettrisme.

L'outil EVA est ainsi une première **base pour repérer et évaluer le niveau d'illettrisme des personnes concernées**.

L'enjeu au delà du repérage est effectivement de pouvoir **diagnostiquer les publics, de pouvoir objectiver leur niveau**, et ce au regard des 5 degrés de niveaux de difficultés. Effectivement, le diagnostic n'est pas le même si la personne concernée est de niveaux 1 ou 2 (niveaux en situation d'illettrisme) ou si elle est de niveaux 3 (« remise à niveau ») ou 4 (« sortie d'illettrisme »). L'appli Eva, en ce qu'il propose une évaluation diagnostique rapide et facile d'utilisation pour le bénéficiaire comme pour le formateur, permet d'effectuer un premier positionnement avant une action de formation. Cependant, **EVA n'est pas un outil de remédiation**. C'est donc bien à l'organisme de formation qu'il revient de produire des contenus de formation.



L'outil EVA est un service d'état porté par la Direction interministérielle du Numérique

Les professionnels rencontrés témoignent de l'utilité de l'outil « EVA » pour faciliter le diagnostic et le positionnement d'un public de façon pédagogique et participative. Certains acteurs semblent cependant ne pas connaître ou maîtriser l'outil, ce qui souligne un enjeu de :

- **Communication autour de l'outil auprès des professionnels ;**
- **Formation des professionnels à la mobilisation et l'utilisation de l'outil EVA** (quand l'utiliser ? À quels publics le proposer ? etc.) ;
- **Formalisation d'une procédure « commune » de passation de test EVA.**

... et complété par d'autres outils moins mobilisés

Objectiver le niveau des personnes en situation d'illettrisme : les autres outils mobilisés

Quelques acteurs rencontrés ont également cité d'autres outils pour évaluer les compétences dont **EVACob, la plateforme gratuite d'évaluation des compétences de base élaborée par l'ANLCI**. Cette plateforme ne semblait toutefois pas connue de tous.

Par ailleurs, l'**outil PIX** est un outil qui a pu être abordé par différents acteurs au travers du sujet de l'illectronisme. Effectivement, PIX **évalue, développe et certifie les compétences numériques** et peut alors être utilisé comme le fait le RSMA.

Plus large que le sujet de l'illettrisme, le **certificat Cléa, « certificat de connaissances et de compétences professionnelles »**, est également un enjeu car il permet par définition de certifier un certain niveau. C'est ainsi que les OPCO (opérateurs de compétences) rencontrés en Guadeloupe identifient certains évaluateurs CLEA du territoire parmi lesquels ces quelques organismes de formation :



Enfin, l'outil **Gerip Compétences, catalogue de modules numériques d'évaluation et de formation aux compétences de base**, est également un outil relativement connu par les acteurs rencontrés.

OF évaluateur CLEA	Localisation
CIBC Guadeloupe	BASSE-TERRE
FOLG	BASSE-TERRE
AKYANCE	POINTE-A-PITRE
ASFO	POINTE-A-PITRE
EB CONSULTING	TROIS RIVIERES
GRETA GUADELOUPE	
KREZCYON FANMY KA	STE ANNE
P+ CONSULTANT	BAIE MAHAULT
ING CONFORME	LES ABYMES
RESSOURCES & DVPMT	LES ABYMES
GUADELOUPE FORMATION	PETIT BOURG
CCISM	POINTE-A-PITRE
ING COMPETENCES	LE GOSIER

Les enjeux soulignés au regard de la multiplicité d'outils existants sont notamment de :

- **Former les professionnels à l'existence et l'utilisation des outils de repérage, d'évaluation, de positionnement et de certification de l'illettrisme ou des compétences clés**
- **Cartographier les différents organismes de formation évaluateurs CLEA**

Des difficultés d'orientation des publics



Une réelle difficulté à orienter les publics dans une contexte de manque d'interconnaissance de l'offre existante

Le manque d'interconnaissance et le manque de visibilité des offres, dispositifs et acteurs existants (*voir pages suivantes*) constitue un réel frein dans la lutte contre l'illettrisme : **il ne permet pas aux acteurs de savoir orienter les publics vers les offres correspondant à leurs besoins.**

Après le repérage, le diagnostic et l'évaluation des besoins, **l'enjeu pour les professionnels est de savoir orienter les publics concernés vers l'offre la plus adéquate à leur situation.** Pour autant, cette étape cruciale est parfois complexe.

Quelques grands acteurs ont la connaissance de l'offre existante et peuvent ainsi orienter les publics, mais cette situation n'est pas généralisable à l'ensemble des acteurs confrontés à des publics en situation d'illettrisme.

En matière d'orientation, on peut notamment noter que les recrues du RSMA peuvent parfois être aiguillées par la Mission Locale ou le Pôle Emploi, ou bien que les stagiaires de Guadeloupe Formation ont été orientés préalablement par Pôle Emploi, la Mission Locale ou la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

Toutefois, il n'est pas toujours évident pour les proches ou professionnels accueillant des personnes en situation d'illettrisme de savoir les orienter vers ces structures. Le risque peut alors être de laisser la situation en état de statut-quo au risque que les compétences de base s'effritent encore plus avec le temps. Le risque réside également dans la mauvaise orientation vers des formations non adaptées aux besoins exacts, ce qui induirait un risque de décrochage plus important (ex. orientation de publics allophones vers une formation de ré-acquisition des savoirs de base).

Pour surmonter les difficultés d'orientation des publics, il paraît ainsi nécessaire de :

- **Former pour éviter l'amalgame entre l'illettrisme, l'analphabétisme et l'allophonie qui conduit parfois à une orientation non pertinente des publics**
- **Identifier les ressources locales et partenaires locaux en capacité d'intervenir (voir pages suivantes : cartographie des offres)**
- **Former les professionnels à l'orientation des publics vers la solution adaptée au besoin en se basant sur la cartographie des offres, dispositifs et acteurs existants**
- **Intégrer le volet d'orientation dans un plan de professionnalisation des acteurs locaux**

3. La lutte contre l'illettrisme

3.2 Les offres d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme

Une multitude d'offres et de dispositifs de lutte contre l'illettrisme

Une multitude d'offres et de dispositifs pour lutter directement ou indirectement contre l'illettrisme

A l'échelle de la Guadeloupe, **plusieurs offres sont disponibles pour engager directement ou indirectement la lutte contre l'illettrisme** :

- Les **jeunes** ont notamment la possibilité de se faire accompagner par de nombreuses offres et dispositifs recensés par la [Cartographie des solutions](#) ;
- Les **personnes en insertion professionnelle** peuvent intégrer l'une des 32 structures d'insertion par l'activité économique appuyée par Initiativ Apiness ;
- Les **demandeurs d'emploi** peuvent s'appuyer sur l'un des nombreux dispositifs d'accompagnement que propose **Pôle Emploi** (bien que celui-ci ne finance pas directement de formation en compétences de base à ce jour) ;
- Les **salariés** peuvent bénéficier de **formations** en lien avec des **OPCO** (Opérateurs de Compétences) ;
- Les **agents de la fonction publique territoriale** peuvent suivre des formations du **CNFPT** ;
- De nombreux profils de personnes ont également accès à des **formations** délivrées par des **organismes de Formation**, notamment encadrés par la **Région** comme **Guadeloupe Formation**.

Les offres de ces acteurs seront ainsi présentées ci-après. D'autres acteurs interviennent en matière de lutte contre l'illettrisme, cette présentation n'est pas exhaustive mais a vocation à mettre en évidence les acteurs et dispositifs évoqués au cours du diagnostic.



La Mission Locale au plus proche des jeunes



La Mission Locale et le projet « Mes Compétences se valent » pour repérer, évaluer, accompagner et certifier les jeunes en situation d'illettrisme

La Mission Locale est la référence de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Présente dans 30 communes avec 33 points d'accueil, la Mission Locale accueille plus de 2500 jeunes par an et en accompagne près de 8000 annuellement. Alors que **23% des jeunes accompagnés par la Mission Locale en Guadeloupe sont en situation d'illettrisme**, l'illettrisme a toujours été un sujet majeur pour la Mission Locale.

Depuis les années 2000, la Mission Locale fait passer des tests aux nouveaux inscrits sans diplôme. Auparavant effectués sous format papier, ces tests s'appuient désormais sur l'outil EVA, auquel **une soixantaine de conseillers ont été formés en 2020 puis en 2021**.

Pour aller plus loin dans le repérage par l'outil numérique et **professionnaliser ce repérage**, la Mission Locale développe avec 7 partenaires le projet « **Mes Compétences se valent** ». Avec comme partenaires notamment l'ANLCI et Initiativ Apiness, la Mission Locale développe une **expérimentation d'évaluation des compétences et d'engagement des jeunes ne maîtrisant pas les savoirs de base**. Il s'agit notamment de :

- **Professionaliser et outiller les équipes de la mission locale au repérage et à l'évaluation des jeunes en situation d'illettrisme**
- Prototyper la **procédure de passation du test EVA** à partir d'un atelier de design thinking
- **Expérimenter le repérage, l'évaluation et l'accompagnement des jeunes ne maîtrisant pas les savoirs de base à partir de l'outil EVA**
- **Valoriser voire certifier les compétences de base (Certification CLEA) et compétences numériques (PIX) et compétences écoresponsables des jeunes**

La finalité opérationnelle de cette expérimentation est la **maîtrise des savoirs de base**, le renforcement de **l'estime de soi** et la confirmation d'un **choix professionnel**. Cette **expérimentation concerne 160 jeunes** en situation NEET, âgés de 16 à 35 ans, de niveau de formation inférieur au niveau V (CAP et BEP non obtenu), intégrés dans le dispositif Contrat Engagement Jeunes et Garantie Jeunes, et ce sur l'ensemble du territoire et dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Au-delà de ce projet, **l'outil EVA va être systématisé dans l'accueil et le diagnostic des jeunes sans diplôme, c'est-à-dire 23% des 8000 jeunes accompagnés, soit près de 2000**.

La Mission Locale constitue un acteur incontournable dans la lutte contre l'illettrisme chez les jeunes : elle franchit une nouvelle étape dans la lutte contre l'illettrisme en systématisant et en informatisant le repérage des jeunes en situation d'illettrisme.

Un combat contre l'illettrisme au RSMA



Le RSMA, une mission d'insertion adaptant le parcours des jeunes à leurs difficultés en matière d'illettrisme

Le **RSMA (Régiment du Service Militaire Adapté) de la Guadeloupe** a pour mission l'**insertion socio-professionnelle des jeunes** guadeloupéens les plus éloignés du marché de l'emploi. Chaque stagiaire doit acquérir une "compétence sociale", c'est-à-dire une certaine aisance à évoluer dans le monde du travail. Outre une **formation militaire de base**, chaque stagiaire reçoit :

- une instruction de conduite avec une présentation aux permis VL, PL et TC
- une formation aux gestes de premiers secours (PSC 1)
- une remise à niveau scolaire

Chaque stagiaire reçoit également une **formation professionnelle** pour développer ses savoir-faire afin d'acquérir une "**compétence professionnelle**" dans des domaines présentant de forts débouchés. Le régiment a ainsi 8 pôles de formation pour 30 filières de formation, soit 30 métiers différents enseignés (carrossier, agriculteur, agent de prévention et de sécurité, auxiliaire de vie, agents de propreté et d'hygiène...)

Plusieurs dispositifs sont mis en place dans le cadre du RSMA pour lutter contre l'illettrisme :

- Chacun des jeunes recrutés au RSMA doit passer le **test d'illettrisme EVA à son arrivée** pour évaluer son niveau de compétences de base et aiguiller son parcours. Il est en projet de refaire passer le test à l'issue de la formation globale pour juger de l'efficacité du dispositif.
- Les outils **Gerip Compétences et PIX** sont également utilisés pour définir un parcours plus personnalisé.
- Dès le premier mois de formation militaire, les professeurs observent leur recrues pour **déceler de potentiels problèmes cognitifs**.
- Des « **ateliers de savoirs de base** » sont mis en place (mise en place de projets professionnels, préparation aux certificats généraux, préparation au diplôme langue française, préparation au TOEIC ou aux tests pour passer des formations en Hexagone, engagement dans l'armée..)
- Des modules de formation sont prévus pour accompagner les jeunes sur leurs **démarches administratives**.
- Pour les jeunes n'ayant pas de diplôme, il est prévu de passer le Certificat de Formation Général, CFG pour lequel la réussite y est de 95%.

Alors que **plus de 30% des jeunes recrues sont en situation d'illettrisme**, le sujet de l'illettrisme est au cœur des réflexions et des dispositifs mis en place par le RSMA.

Le RSMA constitue également un acteur majeur de la lutte contre l'illettrisme chez les jeunes, en accompagnant les publics les plus vulnérables dans un parcours d'apprentissage adapté.

Initiativ Apiness et les structures d'Insertion par l'Activité Economique

Gagnant d'un appel à projet, Initiativ Apiness est mandaté jusqu'en 2024 pour **accompagner les structures d'insertion par l'activité économique pour permettre la montée en compétences des salariés et assurer l'animation territoriale du réseau.**

Le constat est tel que les SIAE, SIAE accompagnées par Initiativ Apiness, salarient des publics éloignés de l'emploi chez lesquels l'illettrisme constitue une réalité. C'est ainsi que notamment deux SIAE qui s'intéressent particulièrement à la question de l'illettrisme ont alerté sur leurs difficultés à ce sujet. Il est noté un **manque de fluidité dans les parcours des publics concernés pour bénéficier de formations de remise à niveau de compétence de base.** De ce constat est né une table-ronde organisée par Initiativ Apiness réunissant SIAE, organismes de formation, OPCO, Pôle Emploi etc.

La Région, cheffe de file des actions de formation contre l'illettrisme

La Région Guadeloupe est chef de file de la lutte contre l'illettrisme. En intégrant les publics en situation d'illettrisme au sein du PRIC en 2020, la Région a repris en charge les actions envers ce public et ainsi les appels à projets sur les actions de formation illettrisme. En ce sens, une **nouvelle cellule illettrisme s'est constituée en 2021** au sein de la Région.



Plusieurs constats ont été réalisés à l'issu de cette première année d'expérience sur les actions de formation notamment le fait que les **actions de formation contextualisées en lien avec un secteur professionnel** avaient **plus d'attrait pour les publics** et conduisaient à **plus de sorties positives (reprises d'emploi)**. C'est alors que dans le cadre de l'appel à projet, la sélection s'effectue notamment sur le critère de contextualisation professionnelle des actions de formation : les actions de formation se réalisent-elles dans des situations de travail ?

La Région joue également un rôle de financeur pour différents acteurs tels que Pôle Emploi, la Mission Locale ou bien Guadeloupe Formation.

Dans sa mission d'accompagnement des SIAE, Initiativ Apiness engage un travail pour fluidifier les échanges entre les SIAE et les organismes de formation. La Région joue le rôle de chef de file et de financeur en matière de formation contre l'illettrisme sur le territoire. Pour autant, le diagnostic souligne des enjeux en matière :

- **D'accompagnement des conseillers en insertion professionnelle au sein des SIAE pour repérer et accompagner les publics**
- **De développement du financement de la professionnalisation des acteurs au delà du financement de projets**

Les formations de réacquisition des savoirs de base (1/2)

Une formation de « Réacquisition des savoirs de base » proposée par l'opérateur de région Guadeloupe Formation

La mission de lutte contre l'illettrisme de Guadeloupe Formation propose une **formation pour la « ré-acquisition des savoirs de base »** sur un **modèle « d'entrées et de sorties permanentes »**. La formation est une formation de 1455 heures (1035 heures en centre et 420 heures en entreprise) qui se déroule a priori sur 1 an, mais les stagiaires ont la possibilité de quitter la formation dans le cas où ils trouveraient par exemple un emploi ou un apprentissage. La formation débute par un repérage puis se déroule au travers d'un **parcours en différents modules** : Module 1 : communication orale et écrite - savoirs de base en français / Module 2 : règles de calcul, raisonnement mathématique / Module 3 : Inclusion numérique / Module 4 : Appréhender l'espace et le temps / Module 5 : Professionnalisation et connaissance du monde du travail / Module 6 : Phase Evaluative.

Cette formation accueille un **effectif de 9 à 10 personnes** en même temps pour permettre une **individualisation des parcours**. Cet effectif ne permet toutefois pas d'accueillir tous les **candidats sur liste d'attente** qui souhaitent rejoindre la formation. La question du **nombre de places disponibles** représente un **enjeu** pour le déploiement de la formation en direction des publics en situation d'illettrisme.

Ces stagiaires sont des publics dont le **niveau de formation est inférieur au niveau 3** et qui ont au **moins 16 ans**, et ce sans limite d'âge maximum (*voir annexes pour une synthèse des échanges avec les publics*).

La **pédagogie employée est différenciée selon les besoins des différents publics** et notamment de leur âge. Elle conduit à une **grande satisfaction** des publics vis-à-vis de l'accompagnement individualisé, de la dynamique de groupe et de leurs propres progrès.

Guadeloupe Formation délivre cette formation en tant qu'**opérateur de la Région** qui lui a confié la réalisation de services spécifiques dans les champs de l'orientation, de la formation et de l'emploi. Il pourrait être intéressant que Guadeloupe Formation, forte de son expérience et de la réussite de son modèle, déploie le modèle de façon plus large sur le territoire pour augmenter son volume d'apprenants. Cela pose cependant la question de la formation de formateurs d'adultes spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme.



« Je suis fière de moi parce que je lis maintenant »

« J'ai fait beaucoup de progrès, je suis fier de moi »

« Maintenant, je peux me débrouiller seul »

Parole de personnes en situation d'illettrisme rencontrées dans le cadre du diagnostic

Les formations de réacquisition des savoirs de base (2/2)

D'autres organismes de formation présents sur le territoire de la Guadeloupe

Les **organismes de formation** sont nombreux sur le territoire (un recensement exhaustif n'a pas été effectué, mais leur nombre est estimé à plus de 500).

Parmi ces organismes de formation, on compte notamment :

- **Plusieurs évaluateurs CLEA**, qui ont pu être cités précédemment par les différentes OPCO (Opérateurs de Compétences) rencontrés. Ces organismes de formation sont habilités à évaluer et à accompagner via la certification CLEA. Toutefois, à ce jour, aucun d'entre eux ne l'utilise pour accompagner des personnes en situation d'illettrisme bien que ce soit le cas d'autres organismes de formation dans d'autres territoires (Hauts-de-France, Occitanie, Auvergne Rhône Alpes...)
- **D'autres organismes de formation** travaillant sur les question d'illettrisme sans pour autant être Evaluateurs CLEA ou certifiant. Le recensement de ces organismes serait nécessaire d'après les OCPO.
- **D'autres organismes de formation ont pu être nommés** par les acteurs parmi lesquels Jielle Formation, Cform, Passerelle pour l'emploi, Defi Formation ou encore MC2A Formation.



Organismes de formation évaluateur CLEA

CIBC Guadeloupe
FOLG
AKYANCE
ASFO
EB CONSULTING
GRETA GUADELOUPE
KREZCYON FANMY KA
P+ CONSULTANT
ING CONFORME
RESSOURCES & DVPMT
GUADELOUPE FORMATION
CCISM
ING COMPETENCES

De nombreux organismes de formation proposant des formations contre l'illettrisme semblent exister, et sont plus ou moins repérés sur le territoire. La difficulté à consolider des données relatives à cette offre souligne plusieurs enjeux :

- **Réaliser une cartographie exhaustive des différents organismes de formation proposant une telle offre**
- **Définir un plan de professionnalisation et de montée en compétences** des organismes de formation sur le volet illettrisme, plan qui nécessiterait alors un financement
- **Travailler à la mise en cohérence de l'offre de formation**

Se former en tant que bénéficiaire du RSA



Se faire accompagner par le Conseil Département lorsque l'on est bénéficiaire du RSA

Le Conseil départemental propose des **actions de lutte contre l'illettrisme pour les bénéficiaires du RSA**. En effet, depuis 2019, le **Programme Départemental d'Insertion (PDI)**, dans son pilier 1 « Lever les freins à l'insertion professionnelle » - mesure 1.1.1 « Favoriser l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences professionnelles des bRSA » prévoit des actions de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, la Direction Générale adjointe de l'insertion a ainsi mis en œuvre des actions de lutte contre l'illettrisme avec des organismes de formation sélectionnées par appel d'offre (**Passerelle pour l'emploi, KLG Caraïbes, Fore Ile du Nord**).

Deux niveaux de formation sont proposés : « Niveau 1 avec une suite de parcours » et « Niveau 2 avec émergence de projet ». Ces formations de **605 heures** (500 heures en centre et 105 heures en entreprise) sont dispensées sur 6 mois pour un effectif par **groupe de 12 bénéficiaires** du RSA. **Depuis 2018, 6 actions de formation** ont été réalisées sur le Sud Grande-Terre, sur le Sud Basse-Terre et sur le Nord Grande-Terre. Aucune action n'a été réalisée en 2022. Bien que la population existe, les référents insertion rencontrent des **difficultés à repérer les bénéficiaires du RSA** en situation d'illettrisme par **manque de formation et d'outillage**. Pour pallier les difficultés à trouver des candidats pour les formations proposées, le **Conseil Départemental a conventionné avec le centre institutionnel de compétences (CIBC)**. Cette convention n'a toutefois pas été totalement déployée du fait de la crise sanitaire.

Les stagiaires rencontrés (bénéficiaires du RSA ayant réalisé une formation illettrisme) se sont inscrits dans ces formations pour **évoluer et trouver un emploi stable** alors qu'ils ont connu pour la plupart un **enchaînement de « jobs »**. Ils reconnaissent leurs difficultés à compter, à lire, et à écrire, ce qui se matérialise par des difficultés à envoyer des SMS et mails, à trouver des informations sur internet ou bien encore à effectuer des démarches administratives. Tous les stagiaires rencontrés ont comme point commun le **créole comme langue maternelle** et ont **interrompu leur scolarité au collège**.

Les stagiaires rencontrés sont **globalement satisfaits de la formation reçue**. La formation s'est selon eux bien déroulée et il y a avait une bonne dynamique de groupe basée sur **l'entraide**. Cette formation leur a apporté de la « **sérénité** » et de « **la confiance** » envers eux-mêmes et envers les autres pour « ne pas se faire arnaquer ». Toutefois, les stagiaires regrettent le **manque d'individualisation de la formation** et **auraient souhaité « aller plus loin »**. Certains ont pu effectuer plusieurs fois la formation, mais ont eu l'impression de ne pas avoir vraiment évolué. Enfin, les stagiaires soulèvent également un **manque de suivi à l'issue de la formation**, « il n'y a pas eu de suite », « ils nous ont lâché », « on ne nous a rien proposé pour après ». Aucun suivi de cohorte n'a par ailleurs été réalisé.

Le Conseil Départemental finance des formations de lutte contre l'illettrisme pour les bénéficiaires du RSA. Ces formations délivrées par un prestataire permettent aux personnes concernées de gagner en confiance mais divers enjeux sont toutefois soulevés :

- **Outiller et former les référents illettrisme pour repérer les bénéficiaires du RSA en situation d'illettrisme**
- **Individualiser la formation pour s'adapter aux profils des stagiaires**
- **Trouver une solution pour répondre au besoin des stagiaires d'aller plus loin dans la formation**
- **Assurer un suivi après la formation**

Se former tout en étant salarié : une offre diversifiée

7 Opérateurs de Compétences (OPCO) dans divers secteurs

Se former pour acquérir ou réacquérir les compétences de base concerne tout autant les demandeurs d'emploi que les **salariés**. En effet, bien que ces personnes soient en emploi (on sait que 51% des personnes en situation d'illettrisme - à l'échelle nationale - travaillent), il est important qu'elles puissent se former sur la lecture, l'écriture, l'oral, le calcul ou bien encore les outils informatiques pour **effectuer au mieux leur travail et vivre de manière autonome dans leur vie quotidienne**.

Certains emplois ne nécessitant ni d'écrire ou de lire contribuent à l'effritement des compétences de base de certains publics. Il est ainsi d'autant plus **important que ces personnes dans leurs branches d'activité respectives puissent être accompagnées vers la formation**.

7 Opérateurs de Compétences interviennent sur le territoire pour accompagner la formation professionnelle. Quelques-uns ont pu apporter leur témoignage sur l'illettrisme en Guadeloupe et leurs actions.

L'AFDAS a par exemple mené une sensibilisation auprès des prestataires PCRH pour les inciter à aborder et évaluer la question de l'illettrisme dans les entreprises. L'AFDAS a également mené des campagnes auprès des CFA pour leur permettre d'accompagner des jeunes en situation d'illettrisme.

L'OPCO EP (Entreprises de proximité) est en cours de construction d'une offre de services à destination de leurs entreprises pour les sensibiliser à la question de l'illettrisme.

OPCO	Domaines d'activités des entreprises adhérentes
AFDAS	Culture, Industries créatives, Médias, Communication, Télécommunications, Sport, Tourisme, Loisirs et Divertissement.
CONSTRUCTYS	Construction, BTP
UNIFORMATION	Economie sociale et solidaire l'habitat social et de la protection sociale (associations, coopératives, mutuelles...).
AKTO	Services à forte intensité de main d'œuvre
OPCO EP	Artisanat, professions libérales, services de proximité
OPCO SANTE	Entreprises privés de la santé
OCAPIAT	Coopération agricole, Agriculture, Pêche, Industrie agroalimentaire et Territoires

Uniformation identifie l'illettrisme comme très problématique dans le secteur de l'aide à domicile et celui de l'insertion par l'activité économique.

Avec l'appui de l'ANLCI, il organise régulièrement des webinaires, rencontres avec des entreprises affiliées, échange avec des membres de son conseil d'administration afin d'identifier les leviers à actionner pour faire reculer l'illettrisme dans les branches professionnelles qui sont les siennes.

Les Opérateurs de Compétences ont ainsi chacun dans leurs secteurs d'activité un rôle à jouer pour encourager la formation des salariés en situation d'illettrisme. Plusieurs enjeux sont à soulever :

- **Sensibiliser les employeurs et acteurs professionnels sur les enjeux de formation en matière de compétences de base ;**
- **Lutter contre les freins périphériques que peuvent rencontrer les salariés malgré les nombreuses offres de formation existantes (voir pages suivantes).**

Se former en tant qu'agent de la fonction publique

La formation des agents de la fonction publique territoriale par le CNFPT

La délégation en Guadeloupe du Centre National de la Fonction Publique Territoriale propose des **formations dédiées aux collectivités et aux établissements publics**. Les destinataires finaux sont ainsi des **agents de ces collectivités ou établissements**, en l'occurrence de **catégorie C**. Les effectifs se limitent à une dizaine d'agents par session.

2 types de formation sont proposés :

- Les formations fléchées illettrisme « **d'acquisition des savoirs de base** » pour les **personnes de niveau 1 ou 2**
- Les formations de « **remise à niveau** » en français et en mathématiques dans le cadre de formations d'évolution professionnelle, pour des **personnes de niveau 3**

Sur l'année 2021, 4 sessions de remise à niveau (2 sessions par semestre) ont été organisées dans le centre auxquelles s'ajoutent 2 à 3 **sessions complémentaires territorialisées**. Effectivement, plusieurs sessions de formation sont délocalisées pour avoir lieu directement dans les collectivités.

Pour faciliter le repérage des publics ayant des besoins en matière d'illettrisme, le CNFPT développe le **principe de référents illettrisme dans les collectivités**. Il s'agit de former des référents dans chaque collectivité lors d'une formation de 18h (Qu'est ce que l'illettrisme ?, Quelles stratégies d'évitement.. ?) pour qu'ils puissent **repérer et encourager les agents à suivre des formations longues de remise à niveau**. Une **vingtaine de référents** est actuellement formée, et ce, à différents niveaux de collectivités (communes, EPCI, département) et dans les différents EPCI de la Guadeloupe. Ces référents sont des agents en charge des ressources humaines ou en charge de la formation directement en emploi dans les collectivités et ayant ainsi un contact avec ces agents en difficulté. Leur lien avec l'agent est important pour pouvoir orienter au mieux la personne concernée dans l'un des deux niveaux selon ses besoins. Après un premier retour d'expérience, l'objectif sera de réitérer l'expérience des référents illettrisme.

L'enjeu est également de proposer un **approfondissement de la formation de remise à niveau** pour les publics qui souhaiteraient aller plus loin.

Le CNFPT propose des formations pour les agents de la fonction publique territoriale en situation d'illettrisme et développe le principe de référents illettrisme dans les collectivités pour améliorer le repérage et le suivi des agents concernés.

Une sur-représentation des jeunes et des seniors au sein des dispositifs de formation analysés

Une surreprésentation des jeunes et des seniors au sein des formations proposées par Guadeloupe Formation...

C'est en parti de ce l'on peut observer au travers de **profils des stagiaires en formation de Guadeloupe Formation. Ces formations sont ouvertes à tout public à partir de 16 ans** et ainsi sont alors présentes des personnes de tout âge, bien que leurs objectifs ne soient pas similaires.

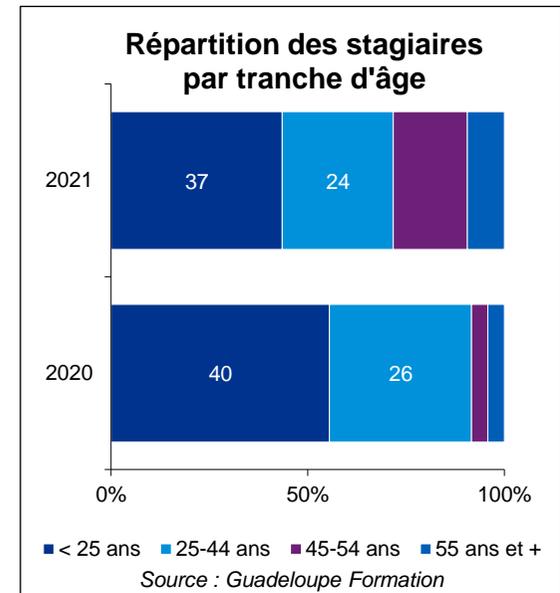
Les **jeunes de moins de 25 ans sont les plus nombreux au sein de ces formations**. Il est question pour ces publics de bénéficier d'un accueil au sortir de leur scolarité pour réintégrer plus facilement des périodes d'application en entreprise (PAE) par exemple.

La présence d'adultes de plus de 45 ans voire de plus de 55 ans est confirmé par les acteurs de Guadeloupe Formation, qui identifient des publics **de plus de 55 ans qui ne sont ni à la retraite ni inactif**, et qui sont présents dans ces formations car en quête d'« autonomie ». Les adultes sont pour beaucoup décrits par les acteurs comme étant en **reconversion professionnelle**, d'où leur besoin de formation. Le parcours au sein de la formation leur est ainsi adapté pour réacquérir les savoirs de base et remettre en place des acquis sociaux.

... qui peut être liée à un biais d'orientation

Le public présent dans ces formations a pu être **orienté par différents types de prescripteurs** (Pôle Emploi, Mission locale, CMP, P.J.J, Education Nationale (MLDS) / Associations, Saint-Jean Bosco (Fondation d'Auteuil)) ce qui explique la grande diversité des profils des publics. Les publics visés sont effectivement divers car ils regroupent : les publics sans limite d'âge en situation d'illettrisme et les publics FLE (non lettrés) dont le niveau de formation est inférieur au niveau 3, parmi lesquels les jeunes décrocheurs, les NEETS ni en emploi, ni en études, ni en formation), les demandeurs d'emploi et les Personnes placées sous mains de justice (PPSMJ).

Certains publics entrent également dans ce type de formation suite à leurs **démarches personnelles** pour effectuer d'autres formations mais pour lesquelles ils n'ont toutefois pas le niveau. Ces personnes sont ainsi **orientées en amont à suivre la formation de ré-acquisition des savoirs de base avant d'engager la formation souhaitée**.



La surreprésentation de certains publics au sein des formations peut être liée à plusieurs facteurs, et notamment un **biais de repérage et d'orientation** (les publics jeunes et seniors pouvant être plus facilement repérés par des acteurs dédiés ou orientés).

Un manque de visibilité sur les offres, dispositifs et acteurs existants



Un nombre important d'offres, de dispositifs et d'acteurs mal connus des autres acteurs

Ainsi, de nombreuses offres, de nombreux dispositifs et divers acteurs interviennent sur le territoire de la Guadeloupe (entre autres : la mission Locale, le RSMA, le Pôle Emploi, Initiav Apiness et les Structures d'Insertion par l'Activité Economique, la Région, Guadeloupe Formation et les autres organismes de formation, les Opérateurs de Compétences et le CNFPT...). Cette **liste est loin d'être exhaustive, d'autres acteurs intervenant en matière d'illettrisme**, parmi lesquels des **associations** ou des **collectivités**. Une partie de ces acteurs a pu être citée dans les analyses territoriales à l'échelle de EPCI.

Cette multiplicité d'acteurs entraîne une complexification de la lecture de l'offre existante en matière de lutte contre l'illettrisme. Ce constat est largement partagé par les professionnels rencontrés, qui **s'interrogent sur les offres existantes et leurs caractéristiques, sur la qualité ou les spécificités de celles-ci : qui sont les acteurs ? Où sont-ils ? Que font-ils ?**

Pour tenter de répondre à ces questions, les acteurs peuvent effectuer des recherches sur internet, chronophages mais qui ne leurs apportent pas les éléments clés à la compréhension de l'offre.

Le manque de visibilité de l'offre disponible sur le territoire conduit à une demande partagée des acteurs de :

- **Recenser toutes les offres, dispositifs et acteurs existants en matière d'illettrisme pour effectuer une cartographie de l'offre et des acteurs.** Cette cartographie doit pouvoir répondre à de multiples questions : Quoi ? Comment ? Pour qui ? Quand ? Quelles modalités ? Quels objectifs ? Quel bilan ? ...

Un manque de fluidité dans les parcours

Un manque de coordination et liens inter-partenariaux...

Le déficit de visibilité de l'offre, des dispositifs et des acteurs et le fait que les proches et professionnels rencontrent des difficultés pour orienter les personnes en situation d'illettrisme révèlent un autre aspect : **le manque de lien entre les partenaires**. En effet, les acteurs proposant des solutions aux personnes en situation d'illettrisme **ne se coordonnent pas toujours avec les autres acteurs**.

Certains liens partenariaux sont toutefois déjà institués, notamment pour échanger ou rediriger des jeunes vers d'autres structures comme le fait le RSMA avec d'autres organismes de réinsertion et de lutte contre l'illettrisme ou bien avec la Mission Locale qui lui redirige certains jeunes (ex : Jielle Formation, MFR...).

Toutefois, certains liens partenariaux peinent à se créer. C'est du moins par exemple l'objet d'un **travail en cours** concernant les liens **entre les SIAE et les organismes de formation**. En effet, les SIAE regrettent le manque de fluidité dans leurs relations avec les organismes de formation pour envoyer certains de ces salariés en formation.

... qui entraîne un manque de fluidité dans les parcours voire de rupture dans les parcours

L'**enjeu** est en effet de garantir aux publics une **continuité** entre les différentes offres pour qu'ils puissent **suivre un parcours** allant de la ré-acquisition des savoirs de base à l'insertion sociale et professionnelle sur le long terme.

Cette question des parcours a pu être pointée du doigt par certains professionnels rencontrés. Il a en effet pu par exemple être observé que des **publics sortis de formation ont manqué d'accompagnement** à la suite de celle-ci et se sont sentis « lâchés sans solution ». Il manque alors ici de relais adaptés aux besoins des publics pour proposer des passerelles vers d'autres offres et dispositifs. Quelques questions se posent : Que proposer à un public venant de terminer une première formation d'un an ? Quelles passerelles vers l'emploi ? Quelles possibilités de poursuite de formation quand nécessaire ?

Le manque de perspectives à l'issue d'une formation peut être d'autant plus problématique si elle crée chez les personnes concernées une forme de frustration. Les publics demandent alors un accompagnement sur le long terme pour les maintenir dans la démarche d'insertion socio-professionnelle.

Par ailleurs, les professionnels soulignent le **manque d'accompagnement proposé à certains publics spécifiques** : c'est notamment le cas des seniors, qui présentent des difficultés et spécificités propres à cette tranche d'âge.

Une manque d'harmonisation des offres



Un manque d'harmonisation voire de cohérence entre les offres et dispositifs

Le manque de fluidité dans les parcours s'explique par un **manque de travail partenarial entre les acteurs** mais s'étend au-delà au sujet de la **cohérence de ces offres et dispositifs**.

Ce manque d'harmonisation est effectivement un sujet investi par les professionnels rencontrés qui identifient des parcours d'autant plus complexes que les **offres ne s'articulent pas toujours entre elles**.

Les professionnels soulèvent également un phénomène de **mise en concurrence d'acteurs et de formations** visant le même public (public qui peut avoir tendance à aller vers les formations qui leur permettent de percevoir une allocation de formation plus élevée). La bonne connaissance de l'ensemble des offres permettrait de proposer des offres complémentaires et non pas concurrentes, ou des offres pouvant **créer des synergies entre elles**.



« On voit bien que les acteurs et les dispositifs ne manquent pas, il y a de vraies solutions sur le territoire... Mais désormais, il faut imaginer les complémentarités, la construction des parcours. »

Parole d'acteurs rencontrés dans le cadre du diagnostic

Afin de créer de la cohérence entre les offres et ainsi fluidifier les parcours voire éviter les ruptures de parcours, plusieurs propositions sont envisagées :

- **Mettre en place un système de tutorat pour les apprenants**
- **Créer des passerelles entre la formation** (ex. Pôle Emploi, organismes de formation) et les **employeurs** (liens par les OPCO) pour assurer un suivi de parcours et éviter les ruptures
- **Renforcer les liens entre les formations** (« passerelles intelligentes ») afin d'éviter les ruptures de parcours
- **Développer des « sas » d'apprentissage** permettant une remise à niveau pour les personnes souhaitant s'engager dans des formations sans disposer du niveau requis
- **Développer un service d'accompagnement dédié pour les publics seniors** autour de la montée en compétences
- **Renforcer le travail partenarial et la coordination entre les acteurs.**

3. La lutte contre l'illettrisme

3.3 Les freins à l'accès à une offre d'accompagnement / de formation

Des freins périphériques d'accès à l'offre



Des freins de mobilité renforcés par le maillage inégal de l'offre sur le territoire, la fracture numérique et les conditions de logement

Les publics en situation d'illettrisme vivant sur le territoire de Cap Excellence peuvent a priori accéder à l'offre mise à disposition pour lutter contre l'illettrisme, puisque c'est sur ce territoire que se concentre la majorité de l'offre de formation dans ce domaine.

La réalité est plus difficile pour un certain nombre de Guadeloupéens qui rencontrent des **difficultés de mobilité sur le territoire** (les personnes vivant en milieu rural et dépendantes des transports en commun sont notamment freinées dans leurs déplacements). Tout d'abord, les acteurs notent une **hétérogénéité du maillage des services publics** sur le territoire au **détriment des zones les plus rurales**, en particulier en **Sud Basse-Terre** et dans le **Nord Grande-Terre** dont certains ont pu caractériser comme « la diagonale du vide ». Cette hétérogénéité a d'autant plus été relevée en matière d'accès à l'informatique, certaines zones étant très faiblement équipées voire « blanches ». Ceci a alors pour conséquence de **limiter pour les publics l'accès à l'information sur les offres disponibles**.

Cette difficulté de mobilité physique peut être objectivée en partie au travers des données de la Mission Locale, qui révèlent qu'une très large majorité des jeunes accompagnés par la Mission Locale ne sont jamais sortis du territoire de la Guadeloupe, et que certains jeunes ne sont même jamais sortis de leur ville ou de leur quartier.

Par ailleurs, **les freins de mobilité s'associent dans quelques cas à des freins de logement**. En effet, les données de la Mission Locale montrent par exemple que la très **large majorité des jeunes sont hébergés chez leurs parents ou chez de la famille**. Peu de jeunes occupent un logement autonome, ce qui peut être également un frein n'étant pas à proximité potentielle d'une offre. Cette problématique du logement a également été soulevée par le RSMA témoignant d'un **manque de structures d'hébergements réservées aux recrues volontaires du RSMA venues des dépendances et des îles du Nord**.

Afin de **renforcer l'accessibilité à l'offre d'accompagnement et de formation pour tous les publics**, les professionnels rencontrés soulignent notamment la nécessité de :

- **Renforcer le maillage de l'offre pour pallier les enjeux de mobilité**
- **Renforcer la communication autour des dispositifs et acteurs auprès du grand public**
- **Renforcer les actions favorisant l'accès aux droits des publics, en lien avec tous les acteurs en territoire**
- **Développer le réseau de transports en commun ou développer de nouvelles mobilités**
- **Réduire les inégalités en matière de fracture numérique**
- **Développer des solutions d'hébergement à proximité des offres**

Des freins d'accès ou d'engagement



Des freins économiques

Malgré l'offre existante, les publics en situation d'illettrisme peuvent être confrontés à d'autres freins ne leur permettant pas de bénéficier de ces offres.

Participer à une formation soulève par exemple un **enjeu économique** pour certaines personnes qui sont dans l'impossibilité de mettre en pause leur travail qui leur apporte une **source de revenus**. Il est en effet difficile d'intégrer une formation lorsqu'il y a des **impératifs économiques**.

Un déficit d'attractivité des formations

Les publics peuvent **rencontrer des difficultés à trouver une source de motivation** permettant l'engagement dans un long parcours d'accompagnement, et à conserver cette motivation sur le long terme.

Les professionnels témoignent par exemple de retours de personnes considérant **pouvoir se débrouiller pour trouver un travail et avancer dans la vie sans avoir besoin des compétences de base**. La formation est alors selon eux inutile. Cette considération serait bien plus présente chez les hommes qui refuseraient pour ces raisons de suivre une formation.

Une stigmatisation ressentie par les personnes en situation d'illettrisme

Autre frein limitant les publics à aller chercher l'offre ou à l'accepter, le sentiment de **stigmatisation**. Les personnes ayant des difficultés de lecture, l'écriture ou de calcul **se sentent stigmatisés face au terme « d'illettrisme »**. Cette **appellation est volontairement évitée dans le nom de plusieurs formations** qui présentent désormais les termes de « acquisition/réacquisition des savoirs de base », « remise à niveau » ou bien encore « Non Lecteur Non Scripteur ». Les professionnels mettent ainsi en place ces stratégies pour ne pas les faire fuir ou les gêner mais cela peut être complexe.

Par ailleurs, les personnes en situation d'illettrisme peuvent **perdre confiance en elles** et avoir **peur du regard des autres**, ce qui **freine la capacité à des publics à s'inscrire dans une formation ou un accompagnement de longue durée**. C'est par exemple parfois le cas pour les personnes censées être dans la même formation que l'un de leurs collègues.

Des dispositifs d'aide parfois longs à se déclencher

Alors que les formations peuvent parfois manquer de candidats, certaines personnes en situation d'illettrisme sont elles au contraire confrontées à une **liste d'attente pour rentrer en formation**. **C'est le cas pour Guadeloupe Formation dont la demande est plus importante que l'offre**. Plusieurs personnes sont dans l'attente de pouvoir intégrer la formation.

D'autres personnes témoignent également de **dispositifs d'aide parfois longs à se mettre en oeuvre** qui peuvent occasionner une « **démotivation** » des publics.

Pour limiter ces freins d'accès ou d'engagement, il est alors envisageable de :

- **Renforcer l'attractivité de l'offre existante et favoriser l'engagement des public**
- **Valoriser les bénéfices de rentrer en formation, notamment en termes de confiance en soi**
- **Développer la culture de l'aller vers des organismes de formation pour aller chercher le public**
- **Favoriser des groupes d'apprenants hétérogènes** (âges/parcours de vie) et séparer systématiquement les agents d'une même collectivité ou d'une même entreprise dans les formations
- **Systématiser le recueil de l'avis des stagiaires** pour identifier les atouts de chaque formation et mieux orienter les futurs stagiaires

3. La lutte contre l'illettrisme

Synthèse

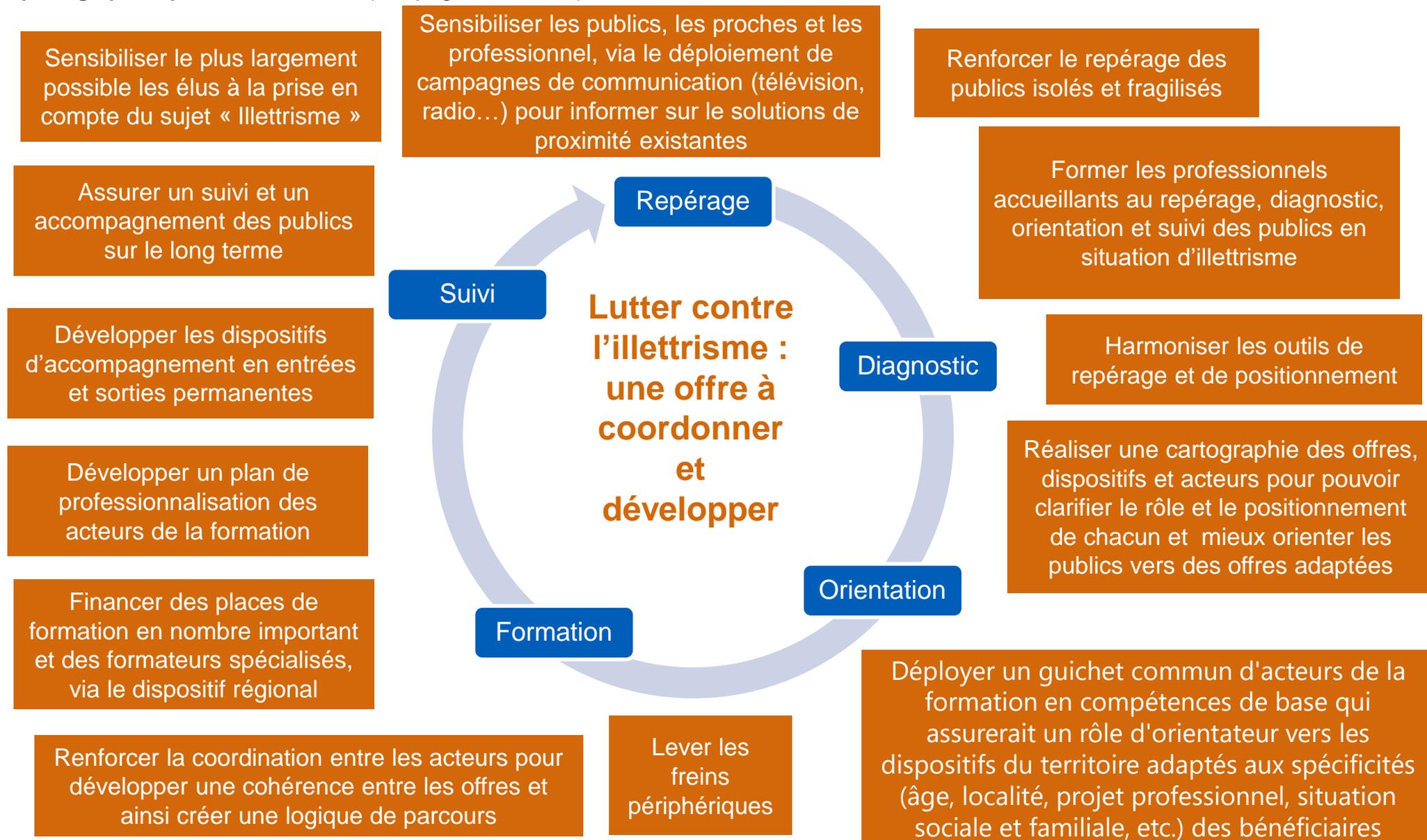
Synthèse des enjeux de la lutte contre l'illettrisme (1/2)

La lutte contre l'illettrisme est une cause aux multiples enjeux inscrits dans le cadre d'un parcours allant du repérage au suivi en passant par le diagnostic, l'orientation et la formation. Dans le cadre de ce diagnostic sur l'illettrisme en Guadeloupe, les acteurs et professionnels du territoire ont pu témoigner d'une offre conséquente mais d'une multitude de difficultés :



Synthèse des enjeux de la lutte contre l'illettrisme (2/2)

Pour pallier ces difficultés, les acteurs, professionnels et bénéficiaires rencontrés ont soulevé de multiples enjeux en lien avec le repérage, le diagnostic, l'orientation, la formation et le suivi des personnes en situation d'illettrisme. Comme en matière de prévention de l'illettrisme, il est plus largement question de **structurer un réseau des acteurs de la lutte contre l'illettrisme et de favoriser le portage politique de cette cause** (voir pages suivantes).



Diagnostic territorial

4. Vers des réseaux territoriaux des acteurs « illettrisme » ?



De la nécessité de développer un réseau d'acteurs (1/3)

Les enjeux relatifs à la création de réseaux territoriaux « Illettrisme » à l'échelle des EPCI

Une offre plutôt importante mais un manque de visibilité, de coordination, de fluidité et d'harmonisation entre les offres, les dispositifs et les acteurs : telles sont les conclusions formulées par les professionnels rencontrés dans le cadre de ce diagnostic sur l'illettrisme en Guadeloupe. Pour pallier les lacunes diagnostiquées, l'enjeu central consiste à **structurer des réseaux illettrisme territoriaux dédiés**, qui permettraient notamment aux acteurs associés à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme de :

1. Faire de l'illettrisme un enjeu partagé :

- **Définir un langage commun** (par le biais de formations communes : définition commune de l'illettrisme, etc.) à l'ensemble des acteurs d'un territoire.
- **Etayer la connaissance de l'illettrisme** et des phénomènes existants en diffusant une information consolidée à destination des acteurs concernés : données relatives à l'illettrisme sur le territoire, diffusion des « bonnes pratiques » ou projets inspirants via une lettre d'information régulière, etc.
- **Recenser les acteurs, offres et dispositifs** existants à l'échelle de la Guadeloupe mais aussi de façon sectorisée, de manière à faciliter les réponses de proximité (notamment en organisant des sessions d'information à destination des acteurs sur l'offre existante).
- Organiser des **sessions de rencontres régulières (ex. temps semestriels) permettant de renforcer le lien** entre le tissu associatif, les dispositifs et institutions et les collectivités territoriales.
- **Structurer le tissu d'acteurs** œuvrant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme autour d'orientations stratégiques et d'objectifs communs.

2. Passer d'une logique de formation à une logique de parcours / Structurer les interventions dans cette logique de parcours

- **Donner un cadre de coopération/concertation entre partenaires.**
- **Se doter d'une feuille de route pluri-annuelle** commune, avec des objectifs, des indicateurs et un planning de suivi et d'évaluation des actions développées, croisant les approches territoriales et thématiques à travers un fonctionnement en mode « projet ».
- **Faciliter l'évaluation des actions menées** sur le territoire aux regards des objectifs définis (ex. déploiement de suivis de cohorte, etc.).

3. Améliorer la prise en compte de l'illettrisme par les politiques publiques locales et intercommunales

- **Sensibiliser largement les élus à l'illettrisme**, avec l'appui de l'Association des Maires de France, pour faciliter le portage politique des questions propres à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme.
- **Identifier les politiques publiques et espaces de décision** les plus à même de porter une politique de prévention et de lutte contre l'illettrisme.

De la nécessité de développer un réseau d'acteurs (2/3)

Les acteurs à associer aux réseaux

De **nombreux acteurs** pourront être associés à la création du réseau, et notamment :

- Les collectivités (un référent par commune, un référent par EPCI) ;
- Les institutions du territoire (Préfecture, Région, Département, Directions territoriales des ministères, etc.) ;
- Les élus et l'Association des Maires de France ;
- Les acteurs de la prévention (Education nationale, MLDS, établissements scolaires, acteurs du soin, de la petite enfance, de la parentalité...)
- Les acteurs de la formation (Guadeloupe Formation, organismes de formation, OPCO etc.) ;
- Les acteurs des écosystèmes locaux (associations telles que le Secours Catholique, la Ligue de l'Enseignement, les centres sociaux, etc.)
- Les acteurs de l'accès aux droits (CCAS, Maisons France Service, acteurs intervenant dans le champ de la mobilité, etc.)
- Les acteurs privés (ex. fondations EDF, Orange, Crédit Agricole, Crédit Mutuelle, fondations liées à la fondation de France)
- Les services déconcentrés et établissements publics impliqués dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme : la Préfecture, le Conseil Départemental, la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE), la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), la Direction régionale aux Affaires Culturelles (DRAC), la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), la Direction régionale des Services Pénitentiaires (DRSP), le Bureau du Service National (BSN), la Direction régionale de la protection judiciaire et de la jeunesse (DRPJJ), l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) mais aussi le Pôle Emploi, la Caisse nationale des allocations familiales (CAF), l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) ou bien encore l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV)
- Etc.



De la nécessité de développer un réseau d'acteurs (3/3)

La préfiguration de la feuille de route des réseaux territoriaux

Si la structuration de chaque réseau territorial reste à définir, les professionnels envisagent notamment les étapes suivantes :

- **Mettre en place un comité de pilotage dédié au projet**, constitué de représentants des grands champs de l'illettrisme (prévention / lutte) et d'acteurs politiques
- **Elaborer une cartographie des acteurs, dispositifs et offres** existantes à l'échelle du territoire : cette cartographie pourrait s'appuyer sur un questionnaire diffusé à chaque acteur afin de recueillir les informations nécessaires
- **Déployer un espace de concertation régulier entre acteurs** pour échanger sur le développement des projets et mettre en avant des pratiques inspirantes
- **Déployer des « speed-meetings » professionnels** pour favoriser le partage et l'interconnaissance
- **Créer une plateforme d'échanges et de ressources** (ex. centre de ressources en ligne) facilitant le partage d'informations et d'outils entre acteurs

Il est question également de **réinterroger la nécessité et la pertinence d'un plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme** : une charte en lien avec un précédent plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme avait en effet été préfigurée mais ne semble pas avoir abouti à des implications concrètes ou au déploiement d'actions dédiées.

Deux axes étaient initialement définis dans cette charte :

- Axe 1: Prévention de l'illettrisme et favorisation de l'accès à l'écrit avant la scolarisation, en cours d'enseignement et de formation
- Axe 2 : Mesures spécifiques en direction des adultes favorisant l'acquisition des compétences clés
- + Actions de sensibilisation auprès des acteurs du champ de la lutte et de la prévention de l'illettrisme

Ces axes se déclinaient en projets annuels, mais il semblerait qu'un **manque d'animation ait freiné le déploiement des actions.**

Ce constat souligne la nécessité de garantir l'animation d'un réseau des acteurs de la prévention de la lutte contre l'illettrisme afin d'en garantir le succès.

Pour soutenir le développement de ce réseau et engager une réflexion commune, les professionnels rencontrés appellent également au **portage politique de la lutte contre l'illettrisme, à l'échelle des communes, des EPCI et de la Région Guadeloupe.**

Annexes

Compte-rendu des échanges avec les publics



L'organisation des groupes de parole

- Trois groupes de parole avec des publics concernés par les enjeux d'illettrisme ont été organisés le mercredi 18 mai 2022 et ont permis à une trentaine de participants d'échanger et de s'exprimer :
 - Un **groupe organisé à Guadeloupe Formation**, ayant regroupé 12 participants âgés de 19 ans à 62 ans (3 hommes et 9 femmes)
 - Un **groupe organisé avec des allocataires du RSA** confrontés aux enjeux d'illettrisme, ayant regroupé 9 participants âgés de 36 à 53 ans (4 hommes et 5 femmes)
 - Un **groupe organisé au RSMA** avec 10 jeunes âgés de 18 à 21 ans (6 hommes et 4 femmes)



Tour de table / Brise-glace



Difficultés rencontrées et causes identifiées



Élément déclencheur et arrivée dans le dispositif d'accompagnement



Accompagnement et perspectives

En synthèse

- **Des participants au profil hétérogène** mais qui ont tous connu un rapport difficile à l'institution scolaire, et parfois un environnement familial instable
- Des difficultés de lecture/d'écriture/de calcul qui entraînent de **réelles difficultés dans la vie quotidienne, et un manque d'autonomie pour une partie des publics**
- Un **phénomène de « honte » ou de « gêne »** face à ces problématiques, qui se traduit parfois par des stratégies de contournement et/ou un refus de se faire accompagner
- Des **publics satisfaits des accompagnements proposés**, et en demande d'aller « plus loin »

Des participants au profil hétérogène, mais qui ont tous subi une rupture dans leur parcours d'apprentissage...

Les participants au groupe de parole présentent un profil hétérogène en termes de genre, d'âge, d'origine géographique et de motivations à intégrer Guadeloupe formation.

Ils présentent cependant toutes et tous un rapport à l'école relativement complexe, avec :

- Un **parcours scolaire marqué par des ruptures d'apprentissage, notamment lors des classes « charnières (CP-CE1)**, pouvant être liées à plusieurs facteurs externes : déménagement ; décès dans la famille ; problématiques de santé voire hospitalisation causant un arrêt de la scolarisation pendant plusieurs mois ; grossesse précoce ou non prévue causant un arrêt de la scolarité ; etc.
- Une **méfiance voire un traumatisme vis-à-vis de l'institution scolaire** (stigmatisation ou abandon des élèves moins performants ; difficultés d'apprentissage traumatisantes dans le parcours ; etc.)
- Et/ou Un **décrochage scolaire précoce** (entre l'école primaire et la fin du collège) qui concerne plus de la moitié des participants, et notamment les plus âgés (seul un quart des participants a obtenu un diplôme supérieur au brevet des collèges – de type CAP).

... et témoignent de difficultés pluri-factorielles

Au-delà du rapport à l'école, les participants évoquent :

- Un **cumul de difficultés familiales** (violences intra-familiales, problématiques d'addictions dans la famille, nécessité de gérer sa fratrie au détriment de son parcours scolaire, etc.) pour plus de la moitié des participants ;
- Une **difficulté à « jongler » entre plusieurs langues**, notamment pour les personnes en situation d'immigration ou celles dont la langue maternelle et la langue parlée à la maison est le créole ; avec notamment un manque de pratique du français oral qui complexifie les apprentissages scolaires.

« Le facteur pour moi ça a été l'instabilité quand j'étais en primaire, les déménagements successifs, ne plus pratiquer le français. »

« Je suis tombée enceinte trop jeune et j'ai du tout arrêter. »

« J'ai été hospitalisée et j'ai complètement décroché. »

« Je m'occupais beaucoup de mes frères et sœurs, l'école n'était pas le plus important. »

« Il y avait aussi de la violence dans ma famille, avec le recul je me dis que ça n'a pas aidé. »

Une situation d'illettrisme qui cause des difficultés quotidiennes...

L'ensemble des participants du groupe s'identifie comme en situation d'illettrisme ou en forte difficulté en matière de lecture/d'écriture/de calcul, avec notamment:

- Des **difficultés à l'écrit** : difficultés à formuler des phrases, nombreuses fautes d'orthographe et d'expression, etc.
- Des **difficultés à l'oral**, avec des participants indiquant ne pas arriver à lire un texte à voix haute.

Ces difficultés **freinent les publics dans leur vie quotidienne**, notamment sur les volets suivants :

- **La mobilité** : impossibilité à passer son permis de conduire, etc.
- **L'accès aux droits** : impossibilité à faire valoir ses droits, effectuer ses démarches administratives, etc.
- **L'accès à l'autonomie** dans la vie quotidienne : impossibilité à se « débrouiller » seul
- **La vie sociale** : impossibilité de suivre une conversation écrite par SMS ou via les réseaux sociaux, etc.

... et un fort sentiment de « honte » intériorisé

L'ensemble du groupe témoigne ainsi **d'un fort sentiment de « honte » ou de « gêne »** face aux difficultés évoquées et à leur **dépendance** vis-à-vis de leurs proches. Ils indiquent que cette honte peut causer un **renfermement** sur soi ou des stratégies de « contournement » pour ne pas avoir à exposer ses difficultés.

« Dès qu'il fallait remplir des papiers je ne pouvais rien faire et je me renfermais sur moi, je restais bloquée. »

« Pour moi ce qui était très difficile c'était de dépendre de quelqu'un tout le temps. »

« Avant, quelqu'un devait tout faire à ma place, je ne pouvais pas me débrouiller tout seul. »

« Avant j'étais stressée quand il fallait lire des textes à l'oral, j'étais en difficulté et tout le monde le voyait. »

« Quand je devais lire ou m'exposer avant je tremblais, j'étais très mal. »

« J'étais toujours gênée et j'avais toujours peur que quelqu'un devine mes difficultés. »

Des raisons personnelles et multiples mais une volonté partagée de « s'en sortir »

Les participants au groupe évoquent des raisons très différentes à leur engagement au sein d'une formation d'apprentissage des compétences de base, **toutes liées à un « élément déclencheur »** pouvant être relatif à :

- **La recherche d'emploi** : face aux difficultés rencontrées pour trouver un emploi, plusieurs des participants ont finalement décidé de reprendre une formation afin de faciliter leur insertion professionnelle et d'être en mesure de comprendre les conditions de leur contrat de travail ;
- **La pression ou la motivation des proches** (parents, femme, enfants), qui a constitué un facteur décisif pour un tiers des participants au groupe ;
- **La volonté de revanche personnelle** sur un passé compliqué, notamment pour les publics ayant connu un traumatisme lors de leur parcours scolaire ;
- **Des opportunités manquées** qui ont constitué un déclic ;
- **Des situations de dépendance** qui sont devenues trop lourdes à gérer pour les aidants familiaux.

Si les raisons évoquées sont multiples et souvent très personnelles, tous les participants évoquent la **volonté de « s'en sortir » pour eux-mêmes** et pour leur épanouissement personnel.

Les participants ont évoqué avoir été orientés vers Guadeloupe Formation par Pôle Emploi (2 personnes), la Mission Locale (3 personnes), ou avoir entendu des informations relatives à la formation à la radio ou sur les réseaux sociaux.

« Je voulais reprendre un emploi, il fallait que je me forme ».

« Quand on ne sait pas lire, les patrons abusent de nous et on ne sait pas se défendre, alors on se fait avoir : j'en avais marre de ça. »

« C'est ma femme et ma fille qui m'ont dit « A un moment tu ne peux pas rester comme ça, il faut que tu apprennes ! » »

« Je devais partir à Paris mais je n'ai pas su remplir mes papiers : je n'ai pas pu partir et ma sœur est partie à ma place car elle, elle a su remplir ses papiers. Ca a été le déclic. »

« Je me suis rendue compte que si ma fille partait de la maison un jour, je serais bien embêtée : il fallait que je me prépare à vivre sans elle. »

« Je suis proche de la retraite c'est vrai, mais je veux apprendre de moi-même »

« Si je suis là, c'est parce que je voulais apprendre un peu plus, c'est pour moi »

Une appréhension en début de formation, mais une satisfaction très élevée des participants vis-à-vis de leur formation

Les participants témoignent avoir vécu leur entrée en formation avec une certaine appréhension, notamment pour les plus âgés qui avaient du mal à se détacher de ce sentiment de « honte ».

Ils indiquent cependant s'être sentis rapidement à l'aise au sein du groupe, et portent un regard très positif sur la formation qui leur a permis :

- **De devenir plus autonomes dans la vie quotidienne** : accompagner leurs enfants à l'école ; remplir leurs papiers administratifs seuls ; rédiger un email ou une lettre ; etc.
- **De se débarrasser de leur crainte** d'être « démasqué » et **de leur sentiment de « honte »**
- **De regagner confiance en eux**

Tous les participants soulignent la grande qualité de la formation, et notamment :

- La **très bonne dynamique de groupe** et les liens d'entraide qui se créent au sein de la formation
- La **bonne « ambiance »**
- Le **suivi très individualisé** proposé par les professeurs
- Le **mix intergénérationnel** au sein du groupe

« Aujourd'hui, je suis fière de moi »

« Maintenant je peux aller au bureau sans crainte : avant il y avait la peur, aujourd'hui je peux me débrouiller seul »

« Ca m'a fait vraiment du bien, j'ai beaucoup progressé ici. »

« Ici on prend le temps pour nous expliquer, et donc on y arrive : on ne nous brusque pas. »

« On est tombés sur des supers formatrices, on est un peu comme leurs enfants. »

« Les professeurs sont régulièrement derrière nous pour nous accompagner : quand tu es malade, ils t'envoient les cours et les devoirs et tu dois quand même travailler, etc. ».

« Au début j'avais peur de venir et maintenant, quand je vais partir je serai vraiment triste. »

« Ici, c'est ma deuxième famille. »

Synthèse des échanges : publics accompagnés par le Conseil Départemental



Des participants au profil relativement homogène

Les participants au groupe de parole présentent des profils relativement homogènes, et partagent notamment les caractéristiques suivantes :

- Des **publics âgés de 36 ans à 53 ans** ;
- Des **publics qui parlaient tous créole** au sein de leur sphère familiale durant leur enfance ;
- Des **publics qui sont sortis précocement du système scolaire** (entre primaire et fin de collège), notamment du fait de difficultés scolaires renforcées, d'un manque de confiance en leurs propres capacités ou de difficultés matérielles et financières impliquant de devoir travailler pour vivre, au détriment du parcours scolaire ;
- Des **publics qui sont au RSA depuis une très longue période** : plus de 10 ans pour 2 d'entre eux, et « une vingtaine » d'années pour 7 d'entre eux ; avec une entrée dans le dispositif qui **coïncide souvent avec la naissance de leur premier enfant** ;
- Des **publics « jobbers »** qui enchaînent souvent de petits boulots pour vivre ;
- Des publics qui ne connaissent pas forcément les dispositifs et structures d'accompagnement existants (ex. pôle emploi, etc.) en dehors du Conseil Départemental.

« On parle créole chez nous, c'était comme ça chez mes parents et c'est comme ça avec mes enfants. »

« Je n'ai pas continué l'école parce que je ne pensais pas que je pouvais le faire ; personne ne pouvait m'aider chez moi. »

« Mes parents n'avaient pas les moyens de me faire continuer l'école, il fallait travailler dès que j'ai eu 11 ans. »

« Je suis au RSA depuis longtemps, ma fille à 20 ans donc depuis 20 ans »

Synthèse des échanges : publics accompagnés par le Conseil Départemental



Des publics très conscients de leurs difficultés, et qui évoquent un sentiment de dépendance et/ou de « honte » face à leur situation

Les participants au groupe de parole évoquent de **multiples difficultés rencontrées dans leur vie quotidienne** du fait de leur manque de maîtrise des compétences de base :

- Des difficultés de compréhension ;
- Des difficultés à effectuer des démarches administratives et/ou d'accès aux droits ;
- Des difficultés à effectuer des démarches de la vie quotidienne (ex. faire des chèques), qui les privent d'une partie de leur autonomie ;
- Des difficultés avec l'outil numérique ;
- Des difficultés de mobilité : impossibilité de passer le permis de conduire, difficultés à organiser ses trajets en fonction des horaires des transports en commun, etc. ;
- Des difficultés à compter, ce qui entraîne parfois des déboires professionnels (« on se fait souvent arnaquer »).

Ces difficultés sont couplées à un sentiment de dépendance vis-à-vis de leurs proches, qui peut parfois s'accompagner d'un sentiment de honte.

« Dès que je dois faire des papiers je dois demander à ma sœur, ça ne me gêne pas tant que ça. »

« Je suis pas fort pour écrire des textos, je fais comme je peux mais je ne les utilise pas trop du coup. »

« Je ne vais jamais sur internet donc je loupe plein de choses parce que je ne sais pas me servir d'internet. »

« Je n'ai pas le permis, personne ici n'a le permis : c'est trop cher et on ne peut pas y arriver avec nos difficultés. Mais c'est vraiment une difficulté pour accéder à l'emploi. »

« On se fait souvent avoir par les employeurs, on ne sait pas ce qu'ils écrivent sur notre contrat et ils nous arnaquent facilement du coup, ça m'est déjà arrivé plusieurs fois. »

Synthèse des échanges : publics accompagnés par le Conseil Départemental



Une inscription à la formation proposée par le Département notamment motivée par la volonté de s'insérer professionnellement....

Les participants au groupe de parole ont tous participé à une formation proposée par le Département dans le cadre de leur parcours de bénéficiaire du RSA. Les raisons évoquées à leur participation sont globalement similaires :

- La volonté de **maximiser leurs chances de décrocher un emploi stable**, de « raccrocher vis-à-vis de l'emploi »
- La volonté de « **s'en sortir** » et de s'épanouir personnellement

... une formation satisfaisante mais des attentes sur « l'après »

Après des tests d'évaluation de leur niveau, les participants ont ainsi bénéficié d'une formation quotidienne de 6 mois, en petits groupes (10 à 12 par formations), complétée par 3 semaines de stage.

Les participants évoquent tous leur formation de façon positive et témoignent de la bonne atmosphère au sein de la formation, malgré un manque « d'individualisation » souligné par certains, et des apprentissages qui restaient « très théoriques ». Cette formation leur a notamment permis :

- De gagner en confiance en soi
- De développer des compétences utiles pour leur vie quotidienne et pour leur recherche d'emploi

Certains soulignent cependant **avoir fait la même formation plusieurs fois** et ne pas constater d'évolution, quand d'autres **auraient souhaité un accompagnement renforcé à l'issue de la formation**, pour concrétiser leurs nouveaux acquis (notamment à travers un emploi).

« On voulait s'en sortir, on voulait évoluer et pouvoir travailler , c'est pour ça qu'on est là »

« Je voulais être stable et travailler au lieu d'aller et venir »

« Je voulais vraiment un emploi »

« La formation ça m'a apporté le respect des gens, puis la confiance en moi »

« C'était bien la formation, ça m'a semblé utile, aujourd'hui je me débrouille »

« Ca a permis de faire beaucoup de choses cette formation : apprendre à ne pas me faire « couillonner » par exemple »

« Ca permet de gagner la confiance des gens, mais aussi de pouvoir faire confiance »

« Le point négatif c'est qu'il n'y a pas eu de suite à la formation. »

« J'aurais bien aimé qu'on travaille à ce qui allait se passer après la formation, être accompagné là-dessus. »

Synthèse des échanges : publics accompagnés par le RSMA



Des publics ayant quitté le système scolaire relativement tôt...

Les jeunes volontaires du RSMA rencontrés dans le cadre du diagnostic disposaient d'un profil relativement homogène :

- Des **publics jeunes** (entre 18 et 21 ans), conformément aux tranches d'âge d'intervention du RSMA
- Des **publics ayant connu des facteurs d'instabilité familiale au cours de leur enfance** : violences intrafamiliales, addictions (stupéfiants / alcool) les concernant ou concernant leurs parents / etc.
- Des publics dont la **langue parlée au sein de la sphère familiale n'est pas (ou peu) le français**, mais plutôt le créole ou l'anglais
- Des publics peu familiarisés avec la lecture et qui, dans leur grande majorité, « n'aime pas les livres »
- Des publics ayant en très grande majorité **quitté le système scolaire relativement tôt (lycée voire CAP)**, parfois sans diplôme
- Des publics ayant connu une **période de vacance entre la sortie du système scolaire et leur entrée au RSMA** (période de 3 mois pour 2 d'entre eux à 1 an pour 6 d'entre eux, voire 2 à 4 ans pour les derniers), occupée soit à « jobber » soit sans occupation particulière

... et avec un rapport dégradé à l'institution scolaire

Par ailleurs, la quasi-totalité des jeunes rencontrés indiquent un rapport complexe avec l'institution scolaire :

- Des **difficultés d'apprentissage** pour une partie d'entre eux, notamment en français
- Des **difficultés comportementales** (ponctualité, rigueur en classe, présentéisme, etc.)
- Une **incompréhension face à la plus-value de l'école** (malgré la valorisation de l'outil « diplôme »), voire une **Crainte de l'institution scolaire**
- **Mais un regret commun et partagé de n'avoir pas poursuivi leurs études**

« Il y a des matières c'était vraiment chiant, je n'y arrivais pas donc je n'aimais pas : le français par exemple »

« Je n'aimais pas l'école, c'était dur de rester assis sur ma chaise toute la journée, et je n'aimais pas le français et les maths »

« En plus il fallait lire devant tout le monde et je n'aimais pas ça, les gens se moquaient »

« Quand j'ai passé le test du RSMA, je me suis dit « Oh non je reviens à l'école »

« Mais finalement je me dis que oui, j'aurais pu apprendre des choses si j'étais restée, ça aurait pu me servir et ça me manque aujourd'hui dans ma vie »

Synthèse des échanges : publics accompagnés par le RSMA



Des publics qui reconnaissent des difficultés dans leur vie quotidienne...

Les publics rencontrés au sein du RSMA témoignent de difficultés importantes dans leur vie quotidienne, notamment en lien avec leurs difficultés de lecture/d'écriture/de calcul. Ils soulignent notamment :

- **Des freins de mobilité**, liés d'une part à leurs difficultés à passer leur permis de conduire (et notamment à valider le code de la route) et d'autre part à leur appréhension à se déplacer loin de chez eux (ex. pour un résident de Grande-Terre, « Basse-Terre, c'est trop loin »).
- **Des difficultés d'accès aux droits**, notamment liées à des **difficultés face aux démarches administratives** : demandes d'allocations CAF, impôts, sécurité sociale, etc.
- **Des difficultés dans la vie quotidienne**, notamment pour : aller chez le médecin, aller au restaurant, retirer de l'argent, se repérer sans téléphone portable, etc.

... engagés au RSMA pour « s'en sortir »

Les publics rencontrés témoignent d'une volonté commune de « s'en sortir », et de dépasser les difficultés évoquées plus haut. Ainsi, les principales motivations à leur entrée au RSMA sont les suivantes :

- Passer le permis de conduire (pour plus de la moitié d'entre eux) ;
- Disposer d'une formation qualifiante facilitant leur insertion professionnelle (pour la moitié d'entre eux) ;
- S'engager dans l'armée française, qui peut constituer une opportunité professionnelle.

Ils témoignent également d'une volonté de « rattraper un peu le retard » qu'ils ont pu prendre à l'école ou en sortant précocement du système scolaire.

Les jeunes ont souvent connaissance du RSMA via le bouche-à-oreilles (réseaux sociaux, cercle familial et amical).

Synthèse des échanges : publics accompagnés par le RSMA



Des publics satisfaits de leur engagement au RSMA...

Les **publics rencontrés témoignent de leur satisfaction face à l'accompagnement qui leur est proposé au RSMA**, et notamment :

- Au format des cours, contraignant mais moins que le système scolaire, et qui permet de progresser en fonction de ses besoins
- Aux formations proposées, qui leur permettent de se projeter dans leur avenir professionnel
- Aux aides individuelles qui peuvent être proposées, notamment sur le plan professionnel (accompagnement à l'élaboration de lettres de motivation, etc.).

Certains jeunes évoquent cependant la volonté d'avoir accès :

- A des cours plus « actifs », basés sur des travaux pratiques
- A un accompagnement plus personnalisé qui permettrait de renforcer leur motivation
- A un salaire qui renforcerait également leur motivation

... et qui parviennent à se projeter vers « l'après »

Si certains jeunes rencontrés éprouvent encore des difficultés à se projeter sur leur avenir proche, une majorité témoigne d'un plan dessiné à plus ou moins court terme :

- 4 jeunes sur 10 prévoient ainsi de s'engager dans l'armée française
- 2 prévoient de continuer leur formation ou leur travail en lien avec l'apprentissage du RSMA
- 1 prévoit de rentrer à Saint-Martin

« C'est vrai que les cours c'est parfois chiant, mais parfois vraiment kiffant »

« Les cours qu'on donne ici ça m'aide, j'en ai vraiment besoin »

« Il nous faudrait plus d'aide pour faire des CV, des lettres de motivation, nous préparer au monde professionnel quoi »

« J'aimerais bien des cours plus actifs, avec des travaux pratiques, quelque chose de moins scolaire »

VOS CONTACTS



Camille REGIS

Manager
cregis@kpmg.fr
06 27 51 79 39

Jessica OUBLIE

Chargée de mission - coordinatrice
Agence Nationale de Lutte Contre
l'Illettrisme (ANLCI) en Guadeloupe
jessica.oublie@anlci.gouv.fr
06 90 26 53 55

Judith OLLE
Consultante sénior
jolle@kpmg.fr
06 19 77 83 87

Manon CABANES
Consultante
mcabanes@kpmg.fr
07 81 82 95 25